

Rapport d'activités



Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse



Le Mot du Président

Madame, Monsieur,

Comme les années précédentes, l'année 2010 est caractérisée par la poursuite des travaux de préparation de la nouvelle charte et la réalisation d'études de fond, sans pour autant sacrifier les affaires courantes.

Dès l'achèvement du projet de charte en février, la procédure d'approbation a été entamée. Le projet a d'abord été soumis à la population en mai-juin avec une enquête publique qui a connu un réel succès grâce à des réunions d'information et à la mobilisation de l'équipe des commissaires-enquêteurs. Après avoir analysé plus de 600 observations, individuelles, associatives ou municipales, les commissaires-enquêteurs ont rendu un avis favorable pendant l'été.

Au second semestre, ce sont les conseils municipaux, les intercommunalités et les assemblées départementales (avec un retard de l'Essonne) et régionales qui ont examiné le projet de charte. Au final, 52 des 62 communes du périmètre d'étude ont approuvé la charte. Mais le Parc ne comptera que 51 communes car la commune de la Hauteville était isolée du reste du territoire.

Ces deux temps ont été marqués par des échanges animés, parfois de vifs débats notamment lors des présentations devant les conseils municipaux. Ce qui a permis aux élus de se forger une opinion éclairée sur la qualité du projet et sur ses grands enjeux.

En parallèle, les études de fond ont été poursuivies car les Parcs ont une mission pionnière, une mission d'expérimentation en matière d'aménagement du territoire. L'atelier d'urbanisme de notre Parc a ainsi participé à l'appel à projet national consacré à la Trame Verte et Bleue : l'intégration dans les documents d'urbanisme de la protection des corridors écologiques propices à la circulation de la faune et de la flore, a été travaillée par les quatre Parcs franciliens sous le pilotage de notre Atelier d'urbanisme et fait l'objet désormais d'une application concrète au fur et à mesure de la révision des POS, PLU et SCOT. De la même façon, les méthodes de connaissance des corridors écologiques ont été confrontées lors de présentations nationales et régionales. Le grand public n'était pas oublié ; le concept de Trame Verte et Bleue a pu cheminer dans les esprits grâce à des jeux, rallye, expositions...

L'exemplarité s'apprécie également dans le paysage au fur et à mesure de la restauration de prairies de fond de vallée, qui vient contrecarrer les reboisements naturels liés à l'abandon des terres, facteur de perte de biodiversité et de fermeture des paysages.

Ces quelques exemples témoignent de la vitalité de notre Parc naturel régional..., qu'il ne tient qu'à vous de découvrir plus avant en prenant connaissance de ce rapport d'activités.

Yves Vandewalle

Président du Parc naturel régional
de la Haute Vallée de Chevreuse

Sommaire

1. Nature et Environnement

- Connaissance du patrimoine naturel p 4
- Protection des espèces p 5
- ACAPP : Assistance, conseil, aide aux porteurs de projets Nature-Environnement p 6
- La trame verte et bleue p 7 à 9
- Ingénierie pour la restauration du Marais de Maincourt p 10
- Restauration de prairies patrimoniales p 11 à 13
- Les rivières p 14 à 15

2. Culture et Patrimoine

- Comité de sélection des projets culturels p 17
- Parade, l'art contemporain sur les routes régionales p 18
- Ce lieu qui m'importe p 19 à 20
- Des poètes dans la nature p 21
- Préservation et valorisation des fermes patrimoniales p 22
- Inventaire des moulins p 23

3. Urbanisme, Architecture et Paysage

- Conseil aux porteurs de projets privés p 25
- Exposition d'architecture, second volet p 26
- Conseils aux communes p 27 à 28
- Restauration du petit patrimoine p 29 à 30
- La maîtrise des énergies et le développement des énergies renouvelables p 31 à 32
- Sensibilisation au paysage p 33
- Utopies réalistes p 34
- Eco-construction et insertion professionnelle p 35 à 37

4. Développement économique et Agriculture

- Programme d'aide au développement économique p 39 à 41
- Une Marque Produit du Parc pour la viande p 42
- Mesures agro-environnementales p 43
- Eco Trophées p 44
- Les Jardins de Cogne p 45

5. Tourisme et Randonnée

- Circulations douces p 47 à 48
- Tourisme durable p 49
- Vaux de Cernay p 50
- Promotion touristique p 51

6. Communication et Education

- Echo des Ados p 53
- Club des délégués p 54
- Nos événements p 55 à 56
- Nettoyage de Printemps p 57
- Jeu de l'oie de la biodiversité en mouvement p 58
- Programme d'animations patrimoniales p 59
- Education à l'environnement et au territoire p 60 à 64
- Muséographie à la Maison du Parc p 65

7. Révision de la Charte

- Enquête publique p 67 à 69
- Les statuts p 69

8. Vie interne

- Evolutions des équipements du Parc p 71
- Hygiène et sécurité p 72

Compte administratif 2009

p 74

Programme d'action prévisionnel 2007-2010

p 75

Les Acteurs du Parc

p 77



Nature et Environnement

Connaissance du patrimoine naturel



Nature et Environnement

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACTS :

François HARDY
Alexandre MARI
Olivier MARCHAL

Oiseaux :

Les prospections entreprises sur le Parc entre 2008 et 2010 ont permis de recenser plusieurs espèces d'oiseaux. Parmi elles, 37 ont été identifiées comme d'intérêt patrimonial du fait de leur rareté. Méritant une attention toute particulière, chacune de ces espèces a fait l'objet de recherche affinées et se sont vues attribuer une série de propositions de conservation. A ce titre les programmes actuels (réouverture des fonds de vallée, pâturage, implantation de haies, Mesures Agro Environnementales) apparaissent comme des outils pertinents pour venir en aide aux espèces de milieux humides et prairiales (Bécassine des marais, Bécassine sourde, Pie-grièche écorcheur, Pipit farlouse...) relativement défavorisées dans le contexte agro forestier du Parc.



Les ZNIEFF :

Un premier programme (BP2009 n°587) a été engagé en 2009, pour finaliser la réactualisation sur les 21 communes du Parc naturel régional. Ce programme a démarré effectivement en 2010 puisque la notification de la DIREN a été officialisée en janvier 2010. Il se prolonge sur 2011.

Lancé en 1982 par l'Etat, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On distingue 2 types de ZNIEFF :

- les ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ;
- les ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Une modernisation nationale (mise à jour et harmonisation de la méthode de réalisation de cet inventaire) a été lancée en 1996 afin d'améliorer l'état des connaissances, d'homogénéiser les critères d'identification des ZNIEFF et de faciliter la diffusion de leur contenu. Cet inventaire est devenu aujourd'hui un des éléments majeurs de la politique de protection de la nature. Il doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire (document d'urbanisme, création d'espaces protégés, élaboration de schémas départementaux de carrière...). (Source INPN – MNHN).

En 2004, le Parc remplissait ses engagements auprès de l'Etat en réalisant en régie et sur ses propres fonds la modernisation des ZNIEFF de type 1 sur son territoire. En 2008, le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) d'Île-de-France, nouvellement reformé, validait le travail du Parc, à quelques exceptions près.

En 2010, un important travail a été réalisé en collaboration directe avec la DRIEE pour mettre à jour les listes de Znieff du territoire incluant les Communes de l'extension du Parc sur les Yvelines. De plus le Parc a rentré les données des fiches des Znieff réactualisées et validées sur le nouveau site de saisie en ligne mis en place au printemps 2010 par le MNHN.

Il reste encore pour 2011 à saisir environ la moitié des fiches déjà réactualisées et validées par le CSRPN, ainsi qu'à proposer les ZNIEFF de type II sur le parc actuel et les nouvelles communes du 78. Enfin, du travail d'inventaire de terrain est encore à faire, en partenariat avec l'ONF, pour réactualiser les Znieff de type II sur les nouvelles communes yvelinoises du Parc.



Nature et Environnement



Protection des espèces et des espaces

Protection et gestion des milieux naturels et des espèces

CALENDRIER :

de février à juin

OP/PROG :

PNR régie

PARTENAIRES :

ADVMC, Amicale Lévis, Bonnelles nature, CERF, CORIF

CONTACT :

Alexandre MARI
Grégory PATEK

CALENDRIER :

de février à avril

OP/PROG :

PNR régie

PARTENAIRES :

Associations, écoles... voir la liste complète sur notre site internet

CONTACT :

Grégory PATEK

Chouettes effraie et chevêche

Chevêche d'Athéna : le suivi des nichoirs aura permis de mettre en évidence 4 couvées dont 1 seulement a abouti (6 poussins et 2 jeunes à l'envol).

Effraie des clochers : la saison de reproduction 2010 aura donné lieu à 5 couvées et 12 jeunes respectivement 4 jeunes (Bullion), 2 jeunes (Choisel), 4 jeunes (Cernay-la-Ville), 2 jeunes (Senlisse).

Stage M2 :

Plan d'action en faveur de la Chevêche d'Athéna dans le Parc : élaboration d'un protocole de détermination des secteurs favorables à la nidification (Plateau de Vieille-Eglise-en-Yvelines/Auffargis, fond de vallée La Celle-les-Bordes/Bullion)

Stage M1 :

Plan d'action en faveur de la Chevêche d'Athéna dans le Parc : élaboration d'une méthodologie descriptive des habitats potentiels pour la Chevêche d'Athéna (plateau de Vieille-Eglise-en-Yvelines/Auffargis, fond de vallée La Celle-les-Bordes/Bullion).



Migration des amphibiens

Chaque année depuis 1994, un dispositif de récolte de batraciens est installé près de l'étang des Vallées, à Auffargis, afin de soustraire au maximum les populations reproductrices à une hécatombe provoquée par la traversée de la D24, très fréquentée par les automobilistes.

Ces animaux quittent leur abri hivernal (trous dans le sol en forêt, litière de feuilles) au mois de février pour rejoindre un point d'eau où les mâles et femelles vont s'accoupler et pondre des œufs.

Une bâche plastique installée sur 300 mètres linéaires de chaque côté de la route crée une barrière, derrière laquelle, une soixantaine de seaux sont enterrés. Au moment de la migration, les animaux longent la bâche jusqu'à tomber dans les seaux. Quotidiennement, l'équipe technique et les associations de bénévoles possédant une autorisation préfectorale récupèrent les individus puis les relâchent immédiatement de l'autre côté de la route après avoir identifié l'espèce de l'amphibien " piégé ".



Résultats de 2010

- Crapauds communs : 5454
- Grenouilles rousses : 153
- Grenouilles agiles : 242
- Grenouilles vertes : 14
- Tritons palmés : 88
- Tritons alpestres : 14
- Tritons crêtés : 3

TOTAL : 5968

ACAPP

Assistance, conseil, aide aux porteurs de projets

Véritable service public ouvert à tous pour la nature et l'environnement

De par sa connaissance du territoire et la transversalité de ses missions et compétences, le Parc constitue un interlocuteur privilégié pour de nombreux porteurs de projets à la recherche de conseils réglementaires, techniques et/ou d'une aide financière.

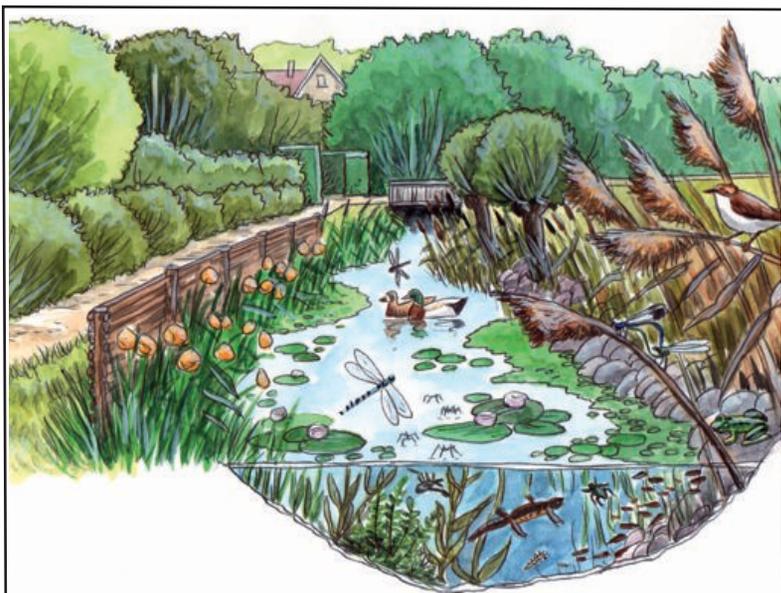
Les services du Parc apportent annuellement leur expertise et éventuellement un appui financier à de nombreux demandeurs : propriétaires privés, collectivités territoriales, partenaires institutionnels...

Exemples d'ACAPP réalisées en 2010 :

- Aménagement d'une rigole à Lévis-Saint-Nom,
- Plantation de vergers et saules à la Ferme des 4 étoiles à Auffargis,
- Plantation d'un verger à la Ferme blanche à Auffargis,
- Chantiers bénévoles à l'étang des Noës au Mesnil-Saint-Denis,
- Chantier de restauration d'une tourbière à Clairefontaine-en-Yvelines,
- Diagnostic écologique d'un étang historique privé en voie de comblement à Saint-Forget

Exemple : aménagement de la rigole d'Yvette à Lévis-Saint-Nom

La Commune a fait appel au Parc en juillet 2010 pour la mise en sécurité du site fréquenté par les enfants. Il s'agit d'un plateau d'évolution situé au hameau d'Yvette présentant un risque avéré d'enlèvement et de noyade dans une rigole très envasée. Après la rencontre avec les élus et un diagnostic de terrain, la mission Nature/environnement a proposé un projet améliorant la sécurité et valorisant d'un point de vue pédagogique (création d'une rigole/mare de découverte), écologique et paysager.



Nature et Environnement

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

OP/PROG :

PNR Régie
Mission
Nature - Environnement

ORIGINE DES FONDS :

Contrat de Parc

CONTACTS :

François HARDY
Virginie PASTOR
Annaïg MONTABORD
Alexandre MARI
Arnaud BAK
Grégory PATEK
Olivier MARCHAL
Adrien REY

Nature et Environnement



La trame verte et bleue :

Arcs écologiques franciliens

CALENDRIER :

Lancement en octobre 2009
Restitution en octobre 2010

OP/PROG :

569 et 628

PARTENAIRES :

Parcs naturels régionaux franciliens, DRIEE, Conseil Régional Ile-de-France, Fédération des Parcs et Ministère de l'Ecologie

ORIGINE DES FONDS :

Etat (Ministère de l'Ecologie – cofinancement Parcs)

BUDGET PRÉVISIONNEL :

74500 € : Ministère de l'Ecologie, 7000€ : contrat de Parc

CONTACTS :

Jennifer BERNACCHI
Laurence RENARD
François HARDY
Anne LE LAGADEC

Les quatre Parcs naturels régionaux franciliens se sont associés pour répondre à un appel à projets lancé en 2007 par le Ministre de l'écologie, Jean-Louis Borloo, sur le thème de la Trame verte et bleue. La constitution d'une Trame verte et bleue est une mesure phare du Grenelle de l'Environnement. Elle participe à l'engagement national en faveur de la biodiversité.

Le projet « Arcs écologiques franciliens » tendait à développer une complémentarité entre biodiversité, paysage et urbanisme, l'objectif étant de favoriser les continuités écologiques et paysagères des territoires périurbains soumis à de fortes pressions urbaines.

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, pilote du projet, a choisi de concentrer ses efforts autour de l'axe routier de la RN10, doublé de la ligne ferroviaire Paris-Chartres, infrastructures au cœur du futur Parc. Le maintien de la diversité du vivant autour de cet axe doit constituer un élément majeur de la réflexion territoriale vers une requalification des paysages et des tissus périurbains.

Arcs écologiques franciliens : transferts et retours d'expériences des Parcs franciliens

L'année 2010 a été marquée par la restitution du travail opéré pendant plus d'un an et demi par les Parcs naturels régionaux franciliens. Les Parcs ont ainsi participé à plusieurs événements nationaux, régionaux et départementaux afin d'échanger sur les méthodes, les expérimentations, les projets et les résultats du travail sur la Trame Verte et Bleue.

• Comité de Partenariat et de Transfert 2

Suite au succès de la première édition qui a eu lieu en novembre 2009 sur le thème des documents d'urbanisme et la trame verte et bleue, les Parcs franciliens et leurs partenaires régionaux, départementaux et locaux se sont retrouvés en mai 2010 pour échanger sur les méthodes d'inventaires et d'identification de la Trame Verte et Bleue en présence de gestionnaires de l'Espace, salle Paul Delouvrier au Conseil Régional Île-de-France.

Organisation : Parcs naturels régionaux franciliens avec pour pilote le PNR Haute Vallée de Chevreuse.

• Interventions dans le cadre de la Restitution Nationale de l'Appel à Projets Maison de la Mutualité – Paris – 30 juin 2010

Organisée par le Ministère de l'Environnement et la Fédération des Parcs, cette restitution a permis de rassembler l'ensemble des travaux des Parcs dans le cadre de l'appel à projets Borloo et de faire partager leurs expériences. Les Parcs naturels régionaux franciliens sont donc intervenus sur toutes les thématiques proposées : Inventaires et identification de terrain de la TVB par François Hardy (PNRHVC), Gouvernance francilienne : partage, échanges et sensibilisation à de multiples échelles par Anne Le Lagadec et Jennifer Bernacchi (PNRHVC), Documents d'urbanisme et TVB par Jennifer Bernacchi (PNRHVC) et Restauration des landes par Jean-Luc Hercent (PNR OPF).

Organisation : MEEDDM, Fédération des Parcs

• Restitution Régionale

Salle Paul Delouvrier 21 octobre 2010

Afin de conclure les travaux expérimentaux menés lors de cet appel à projets, les Parcs ont organisé une demi-journée de retours d'expériences, de bilans de leurs projets en deux séquences : les difficultés rencontrées et les apports positifs lors de la mise en place d'actions en faveur de la Trame Verte et Bleue.

Organisation : Parcs naturels régionaux franciliens avec pour pilote, le PNR Haute Vallée de Chevreuse.

• Congrès des Parcs – Octobre 2010 – PNR Montagne de Reims



biodiversité, urbanisme et paysage

Préserver les espaces naturels

Le Congrès des Parcs naturels régionaux de France a eu lieu en octobre 2010 dans le PNR de la Montagne de Reims avec pour thèmes la biodiversité et les continuités écologiques. Dans ce cadre, le PNR HVC a été sollicité pour faire part de l'expérience des parcs naturels régionaux franciliens sur les documents d'urbanisme et la Trame Verte et Bleue.

• Colloque sur le paysage de la DDT 78 Magny-les-Hameaux – Septembre 2010

La DDT des Yvelines organise tous les deux ans un colloque sur le paysage. L'année 2010 s'est penchée sur les questions du paysage et de la Trame Verte et Bleue. Colloque organisé en collaboration avec le Parc : les missions paysage, environnement et urbanisme sont intervenus pour faire part des études paysagères et environnementales en vue d'une meilleure intégration de la RN10.

Un travail francilien sur la Trame Verte et Bleue et les documents d'urbanisme

La mise en place de la Trame Verte et Bleue se fait à plusieurs échelles : nationale, régionale et locale, chacune des échelles ayant son importance et sa légitimité. Au niveau local, communal ou intercommunal, les documents de planification et les projets d'aménagement doivent prendre en compte les continuités écologiques avec des objectifs de préservation et de remise en bon état. Le séminaire du 17 novembre 2009 a permis de réunir techniciens, élus, associatifs d'horizons différents (urbanistes, environnementalistes, paysagistes, agriculteurs...) afin d'échanger, de débattre sur « l'identification et l'intégration de la Trame Verte et Bleue dans les documents d'urbanisme ». Forts de ce moment d'échanges, les Parcs naturels régionaux franciliens ont réalisé, en 2010, une synthèse des débats, réflexions, travaux et expériences.

Aménagements paysagers
proposés au Nord des
Essarts-le-Roi sur la RN10
3D réalisé suite aux
propositions des BET
Studio Nemo et Théma
Environnement
Réalisation : Terabilis



Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse : une réflexion écologique et paysagère autour de la RN 10

Le Parc a réalisé :

• Etude pour la requalification paysagère des corridors écologiques sur le tracé de la RN10

Suite à un diagnostic paysager s'appuyant sur les données environnementales du Parc, les bureaux d'études *Studio Nemo* et *Théma Environnement* ont pu émettre des propositions d'aménagement sur l'ensemble du linéaire de la RN10 avec un approfondissement de deux secteurs stratégiques : le secteur entre Rambouillet et Vieille-Eglise et le secteur des Rigoles.

• Etude sur le jeu d'acteurs et les partenariats possibles autour du projet de requalification écologique et paysagère de la RN10

Une multiplicité d'acteurs gravitent autour de la RN10 et peuvent agir sur la fonctionnalité écologique et la requalification paysagère du secteur. Le Parc a souhaité mieux connaître ce jeu

Nature et Environnement



... La trame verte et bleue

d'acteurs, maîtres d'ouvrages de l'aménagement et de l'environnement, et voir si leurs champs d'action pouvaient être mobilisés en faveur de la Trame Verte et Bleue. Ce travail a été réalisé par un étudiant en géopolitique, suivi par la mission urbanisme.

• Trame verte et bleue dans le tissu urbain des Essarts-le-Roi

Réalisé par un étudiant en paysage et environnement, suivi par la mission Paysage, ce travail a permis d'analyser le potentiel du réseau écologique des Essarts-le-Roi et les différentes actions qui pourraient être menées pour améliorer la trame écologique du tissu urbain de la commune. Le résultat se présente sous la forme d'un dossier écrit, de cartes synthétiques et de fiches-actions.

Diagnostic grande faune de part et d'autre de la RN10

Le territoire du Parc actuel constitue, au sein du massif forestier de Rambouillet, un des maillons essentiels de l'arc de biodiversité régionale. Bordé à l'Ouest par la route nationale 10 et la ligne ferroviaire Paris – Le Mans, et coupé au Sud-est par l'autoroute A10 doublée de la ligne TGV, le PNR souffre de ruptures de la trame verte et bleue du Parc, partie prenante de l'arc francilien, domageables notamment à la grande faune terrestre.

Représentée par le cerf élaphe, cette faune est étudiée à une échelle régionale et interrégionale. Les coupures du territoire du Parc sont interdépendantes car les populations de cerf circulent ou s'échangent des individus historiquement selon un arc traversant qui relie la vallée du Loing, le massif de Fontainebleau, le PNR du Gâtinais français, le massif Est et Ouest de Rambouillet, la forêt de Dreux, les massifs de l'Oise et la forêt de Carnelle.

Ces infrastructures barrières seront dans un très proche avenir complètement étanches à la faune sauvage terrestre car entièrement grillagées pour des raisons de sécurité routière. Un ouvrage inférieur dédié à la « grande faune » sous le faisceau A10/TGV et quelques voiries inférieures ou supérieures traversant les voies seront alors les seuls passages possibles, même si l'on sait déjà qu'ils ne sont pas fonctionnels pour la grande faune.

De grands passages de franchissement sont donc nécessaires sur le territoire du Parc. Ces ouvrages doivent être implantés de part et d'autre, connectés à des corridors fonctionnels (continus, d'une largeur suffisante, d'une bonne qualité écologique des habitats, tranquilles et dont l'environnement olfactif est propice, au regard de la proximité des lieux de fréquentation humaine).

L'objectif opérationnel du programme est double : arrêter un emplacement pour un futur ouvrage de franchissement sur la base de critères scientifiques validés, afin de s'assurer que les animaux l'emprunteront bien, et disposer pour cet endroit d'une étude de faisabilité complète de l'ouvrage en termes de génie civil.

Ce programme comprend les actions suivantes, réalisées en régie directe Parc et par des experts extérieurs (bureaux d'études spécialisés, Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, etc.) :

- Un grand nombre de prospections de terrain pour relever les indices de présence des animaux ;
- L'élaboration de cartographies locales et régionales de distribution des populations de cervidés ;
- Une interprétation scientifique des données conduisant à l'établissement des corridors écologiques ;
- La confrontation des corridors écologiques avec l'infrastructure ;
- L'ingénierie écologique du type de passage le plus adapté ;
- L'ingénierie du génie civil correspondante.

CALENDRIER :

juin 2010 – juin 2011

Op/PROG :

643

ORIGINE DES FONDS :

60% Région,
40% Département

BUDGET PRÉVISIONNEL :

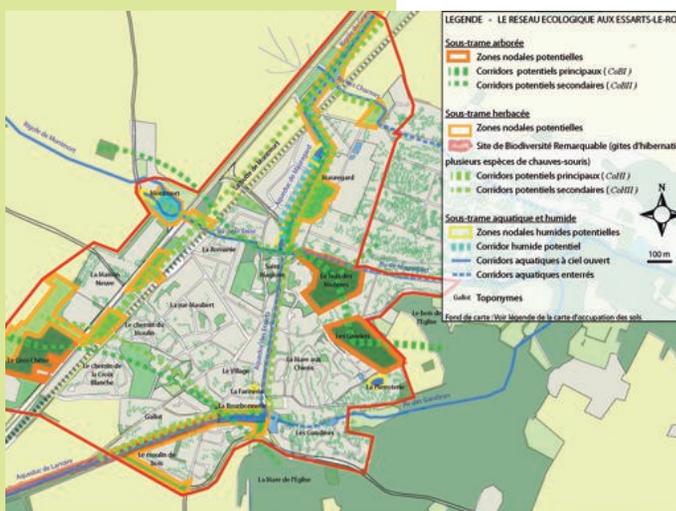
10 000 €

CONTACT :

François HARDY

Carte sur le réseau écologique aux Essarts-le-Roi

Réalisation : Samuel Trichot



Ingénierie pour la restauration écologique du marais de Maincourt

Restaurer les rivières et les milieux humides



L'opération de restauration écologique du marais de Maincourt est associée à la refonte complète du sentier de découverte du site. La phase d'ingénierie a véritablement commencé en avril 2010 avec l'intervention d'un bureau d'études en géophysique, dont la mission était de détecter et de qualifier les anciens tracés successifs de l'Yvette et des annexes hydrauliques liées historiquement aux aménagements du moulin.

La mission Nature/environnement du Parc a réalisé au cours de l'année 2010 le bilan écologique du site (terrain, analyse, et réalisation des cartes des milieux naturels, de

l'évolution des boisements, identification du réseau de fossés et drains, repérage des éléments d'intérêt patrimonial à prendre en compte et pouvant être mis en valeur...), en s'attachant à prendre comme périmètre d'étude l'ensemble des zones humides du marais, notamment les roselières situées en rive droite de l'Yvette.

Fin 2010, un bureau de géomètre piloté par la mission a réalisé un levé topographique fin d'un secteur de l'Yvette qui, excessivement creusé dans les années 1980, est probablement responsable d'une partie de l'assèchement des roselières attenantes. La mission a exploité ce relevé en réalisant des profils en long et en travers afin de mieux comprendre les dysfonctionnements hydrologiques des eaux de nappe et de surface (abaissement de la nappe et absence de débordement en cas de crue).

L'ensemble de ces éléments de diagnostic alimentera en 2011 la mission et ses partenaires scientifiques pour établir le projet de restauration.

La présentation de l'ensemble du projet d'aménagement (déboisement de certaines zones humides envahies, renforcement du caractère humide des roselières en favorisant les débordements de crue...) sera proposée en 2011 aux élus de la commune de Dampierre-en-Yvelines (propriétaire de la majeure partie du site actuel) ainsi qu'aux propriétaires privés concernés par les roselières et zones humides intégrées au périmètre d'étude du site. Le lancement des travaux de réaménagement pourrait intervenir à l'automne/hiver 2011/2012.

Nature et Environnement

CALENDRIER :

04/2010 à 09/2011

Op/PROG :

588 (2009) en partie
+ régie 2 personnes

PARTENAIRES :

Agence de l'Eau
Seine-Normandie

ORIGINE DES FONDS :

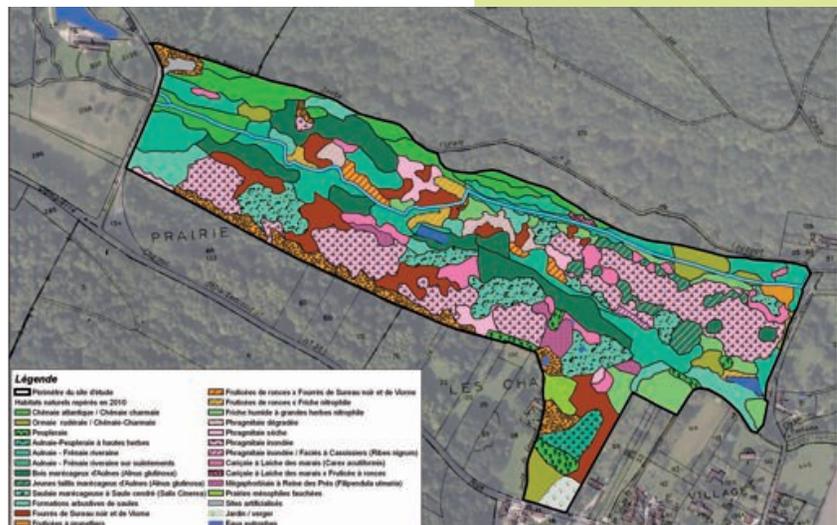
50% AESN, 50% Parc

BUDGET PRÉVISIONNEL :

27 000 € + salaires

CONTACTS :

François HARDY
Olivier MARCHAL



Nature et Environnement



Restauration de prairies

Préserver les milieux naturels

CALENDRIER :

juin 2010

MAÎTRES D'OUVRAGE :

Commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, PNR

PARTENAIRES:

Conseil régional d'Ile-de-France, propriétaire privé d'équin

CONTACT :

Arnaud BAK
François HARDY

1/ RNR Val et coteau de Saint-Rémy : mise en place d'un pâturage

Le Parc, co-gestionnaire des RNR de son territoire, assure la mise en œuvre des plans de gestion associés. Les Grands Prés de Vaugien constituent une zone humide de 17 hectares localisée le long de l'Yvette sur la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Le diagnostic écologique réalisé en 2004 de ce fond de vallée souligne qu'il s'agit d'un site d'intérêt majeur pour la biodiversité en raison de la présence de milieux humides ouverts : friches, prairies...

Ainsi, on y trouve 4 des 5 espèces protégées de la réserve naturelle régionale *Val et Coteau de Saint-Rémy* : le Sphinx de l'épilobe, l'Écaille marbrée rouge (papillons), la Panagée grande croix (coléoptère) et le Cordulégastre annelé (libellule). Néanmoins, cette biodiversité est menacée à court terme par la dynamique naturelle de boisement qui entraîne une fermeture du site.



Afin d'assurer la conservation des espèces remarquables sur ce site, il est indispensable de maintenir des milieux ouverts et de freiner le boisement. Ainsi, une clôture électrique légère a été installée en mai 2010 par les services du Parc avec l'aide des services techniques communaux.

Cette clôture a permis le pâturage extensif sur 2 ha de 4 poneys rustiques entre juin et septembre.

2/ Ingénierie opérations Vaux de Cernay et étang des Noës

La poursuite du programme de gestion pastorale des prairies humides patrimoniales a conduit à établir le diagnostic préalable à la restauration de deux nouvelles prairies à très forte valeur écologique : la prairie des Vaux de Cernay (9 ha) classée en Réserve Biologique Domaniale et celle de l'étang des Noës (3,5 ha) inscrite au réseau Natura 2000 (ZPS d'intérêt communautaire pour les oiseaux).

Un dossier technique évaluant les enjeux de conservation (habitats et espèces), les travaux de restauration à réaliser (déboisement et équipements pastoraux) et les modalités des pratiques agricoles à mettre en œuvre (fauche et pâturage extensif) a été réalisé par les services du Parc en concertation étroite avec le Comité Scientifique des RBD de l'Office National des Forêts d'une part, la commune du Mesnil-Saint-Denis et les services de l'Etat (DDT78 et DRIEE-IDF) d'autre part.

La contractualisation avec les propriétaires fonciers (ONF et Commune) a par ailleurs été établie (conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage) afin d'assurer la pérennité de la gestion sur une période de 20 ans.

Parallèlement, les démarches administratives (autorisation de travaux) et la demande de subvention auprès de l'AESN (participation à hauteur de 60% du montant des travaux) ont été engagées. Un marché public a été préparé pendant l'été et la phase de consultation lancée à l'automne. Les travaux seront conduits au cours de l'hiver 2010-2011.

CALENDRIER :

Ingénierie d'avril à décembre
Travaux prévues au début de l'année 2011

OP/PROG :

645

PARTENAIRES:

ONF, Commune du Mesnil-Saint-Denis, AESN, DRIEE-IDF, DDT78

ORIGINE DES FONDS :

60% Région,
40% Département

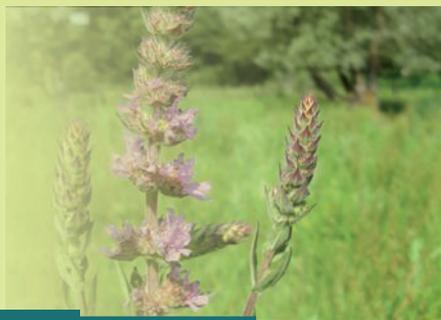
BUDGET PRÉVISIONNEL :

171 000 € H.T

CONTACTS :

Arnaud BAK
François HARDY

patrimoniales



Nature et Environnement

3/ Réouverture d'un coteau calcaire à Dampierre-en-Yvelines

Le coteau de Champbreton constitue un élément remarquable du patrimoine naturel du Parc. A cet endroit, une originalité géologique résidant dans la résurgence de calcaire a entraîné l'installation d'habitats naturels exceptionnels pour le secteur ramboliteux caractérisé par des sols sableux acides.

A l'échelle du Parc seulement trois stations de ce type représentant environ 3 ha sont connues. Ces coteaux thermophiles constituent des milieux très riches en espèces remarquables (orchidées, insectes) et présentent un intérêt patrimonial fort pour le territoire.

Suite à un contact avec le propriétaire d'une parcelle de 2 ha sur le coteau de Champbreton, un projet de restauration d'une prairie de pente a émergé en partenariat avec les services du Parc. Afin de permettre une action de la part du PNR sur ce terrain privé, un dispositif de contractualisation a été mis en place en début d'année 2011 par la signature d'un « Prêt à usage » pour une durée de 15 ans. Ce dispositif permet au Parc d'acquérir la maîtrise d'usage sur le site et d'engager des actions de restauration et de gestion favorisant la biodiversité locale.

Suite à l'abandon des pratiques agro-pastorales sur le site, la parcelle gérée en prairie jusqu'au début des années 1990, est presque entièrement colonisée par une jeune et dense fruticée de prunelliers. Les espaces herbacés ne représentent plus qu'une infime partie et sont très largement envahis par le Brachypode et les épineux. Cet état intermédiaire au boisement menace à très court terme la présence des espèces remarquables inféodées aux milieux ouverts ensoleillés. Des travaux de génie écologique vont conduire à la restauration d'une pelouse de pente sur la parcelle : réouverture grâce à un déboisement forestier et implantation d'une clôture agricole permettant l'entretien du site par pâturage extensif.



CALENDRIER :

Réalisation des travaux à l'automne/hiver 2011

OP/PROG :

642

ORIGINE DES FONDS :

60% Région,
40% Département

BUDGET PRÉVISIONNEL :

26 500 €

CONTACT :

Arnaud BAK

Restauration de prairies patrimoniales

Protection et gestion des milieux naturels

CALENDRIER :

Septembre 2010 à avril 2011

OP/PROG :

583

PARTENAIRES:

Commune de Bullion,
Agence de l'Eau Seine-
Normandie, Eleveurs

ORIGINE DES FONDS :

Région, Département, AESN

BUDGET PRÉVISIONNEL :

82 000 €

CONTACT :

Alexandre MARI

4/ Restauration de prairies humides de fond de vallée : Moutiers à Bullion et Le Breuil à Chevreuse



Le programme de « Gestion pastorale des prairies humides d'intérêt patrimonial en conduite extensive des troupeaux » établi en 2009 vise à reconquérir 250 hectares d'anciennes prairies en déprise sur le territoire du Parc. La prairie communale de Moutiers à Bullion (3,5 ha) et la prairie privée du Breuil à Chevreuse (7 ha) ont été retenues pour constituer les deux premiers sites d'intervention du programme sous maîtrise d'ouvrage du PNR.

A Moutiers, les travaux forestiers ont été réalisés dès le mois de septembre afin de profiter de meilleures conditions possibles d'intervention sur ce terrain marécageux. Les coupes d'abattage ont été réalisées manuellement et les grumes débarquées par traction animale (cheval de trait breton) et par treuillage à distance (câblage sur 220 ml à l'aide d'un tracteur forestier) afin d'éviter toute pénétration d'engins sur la parcelle. Une clôture agricole et une mare-abreuvoir ont été aménagées à l'aide d'une pelle mécanique équipée de chenilles en configuration « marais ». La pâture a été allotie en 3 parcs afin de conduire le pâturage des chevaux de Camargue en fonction des enjeux écologiques et de la ressource alimentaire disponible. Une convention de gestion a été signée avec un propriétaire riverain de la parcelle pour la mise au pré des animaux. Un lot de brebis de race Black Face issues de la ferme d'élevage de la Noue à La Celle-les-Bordes viendra par ailleurs compléter l'action des chevaux en fin d'été (pâturage saisonnier).

Au Breuil, le propriétaire s'est engagé à concéder la gestion de la prairie humide au PNR pour les 15 prochaines années (convention de prêt à usage). Cette vaste prairie humide de fond de vallée en déprise a donc fait l'objet de travaux de débroussaillage lourd (broyage de ronciers et de fourrés arbustifs impénétrables), d'une réhabilitation des clôtures agricoles vétustes et d'aménagements complémentaires permettant d'améliorer sa gestion par pâturage (recreusement et mise en défens des mares, pose de pompes de prairie, busage de fossés pour le franchissement des animaux...). D'autres interventions à vocation écologique et paysagère comme l'émondage de vieux saules « têtards » et le rabattage d'une haie arborée ont également été réalisées. Une convention de gestion a été signée avec la ferme d'élevage de la Grand'Maison à Chevreuse pour la mise au pré entre mai à novembre d'un lot de vaches de race blonde d'Aquitaine.

Les rivières

Restaurer les rivières et milieux humides

Ingénierie pour les travaux de défragmentation des rivières du Parc

Les 96 kilomètres de cours d'eau qui drainent le territoire constituent un biotope à la richesse naturelle patrimoniale. Ce biotope linéaire très ramifié est en perpétuel mouvement. Soumis à la force gravitationnelle, l'eau coule et dissipe son énergie hydraulique sur les roches et sédiments qui s'érodent, se déplacent et se déposent. C'est ce moteur perpétuel qui façonne les rivières, et détermine leur forme, leur aspect, et leur tracé, que l'on résume sous le terme d'hydromorphologie. Les êtres vivants de la rivière, ou biocénose, y sont adaptés, et la continuité du cours d'eau détermine leur présence et leur évolution.

La protection de la nature passe par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages, et dépend plus globalement de la qualité de l'aménagement du territoire. Les rivières locales sont transformées depuis plusieurs siècles pour les usages de l'homme - meunerie, tannerie, pisciculture, cressonnière, pont, retenue, etc. - ce qui se traduit par des barrages transversaux qui coupent le cours d'eau. Le moteur de l'hydromorphologie est alors bloqué, le biotope est endommagé par son artificialisation. Les 96 kilomètres de rivières sont ainsi entravés par plus de 150 ouvrages d'importance variable. La vie des cours d'eau est fortement impactée par cette fragmentation. Les poissons et autres animaux aquatiques ne peuvent plus circuler librement pour accomplir leur cycle de vie. Les services écologiques associés sont également défaillants (autoépuration, absorption des crues, etc.).

Les textes en vigueur (Directive Cadre sur l'Eau, Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques), fixent pour priorité l'atteinte du bon état des masses d'eau. Le bon état écologique passe par la restauration des continuités physique et biologique des cours d'eau (lois Grenelle, SDAGE). Aujourd'hui dans le bassin Seine-Normandie, en dépit de cette législation encourageante, les projets peinent à dépasser la phase d'intention ou de faisabilité. De manière incitative, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie augmente donc considérablement ses subventions en la matière pour les trois années à venir.

Un relevé précis de l'ensemble des obstacles sur la totalité des cours d'eau du territoire a été réalisé en régie directe Parc. Deux cas de figure : (1) des barrages de faible importance dont la suppression pourra être effectuée en régie ; (2) des barrages de plus grande ampleur dont l'effacement physique ou fonctionnel fait obligatoirement appel à des entreprises spécialisées.

- Diagnostic fin des barrages et de leur impact sur la rivière
- Ingénierie et choix des solutions techniques de défragmentation
- Concertation avec les propriétaires, les financeurs, les services de l'Etat
- Levés topographiques par un cabinet de géomètres (profils en long, profils en travers, altitude des ouvrages)
- Détermination de l'incidence de la suppression de chaque ouvrage sur l'amont et sur l'aval par un bureau d'ingénierie hydraulique
- Elaboration des dossiers de travaux et des dossiers réglementaires en régie avec le soutien du bureau d'ingénierie hydraulique
- Suivi soutenu des procédures réglementaires afin d'optimiser les délais d'instruction



OP/PROG :
646

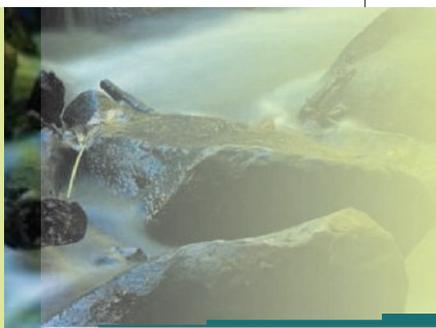
PARTENAIRES :
Agence de l'Eau Seine
Normandie

ORIGINE DES FONDS :
80% AESN, 20% Parc

BUDGET PRÉVISIONNEL :
240 000 € HT

CONTACTS :
François HARDY
Annaïg MONTABORD
Adrien REY

Nature et Environnement



Les rivières

Protection et gestion des milieux naturels

CALENDRIER :

animation annuelle

Op/PROG :

001P

BUDGET PRÉVISIONNEL :

60 000 €

ORIGINE DES FONDS :

50% AESN, 30% CRIF,
20% Parc

PARTENAIRES :

Agence de l'Eau Seine-Normandie, Conseil Régional d'Ile-de-France, Conseils Généraux des Yvelines et de l'Essonne

CONTACTS :

François HARDY
Annaïg MONTABORD

Animation des contrats de bassin : déroulement sur la Rémarde et préparation sur l'Yvette



Afin de répondre aux obligations de la directive cadre européenne visant à atteindre le bon état écologique des cours d'eau à l'horizon 2015, il a été demandé aux différents gestionnaires de la ressource en eau sur un même territoire d'homogénéiser leurs actions en élaborant un outil de programmation pluriannuel : le Contrat de bassin. A l'échelle de son territoire, le Parc est l'animateur et le coordinateur de deux Contrats de bassin : celui de la Rémarde amont (2010-2015) signé en septembre 2010 et celui de l'Yvette amont qui est en cours de préparation (2011-2016). A ce titre, les actions réalisées en 2010 par la cellule d'animation sont les suivantes :

- Soutien technique auprès des maîtres d'ouvrage du territoire de la Rémarde amont pour la mise en œuvre des actions prévues en 2010 dans le Contrat de bassin (exemple : rédaction d'un cahier des

charges pour un assistant au maître d'ouvrage dans le cadre de la réalisation du schéma directeur d'assainissement de la commune de La Celle-les-Bordes, en vue de la reconstruction de la station d'épuration communale ; définition des procédures à engager dans le cadre de la mise aux normes de la station d'épuration du hameau de la Bâte à Longvilliers, participation à la rédaction du cahier des charges pour l'étude d'impact de la station).

- Enquête et diagnostic du territoire de l'Yvette amont pour définir les enjeux du bassin versant.
- Rencontres individuelles des maîtres d'ouvrage du territoire de l'Yvette amont pour la définition de leurs besoins et projets pour les 5 ans à venir.
- Coordination avec les porteurs de projets de l'Yvette aval (SIAHVY) et de l'Orge amont (SIVSO).
- Cohérence de la politique territoriale par le suivi de la révision du SAGE Orge-Yvette et la participation aux commissions thématiques de travail.
- Réunions de concertation thématiques « L'assainissement des petites collectivités » et « Objectif Zéro Phyto » avec les élus du territoire du PNR

Campagne 2010 d'entretien de rivières

Le Parc poursuit sa mission d'entretien et de gestion des rivières, conformément aux engagements de sa Charte.

Il réalise une surveillance permanente et entreprend les travaux d'entretien nécessaires pour pérenniser les investissements réalisés le long des rivières, pour assurer un écoulement satisfaisant des flux, le maintien d'un bon étiage et la préservation de la qualité écologique des milieux aquatiques.

En 2010, le marché attribué à l'entreprise Belbeoc'h concernait des travaux :

- d'élagage et d'abattage sur le Rhodon à Saint-Rémy-lès-Chevreuse et à Milon-la-chapelle
- de débroussaillage sur le ru du Feu Saint-Jean à Auffargis.

CALENDRIER :

Exécution des travaux en février et mars 2010

Op/PROG :

003P

BUDGET PRÉVISIONNEL :

24 387 € TTC

ORIGINE DES FONDS :

40% AESN,
60% Communes

CONTACTS :

François HARDY
Adrien REY



Patrimoine

Patrimoine et Culture

Patrimoine et Culture

CALENDRIER :

16 mars, 5 juillet,
17 novembre

OP/PROG :

658

BUDGET PRÉVISIONNEL :

30 000 €

ORIGINE DES FONDS :

Région 60%
Département 40%

CONTACT :

Sophie DRANSART

Comité de sélection des projets culturels

Valorisation des patrimoines et actions culturelles

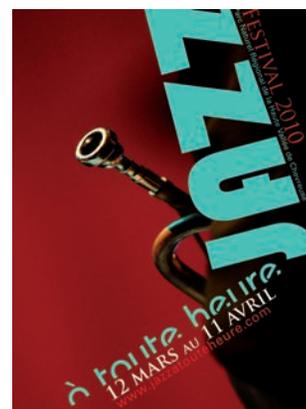
Le Comité de sélection des projets culturels est chargé de répondre aux demandes d'aides liées à des propositions culturelles ou artistiques. Il peut attribuer des aides financières et/ou un soutien en termes de communication (site internet, lettre d'information électronique, Echo du Parc...).

En 2010, le Comité de sélection des projets culturels s'est réuni à trois reprises : le 16 mars, le 5 juillet et le 17 novembre.

Festival Jazz à toute heure - Du 12 mars au 11 avril

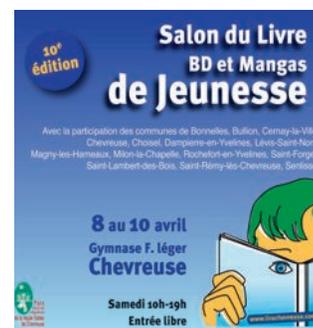
Le festival Jazz à toute heure a fêté ses 12 ans ! Au programme : concerts de jazz avec les plus grands musiciens dans différentes communes du Parc, et des rando-jazz encadrées par l'équipe du Parc.

Aide : 7 500 € ainsi qu'un soutien en communication et co-organisation des Rando'jazz.



Salon du Livre de Jeunesse - Du 6 au 11 avril

Cette dixième édition s'est déroulée au gymnase Fernand Léger à Chevreuse autour d'un hommage à Raymond Devos. Aide : 2 000 € ainsi qu'un soutien en communication.



L'art en Vallée de Chevreuse du XIXème siècle à nos jours - Du samedi 18 au dimanche 26 septembre

Exposition de peinture de Maurice-Emmanuel LANSYER, peintre paysagiste de l'école de Cernay et d'artistes contemporains, Jean-Claude APERT et Jacky BLUTEAU.

Organisée par l'Association *Peintres en Vallée de Chevreuse* au centre Léon-Germain Pelouse de Cernay-la-Ville.

Aide : 1 800 € ainsi qu'un soutien en communication.



Parcours Ateliers d'Artistes - 2 et 3 / 9 et 10 octobre

L'association Hélium rassemble des artistes plasticiens professionnels et engagés dans leur art mais aussi, pour son Parcours annuel, des musiciens, des danseurs, des poètes, des comédiens, des écrivains, des conteurs ...

Son objectif : développer les échanges interculturels, fédérer les artistes professionnels et leur permettre de rencontrer un large public. 70 artistes ont participé en 2010 dans quinze communes du PNR.

Aide : 1 000 € ainsi qu'un soutien en communication

Festival Calisto-235 : HONEY FIELDS - Du 21 au 30 novembre

Exposition, concert, cinéma... à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Gif-sur-Yvette, Saint-Lambert-des-Bois, Milon-la-Chapelle, Chevreuse.

Aide : 2 000 € ainsi qu'un soutien en communication.

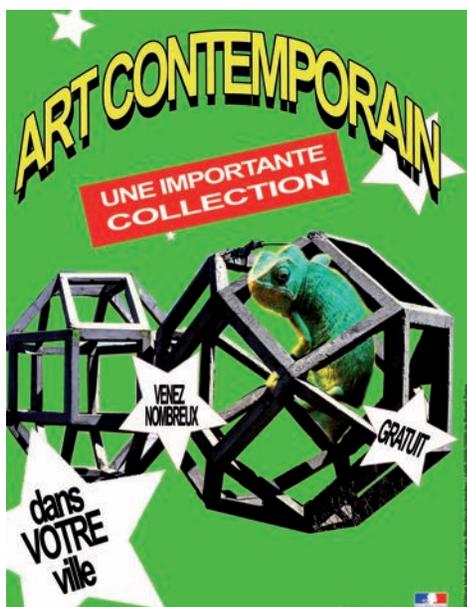


Parade, l'art contemporain sur les routes régionales



Patrimoine et Culture

Valorisation des patrimoines et actions culturelles



Parade est un dispositif nomade de présentation d'œuvres d'art contemporain qui a sillonné quelques villes ou villages de la vallée de Chevreuse en juin 2010. Ce projet emprunte l'esthétique des expositions foraines, façon "requins vivants", "dinosauriens" ou "reptiles vivants" pour présenter des œuvres issues de la collection du Fonds Régional d'Art Contemporain d'Ile-de-France, en jouant sur un décalage inattendu entre la forme et le contenu.

Ce projet a été une collaboration entre le FRAC Ile-de-France et le Parc, deux structures régionales qui ont conjugué leurs missions respectives de diffusion de l'art contemporain sur le territoire régional, et d'animation des villages. Ce fut l'occasion d'expérimenter une nouvelle forme de pré-

sentation de l'art contemporain imaginée par le FRAC : apporter au plus près des gens et sur un territoire rural sans équipement, des œuvres contemporaines. L'accès était gratuit et chaque visiteur accompagné par un médiateur s'il le souhaitait, formule très appréciée.

Une occasion de découvrir, par une scénographie adaptée, certaines figures de la création contemporaine internationale sur le mode de l'événement, de la curiosité et de la convivialité. Son commissaire, Guillaume Désanges, la présentait sur place aux visiteurs qui le souhaitaient afin d'expérimenter, de manière volontariste, le contact direct avec le public, dans un mouvement amoureux et bricolé, exigeant mais pragmatique, sérieux mais joyeux.

- Samedi 5 et dimanche 6 juin (10h-18h): **SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE**, cour du restaurant scolaire (proche école Jean Jaurès), 277 visiteurs.
- Samedi 19 et dimanche 20 juin (10h-18h): **ROCHFORT-EN-YVELINES**, place de la Mairie, 216 visiteurs.
- Vendredi 25 (12h-20h) et samedi 26 juin (10h-18h) : **BULLION**, terrain de basket de l'école, 275 visiteurs ainsi que des visites guidées spécifiques : 5 classes de l'école élémentaire et 1 groupe du CPR de Bullion, l'équipe technique du Parc.

Sur les trois week-ends, le dispositif a accueilli 768 visiteurs.



CALENDRIER :

juin

Op/PROG :

Régie PNR

PARTENAIRES :

FRAC Ile-de-France

BUDGET PRÉVISIONNEL :

20 000 €

ORIGINE DES FONDS :

Région 60%

Département 40%

CONTACT :

Sophie DRANSART

Patrimoine et Culture

CALENDRIER :

d'octobre à décembre

Op/PROG :

616

PARTENAIRES :

Conseil général des Yvelines, Mairie de Voisins-le-Bretonneux, Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Communauté de communes du Pays de Limours.

BUDGET PRÉVISIONNEL :

21 345 €

ORIGINE DES FONDS :

Région 60%
Département 40%

CONTACT :

Sophie DRANSART



Ce lieu

Valorisation des patrimoines et actions culturelles

Ce lieu qui m'importe... est un projet d'écriture intercommunal et intergénérationnel proposé par Michèle Geoffroy, conteuse. Il a pris corps dans le contexte d'élargissement du Parc et a pour ambition d'initier la rencontre : rencontre entre des habitants, rencontre entre des communes de « l'ancien » Parc et du « nouveau », rencontre entre des hommes et des lieux. Des habitants volontaires de 11 communes, qui ont travaillé en duos d'écriture, ont été invités à parler de leur commune, par le « petit bout de la lorgnette », à évoquer un lieu personnel qui leur importe. Ces regards, ces mots, disent et rassemblent autour d'un territoire commun, vécu, évoqué dans ses dimensions historiques, naturelles, paysagères mais aussi imaginaires.



Sylvie (58 ans), Margarita (49 ans), Hugues (12 ans), Evelyne (62 ans), Amandine (14 ans), Catherine (50 ans), Annie (67 ans), François (52 ans), Sophie (48 ans), Juliette (18 ans), Eva (12 ans), Théo (10 ans et demi), Christiane (67 ans), André-Marc dit «Ded» (79 ans), Joanna (19 ans), Laurent (45 ans), les 17 enfants de l'école de Saint-Jean-de-Beauregard (de 6 à 11 ans) et leur maîtresse Laurence, ont ensuite rencontré



le poète et musicien Antonio Placer qui a construit avec eux un spectacle musical. Pour donner plus de voix, ces créations ont été répétées avec l'Ensemble vocal de Saint-Quentin-en-Yvelines. C'est la quintessence de ce travail commun qui a été proposée le 5 décembre au Domaine de Quincampoix, vieille ferme fortifiée caractéristique des plateaux céréaliers de l'Hurepoix...

Les communes d'Auffargis, Bullion, Fontenay-les-Briis, Hermeray, La Celle-les-Bordes, Magny-les-Hameaux, Saint-Forget, Saint-Jean-de-Beauregard, Saint-Léger-en-Yvelines, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et de Senlis se sont également investies avec les écrivains et ont proposé des rencontres, chacune originale, avec les habitants et leurs écrits durant les mois d'octobre et novembre 2010.



qui m'importe

Patrimoine et
Culture

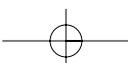
Programme des animations :

- Samedi 2 et dimanche 3 octobre : expositions animées à Saint-Jean-de-Beuregard, 20 personnes.
- Du samedi 9 octobre au 15 décembre : exposition et jeux d'écriture à La Celle-les-Bordes, 15 personnes.
- Samedi 9 octobre : promenade contée en forêt d'Hermeray, 25 personnes.
- Dimanche 10 octobre : lectures en images, musiques et saveurs à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, 24 personnes.
- Dimanche 10 octobre : lectures à plusieurs voix à Fontenay-les-Briis, 30 personnes.
- Dimanche 17 octobre : lectures contées à Saint-Forget, 32 personnes.
- Dimanche 7 novembre : à Saint-Léger-en-Yvelines, 53 personnes.
- Jeudi 11 novembre : lecture animée à Senlisse, 86 personnes.
- Samedi 20 novembre : promenade contée à Bullion, 45 personnes.
- Vendredi 26 novembre : veillée en musique à Magny-les-Hameaux, 25 personnes.
- Dimanche 28 novembre : exposition et jeux d'écriture à Auffargis, 45 personnes.
- Dimanche 5 décembre : spectacle musical collectif avec Antonio Placer et l'Ensemble vocal de Saint Quentin-en-Yvelines au Domaine de Quincampoix (Les Molières), 195 spectateurs. 400 scolaires ont eux aussi assisté au spectacle.



Dans le cadre de ce projet, un recueil des textes écrits par les habitants a été publié.

Il est en vente à la Maison du Parc au prix de 4 € .



Patrimoine et Culture

CALENDRIER :

Dimanche 3 octobre

OP/PROG :

Régie PNR

PARTENAIRES :

Maison de la Poésie

BUDGET PRÉVISIONNEL :

957,66 €

ORIGINE DES FONDS :

Région 60%
Département 40%

CONTACT :

Sophie DRANSART



Des poètes dans la nature

Préserver les patrimoines bâtis et étudier leurs éventuels prolongements contemporains

Le Parc et la Maison de la Poésie de Saint-Quentin-en-Yvelines, en partenariat avec la mairie de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ont proposé à deux poètes, Hervé Martin et Lydia Padellec, une résidence d'écriture sur la réserve « Val et coteau de Saint-Rémy ».

Cette présence poétique est la troisième de la série de résidences d'écriture au sein des Réserves Naturelles Régionales du Parc. Après celle de Châteaufort en 2008 et celle de Bonnelles en 2009, la dernière réserve a été à son tour mise en mots et a servi de support de création littéraire.

Dans le cadre de *PoésYvelines – La semaine des poètes*, le dimanche 3 octobre au château de Vaugien, le lancement de la résidence à l'occasion d'un petit-déjeuner en musique a permis aux 60 personnes présentes de découvrir l'univers d'écriture des poètes.

Les lectures déambulatoires dans le château et son parc étaient accompagnées par la flutiste Caroline Bosselut.



Suite de l'opération :

Cette résidence d'écriture se terminera en 2011 par la lecture des textes écrits au cours de la résidence. Elle sera accompagnée musicalement par le vibraphoniste Franck Tortiller, le dimanche 27 mars à la Fondation Coubertin (Saint-Rémy-lès-Chevreuse). Fin 2011, est prévue l'édition d'un recueil des textes produits lors des trois résidences.



Préservation et valorisation des fermes patrimoniales

Valoriser les patrimoines naturels, paysagers et culturels par des approches transversales

Construire un projet dans une ferme patrimoniale. Fiches-conseil pour une évolution respectueuse du bâti ancien

Suite à l'inventaire des fermes patrimoniales réalisé en 2008 et à la plaquette grand public publiée en 2009, le Parc a édité des fiches-conseil destinées à aider les porteurs de projets privés ou publics dans leurs démarches. Ces fiches rappellent les enjeux inhérents à ce patrimoine et la nécessité de le préserver. Parce que la stricte restauration est parfois difficile, elles sont essentiellement orientées sur les évolutions de ces ensembles patrimoniaux et abordent les thèmes suivants : l'architecture des fermes, le paysage qu'elles créent, la méthodologie du projet et les aspects réglementaires. Elles ont pour objectif d'amener les propriétaires à s'interroger sur leur bien et à avoir un regard global et avisé au moment de la définition de leur projet.

Diffusion des résultats de l'inventaire des fermes patrimoniales et de la méthodologie suivie

Les PNR ont un rôle d'expérimentation et à ce titre de diffusion de la méthodologie des travaux qu'ils réalisent.

Dans cette optique, le Parc a participé au colloque organisé dans la Brenne par la Fédération intitulé *L'Inventaire du patrimoine bâti dans les PNR. Pourquoi faire, pour quoi faire et comment faire ?* Ces journées d'études étaient ouvertes aux différentes collectivités ou institutions (chercheurs, techniciens, élus...) pouvant être amenées à réaliser des inventaires du patrimoine bâti. La méthodologie suivie pour l'inventaire réalisé sur les fermes patrimoniales et les suites données notamment en matière d'aménagement et de gestion du territoire y ont été présentées. Des actes (à paraître) viendront étayer cette diffusion.

Parallèlement, le travail réalisé autour des fermes patrimoniales a été présenté à un plus large public grâce à la parution d'un article (une double page) dans la revue *Maisons paysannes de France* (n°179), éditée par l'association éponyme.

Réalisation d'une exposition photos : Découvrez les grandes fermes

Afin de sensibiliser le grand public à la valeur patrimoniale des grandes fermes du territoire, le Parc a réalisé une exposition de photographies offrant des vues inconnues sur ces ensembles. Ainsi, des vues aériennes, dont quatre photographiées par Yann Arthus-Bertrand et deux lors des campagnes d'inventaire de la Région ont été imprimées sur des bâches de 80x120 cm destinées à être exposées en extérieur. Ces vues sont accompagnées de photos de détails caractéristiques à préserver, également imprimées sur des bâches de dimensions similaires et d'un panneau introductif.

Cette exposition a été présentée pour la première fois dans la cour de la ferme de Champ Garnier (ferme en exploitation et dont les bâtiments ont été jugés exceptionnels d'un point de vue patrimonial) à l'occasion de la Fête des fermes 2010. Elle a été exposée de nouveau durant la période estivale dans la cour du château de la Madeleine puis dans la cour de la ferme de la Grange aux Moines à Saint-Jean-de-Beauregard. Elle est également utilisée par la mission Pédagogie.



Patrimoine et Culture

CALENDRIER :

De janvier à juin

OP/PROG :

595 (fiches)
et 549 (exposition)

PARTENAIRES :

Service Patrimoines et Inventaire de la Région Île-de-France

BUDGET PRÉVISIONNEL :

2000 € (fiches)
et 4500 € (exposition)

ORIGINE DES FONDS :

Région 60%
Département 40%

CONTACTS :

Virginie CHABROL
Sophie DRANSART

Parallèlement au travail de sensibilisation et de mise en valeur mené sur ces fermes, le Parc accompagne propriétaires privés et collectivités dans leurs démarches pour favoriser le maintien d'une vie dans ces ensembles tout en préservant leurs qualités patrimoniales. Grâce à la connaissance acquise sur l'architecture et l'histoire de ces fermes, il constitue aujourd'hui un interlocuteur privilégié pour les porteurs de projets à la recherche de conseils techniques et réglementaires.

Cet accompagnement est multiple : intégration de données relatives aux fermes patrimoniales dans les Porter à Connaissance (ex : Saint-Forget, Bonnelles) puis suivi de leur prise en compte dans les règlements d'urbanisme en réalisation (ex : orientations d'aménagement pour la ferme du centre-ville de Fontenay-les-Briis), notes relatives à des projets et à des fermes spécifiques (ex : grange Saint-Clair à Pecqueuse), conseils aux porteurs de projets (ex : ferme de la Douairière à Cernay-la-Ville, porteur de projet privé, ferme de Villezier à Saint-Jean-de-Beauregard, porteur de projet public).

Patrimoine et Culture

CALENDRIER :

rendu pour mars 2011

OP/PROG :

659

PARTENAIRES :

Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, Association TUD-RIV

BUDGET PRÉVISIONNEL :

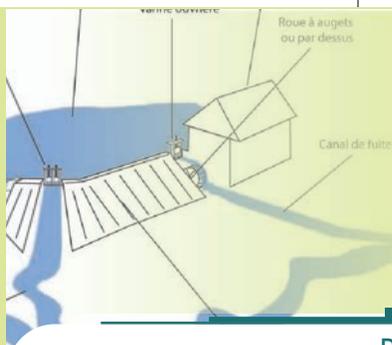
26 800 €

ORIGINE DES FONDS :

Région 60%
Département 40%

CONTACTS :

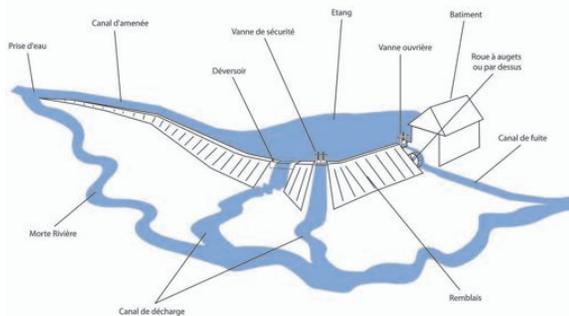
Sophie DRANSART
François HARDY



Inventaire des Moulins

Préserver les patrimoines bâtis et étudier leurs éventuels prolongements contemporains / Valoriser les patrimoines naturels, paysagers et culturels par des approches transversales

En novembre 2007 a été signée une convention avec l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne et l'association de chercheurs *Techniques, usages et droit des rivières* (TUD-RIV), en vue de réaliser une étude patrimoniale « argumentaire » sur la conservation contradictoire des biefs de moulins et des milieux naturels humides associés.



L'étude expérimentale qui portait sur les sept moulins de l'Yvette amont est achevée. Elle a permis de retenir des critères historiques rigoureux pour identifier et caractériser l'intérêt patrimonial des moulins ainsi qu'une méthodologie. Ces mêmes moulins font l'objet

d'un programme d'ingénierie pour les travaux de défragmentation des rivières du Parc (programme BP 2010 n°646), fondé sur l'écologie, la topographie, l'hydraulique des cours d'eau, et les apports historiques et patrimoniaux de l'étude.



En parallèle, cette méthodologie est appliquée à l'ensemble des 23 moulins du Parc qui restent à étudier, de façon à alimenter le programme d'ingénierie décrit ci-dessus. Cette dernière phase de l'étude historique et d'inventaire des moulins du Parc s'est déroulée dans le cadre du partenariat scientifique et universitaire renouvelé avec les mêmes intervenants : l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne et l'association TUD-RIV.

Cette étude a eu pour objectif de réaliser un inventaire diagnostique des moulins du Parc selon la méthodologie établie à l'issue de la précédente convention et de préciser les critères historiques et patrimoniaux permettant de caractériser et établir un intérêt patrimonial des moulins. Ces éléments ont une valeur d'aide à la décision pour le Parc lorsqu'il doit instruire des demandes d'aide financière des propriétaires, pour le curage d'entretien de leurs biefs et/ou la restauration des ouvrages hydrauliques.



Urbanisme, Architecture et Paysage

Urbanisme, Architecture, Paysage

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

PARTENAIRES :

DRIEE, STAP 78, DDT 78,
CAUE 78, ALME-SQY, etc.

BUDGET PRÉVISIONNEL :

Budget de fonctionnement
du Parc

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACTS :

Isabelle BEAUVILLARD
Bernard ROMBAUTS
Betty HOUGUET
Julien DELILE
Jennifer BERNACCHI
Laurence RENARD



Conseil aux porteurs de projets privés

Protection et la valorisation des patrimoines

L'Atelier répond à de nombreuses sollicitations de porteurs de projets privés : particuliers, associations, artisans et commerçants, PME, agriculteurs, promoteurs et aménageurs, etc. Les demandes de conseil sont très diverses : projets paysagers, urbains et architecturaux pour lesquels une expertise éco-environnementale, patrimoniale ou architecturale est nécessaire. Les conseils se font le plus en amont possible des projets et peuvent se poursuivre aux différents stades d'élaboration, selon leur importance. Parfois ces conseils s'apparentent à une véritable assistance. Conseils en termes de programmation, esquisses, assistance pour la constitution d'un dossier administratif, après remise de l'avant-projet détaillé et lors de la réalisation du chantier.



L'Atelier mobilise tous ses outils pour assurer ce conseil dans les meilleures conditions : développement du site internet, édition et réédition de nombreux guides, relation avec les nombreux partenaires...

Isabelle Beauvillard assure la majorité des conseils aux particuliers. Elle oriente notamment ceux-ci vers les centres de ressources utiles et vers des professionnels reconnus.

Recensement des conseils toutes thématiques confondues au sein de l'Atelier :

(Tous les conseils sont répertoriés dans une base)

Conseils par téléphone : 334

Conseils par mail : 123

Rendez-vous et visites sur place : 52

Rédaction de notes de conseil : 24



Exposition d'architecture Second volet

Protection et valorisation des patrimoines

L'exposition « Architecture contemporaine en Vallée de Chevreuse » a été conçue pour apporter un éclairage nouveau sur les interactions possibles entre l'expression architecturale, le patrimoine et les paysages. Il est apparu que la qualité architecturale pouvait être mise en valeur et confortée, via la présentation de réalisations contemporaines sur le territoire du Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse.

Après un premier volet en 2008 réalisé pour les Journées du Patrimoine, le Parc et le photographe Stéphane Asseline ont lancé en 2010 un second volet d'exposition avec cette fois les photographies de douze nouvelles réalisations architecturales.

Il apparaît important pour le Parc d'accompagner la tendance contemporaine vers davantage de qualité architecturale. Cette opération participe à la valorisation du territoire. Ces photographies constitueront également une base documentaire pour des publications, des articles et des études sur les capacités d'innovation d'un espace naturel et patrimonial protégé.

L'exposition s'installera aussi à la Maison du Parc et dans les communes. Elle est également disponible sur le site Internet du Parc.

Quelques exemples :



Un lien pour réunir 3 siècles, la rénovation architecturale pour prolonger l'histoire

Lieu : DOMAINE DE MERANTAIS (Magny)
Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération de St-Quentin-en-Yvelines.
Maître d'œuvre : Agence BASALT Architecture.
Programme : réhabilitation d'un site historique et création de la structure Gérondicap, centre de soins et de formation de jour pour la maladie d'Alzheimer



Urbanisme, Architecture, Paysage

CALENDRIER :

18 / 19 septembre
et 13 / 14 novembre

OP/PROG :

574

PARTENAIRES :

Stéphane ASSELINE
photographe,
les porteurs de projets

BUDGET PRÉVISIONNEL :

6 500 € TTC

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACTS :

Betty HOUGUET
Bernard ROMBAUTS

Autoconstruction d'une maison écologique Maison à ossature bois

Lieu : LEVIS-SAINT-NOM
Maître d'ouvrage : particulier
Maître d'œuvre :
autoconstruction écologique
Programme : maison individuelle

Maison écologique neutre en énergie, plus qu'une maison passive !!

Lieu : MONTFORT-L'AMAURY
Maître d'ouvrage : particulier.
Maître d'œuvre : Emmanuel
Coste, architecte à Houdan (78)
Programme : maison individuelle

Urbanisme, Architecture, Paysage

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

PARTENAIRES :

DRIEE, STAP 78, DDT 78,
CAUE 78, ALME-SQY, etc.

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

BUDGET PRÉVISIONNEL :

Budget de fonctionnement
du Parc

CONTACTS :

Bernard ROMBAUTS
Jennifer BERNACCHI
Julien DELILE
Laurence RENARD
Betty HOUGUET

Conseils paysagers : Les routes

- **Saint-Rémy-lès-Chevreuse, rue de Paris**
- **Carrefour D 91 près de Bulloyer, Magny-les-Hameaux**
- **Carrefour D 91 à Saint-Lambert-des-Bois**
- **Carrefour D 91 à Senlisse**
- **Carrefour D 906 à Cernay-la-Ville**



Conseils aux

Maîtrise de l'aménagement du territoire
Protection et valorisation des patrimoines

Architecture

Bonnelles :

9 logements OPIEVOY, conseil en cours de chantier /
34 logements OPIEVOY, conseil en phase projet /
Conseil pour la réhabilitation de la maison des
Associations / Conseil pour deux tennis couverts



Châteaufort :

Projet de restauration d'une
entrée du domaine d'Ors

Cernay-la-Ville :

Projet d'un nouveau hangar agricole / faisabilité sur
opportunité d'achat du bâtiment de la Poste

Chevreuse :

Phase de programmation de la Maison des associations / projet de 34
logements rue de la Tour, Sarl JJEB et SAS Berceto / projet de 38 loge-
ments rue Charles Michel Franco-Suisse / projet de logements pour M.

Clairefontaine-en-Yvelines :

Conseil sur projet de bâtiment de stockage pour la FFF /
Conseil pour la restauration du portail de l'ancienne église

Dampierre-en-Yvelines :

Conseil sur projet pour la
nouvelle station d'épuration

Fontenay-les-Briis :

Conseil pour l'aménagement
d'une ferme en centre village

Forges-les-Bains :

Conseil sur l'aménagement de l'éco quar-
tier du "Pré aux chevaux" / conseil sur
un projet de résidence hôtelière

Les Molières :

Suivi projet de ferme pour
autistes, association
La Landemaine

Milon-la-Chapelle :

Suivi projet d'agrandisse-
ment de la Fondation
Anne de Gaulle

Saint-Jean-de-Beauregard :

Conseil pour la préemption
d'une grande ferme

Saint-Lambert-des-Bois :

Conseil sur projet
d'extension de l'usine Nestlé /
conseil sur la rénovation
du Centre de
séminaire de Port-Royal



Saint-Rémy-lès-Chevreuse :

Conseil sur 15 logements rue Chesneau, Foncière de la
Vallée de Chevreuse / conseil en cours de chantier pour
l'opération de logements sur terrains de la poste /
montage juridique du cœur de bourg / conseil pour la
réalisation de 5 logements écologiques très sociaux ,
SNL 78



Rochefort-en-Yvelines :

Suivi du contrat rural

communes

Urbanisme, Architecture, Paysage

Paysage

Auffargis:

Création d'un verger en entrée de village

Bonnelles :

Restauration de l'allée de la Duchesse / Aménagement paysager du mail

Cernay-la-Ville :

Finalisation des travaux de la source du Petit moulin / Plantations en entrée de ville le long de la RD24



Chevreuse :

Plantations à la ferme de la Grand'maison

Choisel :

Aménagement de la place de la mairie

Magny-les-Hameaux :

Définition de l'implantation des aires de stationnement et des accès à Port-Royal

Saint-Rémy-lès-Chevreuse :

Suivi de la charte urbaine à St Rémy (Prog. 654, 31 500 €) / Conseil pour l'aménagement de la rue de Paris

Rocheft-enYvelines :

Création d'un cheminement et valorisation des abords du lavoir

Senlisse :

Aménagement paysager de l'entrée de bourg et de l'aire de stationnement



Urbanisme

Suivi des PLU :

- Assistance aux communes pour le lancement de PLU : présentations du PLU aux élus, cahiers des charges, participation au jury de sélection du bureau d'études : **Rocheft-en-Yvelines, Auffargis, Saint-Forget, Chevreuse, les Essarts-le-Roi...**

- Porter à connaissance
- Participation à environ 70 réunions de travail sur les PLU en cours
- Relecture et commentaire des versions de travail
- Deux avis (**Forges-les-Bains et Le Mesnil-St-Denis**)
- Réflexion sur des expérimentations dans les PLU : Trame verte et bleue, densification etc.

Projets et études urbaines

Cernay-la-Ville : étude de faisabilité d'aménagement et de construction rue du Lavoir / Poste
Clairefontaine-en-Yvelines : étude paysagère, urbaine et architecturale sur le secteur de l'abbaye

Magny-les-Hameaux : étude urbaine, architecturale et paysagère du hameau du Village

Senlisse : note de conseil pour une modification du POS

Fontenay-les-Briis : accompagnement des réflexions sur le centre-bourg

Urbanisme, Architecture, Paysage

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

Op/PROG :

593, 594, 671, 030 (n°111, 104, 118, 119, 120 et 124)

PARTENAIRES :

STAP 78, Fondation du patrimoine, artisans et entreprises du bâtiment, Réseau du Pôle éco construction, architectes du patrimoine, etc.

BUDGET PRÉVISIONNEL :

155 535 € HT pour la totalité des subventions aux communes concernant ces opérations

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACTS :

Bernard ROMBAUTS
Sophie DRANSART
Virginie CHABROL
Ghyslaine WOLFF



Restauration du

La protection et la valorisation

Toutes ces opérations font l'objet d'un suivi architectural par l'architecte du Parc ou la mission patrimoine culturelle.

Auffargis

Restauration des façades à pierre vue de l'ancien logis du Manoir de la Recette qui fut construit dans la première moitié du XVI^e siècle par une branche cadette de la famille d'Angennes. Il s'agit du plus ancien bâtiment de la commune dont l'architecture domestique Renaissance est assez rare sur le Parc.

Dampierre-en-Yvelines

Création d'une nouvelle passerelle en bois de 7 mètres de longueur pour franchir l'Yvette à proximité du hameau de Maincourt. Cette passerelle permet de faire passer les usagers qui sont nombreux sur ce chemin de randonnée (GR 11) : piétons, cavaliers, cyclistes. Cette passerelle a dû être réalisée en urgence pour remplacer l'ancienne passerelle qui s'était effondrée. Elle a été réalisée par un artisan local avec du chêne et du robinier faux acacia, essence particulièrement résistante en milieu humide.

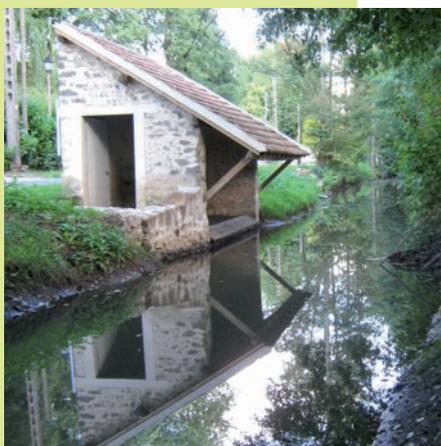


Le Mesnil-Saint-Denis

Restauration des fondations d'une portion de mur des douves du château-mairie.

Milon-la-Chapelle

La commune de Milon a restauré le clocheton de la chapelle. Les travaux ont concerné la charpente (beffroi), la couverture en ardoise, la restauration du Coq girouette. Les deux cloches font l'objet d'une demande de classement au titre du patrimoine mobilier historique.



Rochefort-en-Yvelines

La commune a restauré deux lavoirs de bords de rivières, typiques de l'architecture publique de la seconde moitié du XIX^e siècle.

- Le lavoir « Chemin sous la ville » a été entièrement restauré ainsi que ses abords.
- Le lavoir de Bourgneuf situé entre la rue du Moulin et la rivière Aulne également, appelée La Celle à cet endroit, a été partiellement restauré.



petit patrimoine

Urbanisme,
Architecture,
Paysage



des patrimoines

La commune a également restauré le portail (grille en fer forgé de la fin du XVIIIe) et une partie du mur du cimetière des Princes (une donation stipule que la commune devra constamment entretenir en parfait état l'ensemble de ce cimetière).

Saint-Lambert-des-Bois

Restauration des murs de clôture, des façades, du cadran solaire et de la cloche de l'ancien presbytère / école des filles de la commune. Ce bâtiment a été acquis par la commune qui a réalisé 9 logements aidés au cœur du village. Cette opération de belle envergure a été menée sous maîtrise d'ouvrage communale. Exemplaire par la conjugaison de dimensions sociales, patrimoniales et éco-environnementales, elle a fait l'objet d'un article dans l'Echo du Parc.



Le Presbytère de Saint-Lambert-des-Bois, après sa transformation en logements aidés.

Senlisse

Restauration du portail du cimetière et de la porte de l'église.



Vieille-Eglise-en-Yvelines

Financement d'un bardage bois pour une nouvelle ferme équestre.



Urbanisme, Architecture, Paysage

CALENDRIER :

Année 2010

OP/PROG :

637 et 638

PARTENAIRES :

ALME-SQY, ADEME, CAUE 78, ONF énergie, réseau du Pôle éco construction, etc.

BUDGET PRÉVISIONNEL :

25 900 € et 35 000 €

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACTS :

Betty HOUQUET
Bernard ROMBAUTS



La maîtrise des développement des

Partenariat avec l'ALME

Ce partenariat a été formalisé par une convention-cadre complétée par un programme d'actions annuel qui précise les sujets abordés et les modalités d'intervention respectives du Parc et de l'Agence. Cette convention tri-annuelle a été reconduite en 2010.

Le Conseil en Energie Partagé (CEP)

L'action phare est le Conseil en Energie Partagé (CEP), dispositif national conseillé par l'ADEME afin d'accompagner les communes durant trois années dans l'analyse, le suivi et l'amélioration de l'ensemble de leurs consommations énergétiques et en eau potable. Est ainsi visée l'amélioration du bâti communal, de l'éclairage public, du parc de véhicules, etc. Le Parc apporte son soutien aux CEP en subventionnant l'ALME à hauteur de 70% du montant total de l'adhésion annuelle des communes, plafonnée à 4.200 euros HT par an. 7 communes en 2010 sont engagées dans ce dispositif : **Senlisse, Saint-Forget, Bonnelles, Chevreuse, Lévis-St-Nom, Le Mesnil-St Denis, Magny-les-Hameaux.**



Concours Maison économe

Ce concours organisé par l'ALME récompense des projets de logements exemplaires sur le plan de la qualité environnementale.

Le Parc, membre du jury dans cette manifestation, participe également financièrement à ce concours en dotant les lauréats d'un vélo électrique. Deux projets lauréats en 2010 ont ainsi été récompensés.

Autres partenariats

Montage de partenariats avec le Centre d'étude et de formation pour le génie climatique (COSTIC) et avec Fondaterra (Fondation européenne pour des territoires durables) au cours de l'année.

Développement de la filière bois énergie

Une action forte de sensibilisation a été menée auprès de maîtres d'ouvrages publics et privés au travers de conférences, visites, réunions et d'articles : des rendez-vous auprès de grandes collectivités maîtres d'ouvrage ont eu lieu (CASQY, mission de préfiguration de l'OIN du plateau de Saclay, CCPFY etc.) et des visites d'installations en partenariat avec l'ALME et l'ONF énergie (entreprise Vert Déco et Gérondicap à Magny-les-Hameaux, etc.)

Participation au salon bois énergie de St Etienne.

En 2010, le Parc et l'ALME ont lancé une enquête auprès de 17 communes de taille moyenne du sud Yvelines et de l'ouest de l'Essonne et de 4 intercommunalités dans le but d'identifier les bâtiments ou ensembles de bâtiments susceptibles d'accueillir des chaufferies bois ou réseaux de chaleur.

ALME-SQY
Agence Locale de l'Énergie et du Climat

CONCOURS MAISON ÉCONOME 2010

Les économies d'énergie et d'eau n'ont aucun secret pour vous ?
Votre habitat valorise les énergies renouvelables ?
L'eau de pluie sert à arroser votre jardin ?
Les matériaux de votre maison sont respectueux de l'environnement ?

Qui peut participer ?
Particuliers propriétaires ou locataires du Sud des Yvelines
Réhabilitation ou construction neuve, trois réalisations remarquables seront récompensées.
Gain : 3 vélos électriques
Cérémonie des inscriptions : 15 mai 2010
Remise des Trophées : fin juin 2010

Inscriptions et renseignements :
ALME-SQY
6, rue Nicolas Turgot
78114 de Saint-Quentin-en-Yvelines
Tél. : 01 30 42 16 50
contact@alme-sqy.com

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALME) de Saint-Quentin-en-Yvelines, créée en 1999, créée en 2008 par le Conseil général d'intercommunalité de Saint-Quentin-en-Yvelines sur appel à projets européens. Les objectifs de l'ALME s'inscrivent dans une démarche territoriale de développement durable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



énergies et le énergies renouvelables

Urbanisme,
Architecture,
Paysage

Plan climat et calcul de l'empreinte écologique



Une étudiante de l'Université de Versailles Saint-Quentin (laboratoire REEDS), Tania Armand réalise une thèse sur le calcul de l'empreinte écologique du Parc depuis juillet 2010. Une convention CIFRE a été signée avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, pour une prise en charge partagée de sa bourse de thèse pendant trois ans. Le Parc est en attente de l'élaboration d'une méthodologie spécifique de calcul d'empreinte écologique sur son territoire.

Cette recherche est originale en raison de la taille du territoire et de sa richesse écologique liée à son statut d'aire protégée. Cette recherche est également spécifique en raison d'une économie largement résidentielle dans un parc naturel partiellement périurbain, ce qui ajoute un élément de complexité supplémentaire à ce travail méthodologique : les flux de marchandises, de voyageurs et de véhicules ne sont pas négligeables sur un tel territoire.

Tania Armand a débuté son travail par une étude des différentes méthodes existantes de calcul de l'empreinte écologique. La demande d'un bilan carbone appréhendé comme l'une des dimensions du calcul (éclaté en plusieurs indicateurs pertinents) de l'empreinte écologique, est venue s'ajouter à l'automne 2010. Tania Armand s'est formée à la méthode de calcul du bilan carbone de ADEME en parallèle.

Les enjeux et limites de chacune des méthodes qu'elles soient « ascendantes » (relevés d'indicateurs pertinents) ou descendantes (évaluation de la fraction du territoire français soumise au calcul à partir de données macroéconomiques et environnementales nationales) sont clairement synthétisés.

Le Parc est désormais en attente de l'étude de l'appréhension des services écosystémiques de la nature appliqué au territoire et de l'avancement de la description des difficultés rencontrées par la modélisation des interfaces entre l'économie et l'environnement, secteur économique par secteur économique, compartiment environnemental par compartiment environnemental.

Le lancement de cette thèse a donné lieu à une présentation publique en présence de la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Valérie Pécresse, le 30 août 2010. Ce travail est suivi par le Conseil scientifique du Parc.

CALENDRIER :
Années 2010-2013

Op/PROG :
623

PARTENAIRES :
UVSQ, Conseil scientifique
du Parc, ADEME

RÉALISÉ 2010 :
15 790 €

ORIGINE DES FONDS :
Contrat de Parc : 15000 €
(60% Région, 40% Département),
ANRT 6400€ (convention CIFRE)

CONTACTS :
Tania ARMAND
Anne LE LAGADEC



Urbanisme, Architecture, Paysage

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

OP/PROG :

656

PARTENAIRES :

Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, DDT des Yvelines, Bergerie Nationale

BUDGET PRÉVISIONNEL :

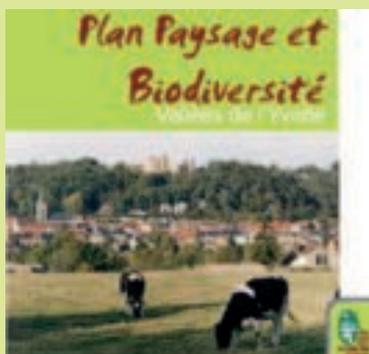
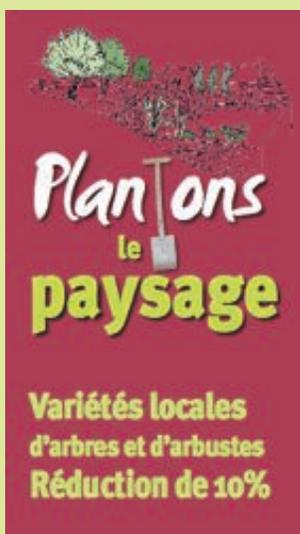
7000 €

ORIGINE DES FONDS :

60% Région,
40% Département

CONTACT :

Laurence RENARD



Sensibilisation au paysage

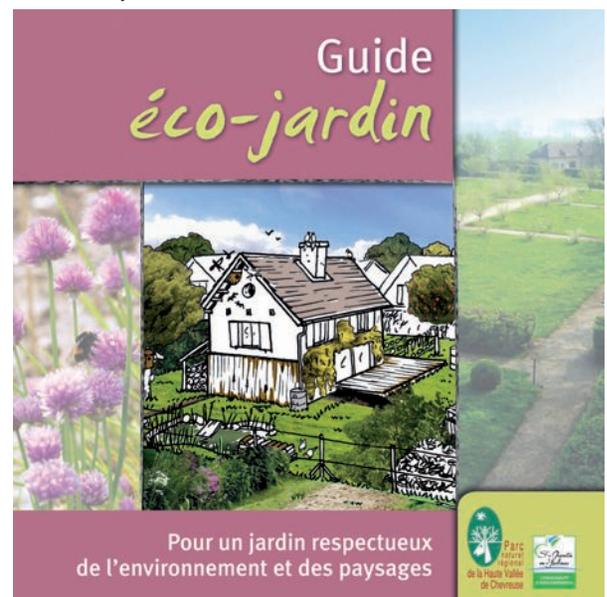
Préserver et mettre en valeur les paysages

Le Parc naturel régional a engagé différentes actions de sensibilisation à l'éco-jardinage et au paysage depuis la Fête de la nature et du jardin au naturel en mai 2009. En 2010, le Parc a organisé des visites de jardins exemplaires (jardin bio de Bullion, verger conservatoire de Port Royal), a participé à des manifestations (Fête de la chèvre et du chou à la Bergerie Nationale, Village des plantes à la Maison de l'environnement), a accueilli des professionnels du paysage au Forum éco-habitat (Jardins de la vallée et Vertdéco).

Le Parc a conçu plusieurs outils :

Le guide éco jardin

4 000 exemplaires du guide éco-jardin ont été édités puis distribués dans les communes, lors des manifestations et à la Maison du Parc. Cette co-édition avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines aborde la gestion écologique des jardins privatifs et la qualité des haies et clôtures. Un encart pour les enfants a été réalisé avec la mission Education du Parc.



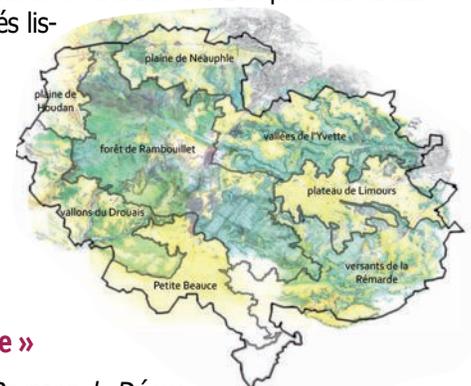
La maquette éco jardin

En accompagnement du guide éco-jardin, une maquette-jeu a été réalisée pour mener des animations scolaires ou lors d'événements (Fête de la Nature, Village des plantes...).

L'opération « Plantons le paysage »

Afin de préserver la qualité des paysages du territoire, le Parc s'est associé aux jardineries et pépinières afin de proposer des variétés locales d'arbres et d'arbustes. Les professionnels partenaires offrent une remise de 10 % sur les variétés listées par le Parc.

- PEPINIÈRES POMMERE à Senlisse
- PEPINIÈRES THUILLEAUX à Choisel
- JARDINERIE DU BREUIL à Chevreuse
- JARDINERIE LAMOTTE au Mesnil-Saint-Denis



Journée « le paysage sous l'impulsion du Grenelle »

La DDT 78 a sollicité le Parc pour organiser la journée *Paysage du Département* réunissant les élus et partenaires du Département autour des questions de paysage. Un cycle de conférences (trame verte et bleue, filière bois-énergie et panneaux photovoltaïques) a été proposé, ainsi que des visites de terrain (site de Port-Royal, prairie de la Gravelle, entreprise Vertdéco).

Utopies réalistes

Préserver et mettre en valeur les paysages

Dans le cadre de ses réflexions sur l'urbanisme endogène, le Parc a initié un partenariat avec l'École d'Architecture de Nantes sous la forme d'un atelier pédagogique encadré par Pascal AMPHOUX, architecte-géographe.

Durant quatre mois, une vingtaine d'étudiants de 4^{ème} et 5^{ème} année ont travaillé sur le Parc et son territoire d'extension, et plus particulièrement sur un « transect », c'est-à-dire une coupe dans le territoire, reliant la gare de la Queue-lez-Yvelines à la gare autoroutière de Briis-sous-Forges, en passant par la gare des Essarts-le-Roi.

A partir de leurs analyses de terrain et des rencontres avec les habitants, les élus et l'équipe technique du Parc, les étudiants ont construit des représentations originales et instructives du territoire du futur Parc : un panorama de huit mètres montrant la variété des paysages du « transect », ponctué d'anecdotes glanées au fil des discussions, une carte des « drôles d'espaces », des visites commentées avec des habitants, etc.

De cette première compréhension du territoire, les étudiants ont fait émerger des « utopies réalistes », c'est-à-dire des propositions innovantes dans leur forme ou leurs fonctions mais néanmoins crédibles en termes de faisabilité (technique, économique, etc.) et adaptées à un territoire de Parc.

Un "ciné-archives" profitant de la présence de l'INA pour redynamiser un centre-bourg, un supermarché du circuit-court, une gare discothèque, une résidence étudiante dispersée dans un lotissement, un réseau d'aribus incluant des bornes reliées à un site de covoiturage, un site naturel restauré au fil de créations théâtrales, autant de petites et grandes idées proposées par les étudiants pour répondre aux besoins du territoire et pour l'aménager plus écologiquement.

Pour rendre compte de leur travail, les étudiants ont élaboré une exposition synthétisant par grands thèmes leurs différents projets, et un site Internet (<http://parcenfolies.nantes.archi.fr>)

Deux étudiantes ont ensuite prolongé l'atelier par un stage au Parc, où elles ont préparé une exposition rendant compte du travail réalisé pour les Journées du Patrimoine et pour une commission Urbanisme, Habitat, Paysage. Ces deux moments de restitution ont été l'occasion d'échanges avec les élus et les habitants du Parc.

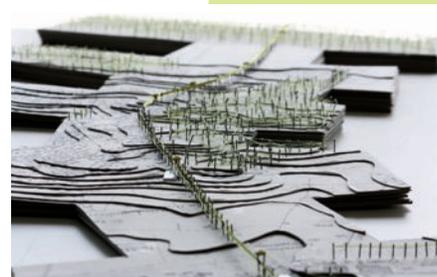
Aujourd'hui, les résultats de cet atelier constituent une grande malle aux idées dans laquelle les élus et l'équipe du Parc peuvent venir piocher pour alimenter les réflexions sur l'aménagement du territoire, que ce soit lors de l'élaboration de PLU ou lorsque que l'on s'interroge sur le devenir de tel ou tel site naturel, patrimonial ou économique. Autant d'opportunités de transformer ces utopies réalistes en réalité...



« L'appel de la forêt », la gare-ZAE de Méré devient la porte de la forêt de Rambouillet



« Moulin d'art aux étangs Bichereil », une restructuration écologique et culturelle d'une vallée



Urbanisme, Architecture, Paysage

CALENDRIER :

de février à octobre 2010

OP/PROG :

581

PARTENAIRES :

Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes

BUDGET PRÉVISIONNEL :

13 000 €

ORIGINE DES FONDS :

60% Région,
40% Département

CONTACT :

Julien DELILE

Urbanisme, Architecture, Paysage

CALENDRIER :

13 et 14 novembre pour le forum, janvier à juillet pour le chantier école

OP/PROG :

634 (forum et formations), 635 (Pôle éco construction), 634, 578 (formations), 625, 631, 040 n°16 (chantier école et autres chantiers d'insertion). Opération 633 financée à 100% par la Région pour le chantier école.

PARTENAIRES :

ALME, Chambre de métiers, CAPEB, Maisons Paysannes de France, réseau du Pôle éco construction, BET indépendants, Crystals, Région Ile-de-France, Pôles emplois, PLIE, etc.

BUDGET PRÉVISIONNEL :

20 000 € (forum), 20 000 € (Pôle) 19 500 € (formations), 44 118 € (chantier école) et 23 119 € (autres chantiers d'insertion). 51 000 € ont transité par le Parc pour le chantier école (op. 633)

ORIGINE DES FONDS :

60% Région (excepté op. 633 financée à 100 %), 40% Département

CONTACTS :

Betty HOUGUET
Bernard ROMBAUTS
Guillaume MARGAT



Eco Construction et

Protection et la valorisation des patrimoines

Forum Eco-habitat

Les 13 et 14 novembre 2010, le moulin d'Ors à Châteaufort a accueilli la quatrième édition du Forum Eco-Habitat. Ce rendez-vous incontournable pour tous les particuliers désireux de trouver des traductions concrètes dans leur vie quotidienne au concept de développement durable, permet d'apporter des informations précises et actualisées sur les techniques et matériaux d'éco-construction, les économies d'énergie, les installateurs et fabricants locaux.

1000 visiteurs ont été comptabilisés, une fréquentation en baisse par rapport aux éditions précédentes en raison des conditions météorologiques. L'inauguration s'est tenue le samedi en présence des exposants, des organisateurs et d'une vingtaine d'élus.

L'impact de l'habitat individuel sur la qualité de l'eau, de l'air et la morphologie des villages n'est pas négligeable. Rappelons que près de 90 % du bâti du territoire relève du domaine privé. Les choix et aménagements des particuliers contribuent aussi, aux côtés des politiques de protection engagées par les pouvoirs publics, à une meilleure empreinte écologique du territoire.

Les animations du Forum :

Des conférences :

- *Maîtriser l'énergie dans la maison*, par Patrick Delamaire, maître de Conférences à l'Université Paris-Sud : 65 personnes.
- *Quelles énergies renouvelables dans la maison ?*, par Yoann Girbeau, chargé de mission énergie à l'ALME-SQY : 55 personnes.
- *Adapter sa maison au développement durable*, par François Menet-Haure, directeur de l'ALME-SQY : 35 personnes.

Des exposants

● **ESPACE "DE PARTICULIER... À PARTICULIER"** : temps de rencontre entre particuliers dans un espace forum pour échanger autour de leurs expériences de construction et d'éco-habitat.

● **ESPACE ARCHITECTURE** : conseils personnalisés pour le neuf ou la rénovation, permanence d'architectes spécialisés en construction écologique et de bureaux d'études ; conseils pour l'utilisation de produits écologiques ; conseils pour les aménagements extérieurs en présence de paysagistes, aménageurs de terrasses et jardins.



insertion professionnelle

Informer et sensibiliser pour mobiliser autour du Parc

- **ESPACE ÉNERGIE** : conseils sur la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables, le chauffage, les équipements de la maison, les gestes éco-citoyens, les achats responsables, etc..., présentation de matériels par des fabricants et installateurs locaux : systèmes solaires thermiques et photovoltaïques / pompes à chaleur / chaudière bois / chaudières à condensation / poêles à bûches et granulés / puits canadiens.
- **ESPACE CONSTRUCTION, BOIS ET ISOLATION** : présence d'artisans charpentiers, exposition d'éléments constructifs (ossatures, bardages, terrasses, isolation par l'extérieur...), chantier de démonstration de mise en œuvre d'enduits chaux-chanvre, présence de maçons et de l'association Maisons Paysannes de France.

Mais aussi des animations, une exposition, des espaces restauration, documentation...

Le Parc a mis en place pour 2010 un programme de formations à destination des architectes, maîtres d'œuvres et entreprises du bâtiment :

Formations théoriques :

- FEEBAT module 2 en janvier pour l'amélioration énergétique des bâtiments (en partenariat avec la CAPEB) ;
- L'étanchéité à l'air des bâtiments en mars ;
- Stratégie écologique dans le bâti ancien en avril et juin.

Formations pratiques

(en partenariat avec Maisons Paysannes de France) :

- Techniques d'éco-construction pour une moindre consommation énergétique des bâtiments et le respect du bâti ancien : enduits et béton chaux chanvre en mai ;
- Techniques de savoir-faire traditionnels : maçonneries traditionnelles de pierre et enduits à la chaux en mai ;
- Théorie et pratique de la terre, mise en œuvre de briques de terre compressée (BTC). Stage innovant pour professionnels et particuliers en octobre à Chevreuse chez un particulier.

Toutes les formations pratiques ont été animées par Luc Van Nieuwenhuyze (formateur, auteur d'ouvrages spécialisés et membre de l'association *Construire en chanvre*). 50 personnes ont été formées. Le Moulin d'Ors a accueilli 6 de ces 7 formations.

Ateliers débats (réunions thématiques) :

- Réunion n°3 : intégration architecturale des capteurs solaires le 17 février 2010 au Moulin d'Ors.
- Portes ouvertes du chantier-école chaux-chanvre du Moulin d'Ors réalisé par Crysalis, le 17 mai 2010.

Participation au Salon du développement durable à Rambouillet avec tenue d'un stand pendant 3 jours et réalisation d'une conférence sur l'architecture bioclimatique.



Eco Construction et insertion professionnelle

Préserver et mettre en valeur les paysages



Chantier-école d'insertion « Restauration patrimoniale dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse »

Chantier d'insertion avec mise en œuvre d'enduit chaux chanvre à l'intérieur du Moulin d'Ors.

Ce chantier a été élaboré grâce au dispositif d'insertion « chantier école » de la Région Ile-de-France en partenariat avec le PNR. L'association d'insertion et de formation Crysalis était maître d'œuvre de l'opération. L'objectif était la réinsertion d'une dizaine d'adultes sur la base d'un chantier expérimental de réalisation d'enduit chaux chanvre en intérieur sur 300 m² de murs en pierre : acquisition des gestes professionnels, travail sur les savoirs de base nécessaires à l'accès à l'emploi et formations théoriques (technique, hygiène et sécurité, remise à niveau de français/ mathématiques et éveil culturel, techniques de recherche d'emploi).

Les stagiaires bénéficiaient d'un suivi individualisé social et professionnel.

Neuf stagiaires de différents horizons ont ainsi participé à l'opération. Recrutés auprès des missions locales, Pôle Emploi, PLIE, MEDD et Crysalis, ce parcours constitue une étape vers l'emploi ou des formations qualifiantes et/ou en alternance. Trois personnes ont trouvé un emploi à la fin du stage.

Ce dispositif a permis de pointer des difficultés majeures dans l'accès à l'emploi : absence d'une première expérience professionnelle ou d'une qualification reconnue. Le chantier-école a apporté aux stagiaires une première expérience, une remise à niveau technique et une familiarisation avec le métier et le milieu professionnel. Ce chantier-école a également permis d'améliorer le confort, l'isolation et l'entretien des principales salles du Moulin d'Ors, devenu une vitrine de cette technique innovante de mise en œuvre d'enduits isolants chaux chanvre.



Autres chantiers d'insertion

Le Parc a mis en place plusieurs chantiers d'insertion avec Crysalis qui se sont déroulés sur les différents sites du Parc (Convention Crysalis / PNR).

- 5 euros-chantiers
- Un espace dynamique d'insertion



Développement économique et Agriculture

Développement économique et Agriculture

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

OP/PROG :

562, 602

PARTENAIRES :

Chambre de Métiers, Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles-Val d'Oise, Centre et Sud Yvelines Initiative (Plateforme d'Initiative locale de Rambouillet CEYSI), élus en charge du développement économique

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

BUDGETS PROGRAMMÉS :

180 000 € (P562)
110 000 € (P602)

CONTACT :

Olivier SANCH



Programme développement

Maintenir commerces, artisanat et services

1. Comité d'attribution des subventions aux entreprises

Le PNR attribue depuis 1999 des aides financières aux investissements matériels des artisans et commerçants. Il intervient en complétant le plan de financement des entreprises. L'objectif est d'accélérer ou de permettre la modernisation des commerces, de maintenir et de créer des emplois et des services de proximité.

De 1999 à 2005, les aides attribuées par le Parc ont été cofinancées à 50% par le fonds d'Etat FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). De 2005 à 2010, les subventions attribuées par le PNR sont exclusivement financées par le contrat de Parc, couvrant la période de carence (5 ans) et d'instruction d'un nouveau cofinancement FISAC (à partir de 2011). Le dispositif d'aide aux entreprises a ainsi fonctionné sans interruption depuis 1999 grâce à un effort accru et un financement exclusif du Parc entre 2005 et 2010.

Chaque dossier est systématiquement soumis à l'avis préalable du Comité d'attribution des subventions aux entreprises. Les demandes de subvention des entreprises comportent bilans, plans de financements, prévisionnels, devis, études de marché local et pièces administratives. Ces dossiers sont soumis à diagnostic et avis préalable des chambres consulaires, avant présentation en comité du Parc.

La mission Développement économique a accueilli une soixantaine de porteurs de projets en 2010 pour un conseil, la recherche de financements et la constitution des dossiers de demandes de subventions.

Comité d'attribution des aides économiques

En 2010, le Comité PNR d'attribution des subventions aux entreprises s'est réuni 4 fois :
23 février, 11 mai, 23 juillet, 26 octobre.

26 subventions ont été accordées :

- 14 commerçants, 3 artisans-commerçants, 9 artisans subventionnés
- 11 créations d'entreprises, 15 modernisations dont 6 transmissions-reprises

Emplois équivalents temps plein :

- 17,5 emplois créés ; 36,25 emplois modernisés dont 4 emplois sauvegardés
- 172 913 € de subventions accordées / 1 270 936 € HT d'investissements induits, soit pour 1€ d'aide accordée, 7,35 € d'investissements induits

Projets aidés par commune :

- Saint-Rémy-lès-Chevreuse : 6 projets - 30 524 € / savonnerie, soutien scolaire, décoration, rénovation de pianos, salon de coiffure, fleuriste
- Chevreuse : 4 projets - 39 182 € / parfumerie, e-commerce local, restaurant, hôtel
- Le Mesnil-Saint-Denis : 4 projets - 24 547 € / modélisme, mécanique de précision, soins du corps, librairie-presses
- Dampierre-en-Yvelines : 4 projets - 30 768 € / maçonnerie, garage, restaurant, prêt-à-porter
- Magny-les-Hameaux : 2 projets - 3 946 € / art floral, base de pêche
- Châteaufort : 2 projets - 9 136 € / décoration, restaurant
- La Celle-les-Bordes : 1 projet - 5 991 € / menuiserie
- Milon-la-Chapelle : 1 projet - 4 419 € / hôtel
- Saint-Lambert-des-Bois : 1 projet - 12 200 € / hôtel
- Cernay-la-Ville : 1 projet (en attente) - 12 200 € / librairie-presses



d'aide au économique



2. Demande d'un cofinancement FISAC/Yvelines sur les programmes de développement économique du PNR



Ce dossier de demande de subvention FISAC s'inscrit dans la continuité des actions de développement économique du PNR initiées dès 1999.

Le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) est un Fonds d'Etat que les collectivités peuvent solliciter au titre du développement économique local, de l'artisanat et du commerce.

En 2010, les demandes de fonds FISAC sont gérées par les préfetures départementales. Dans le cadre de son agrandissement prévu en 2011, le PNR connaît déjà son périmètre d'extension dans les Yvelines et les prévisions budgétaires correspondantes du Conseil général des Yvelines. Le PNR peut mettre en œuvre une demande de subvention FISAC pour son périmètre yvelinois élargi.

Le PNR avait déjà réalisé une étude (cofinancée à 50% par le FISAC) de diagnostic et de prospective économique avec les chambres consulaires, première partie du dossier de demande de financement FISAC.

Le PNR a finalisé en 2010 le dossier de demande FISAC comprenant bilans et évaluations de ses actions économiques, étude d'opportunité locale, propositions d'un plan de 26 actions, plans de financement.

Ce travail a été réalisé en lien étroit avec la Mission de Coordination Interministérielle de la Préfecture des Yvelines.

Le dossier final de demande de subvention a été déposé en août 2010. Il représente un potentiel de 1 500 000 € de financements FISAC répartis sur 3 ans minimum, 6 ans maximum.

Les actions proposées concernent à titre d'exemple un fonds d'aide à la modernisation des entreprises, l'amélioration de la signalétique commerciale, la préemption commerciale pour les communes, la création et la modernisation des zones d'activités, le soutien aux métiers du bâtiment et de l'éco-construction, la création d'un observatoire économique, les diagnostics d'entreprises, la création d'un poste de développeur économique, etc...

Développement économique et Agriculture

CALENDRIER :

Juillet /août 2010

OP/PROG :

Programmes PNR
développement économique

PARTENAIRES :

Préfecture des Yvelines

ORIGINE DES FONDS :

Investissement :

FISAC 50% /
Contrat de Parc 50%

Fonctionnement :

FISAC de 25% à 50% /
Contrat de Parc de 50% à
75% selon les actions

BUDGETS PROGRAMMÉS :

180 000 € (P562)

110 000 € (P602)

CONTACTS :

Olivier SANCH (PNR) /
Agnès BOUCHET (Mission
de Coordination
Interministérielle de la
Préfecture des Yvelines)

Développement économique et Agriculture

CALENDRIER :

Procédure du fonds de revitalisation 2008/2009
Convention décembre 2009
attribution des fonds aux entreprises du PNR en 2010

PARTENAIRES :

ALRLF (Automotive Lightning Rear Lamps France), CESYI (Centre et Sud Yvelines Initiative), MEECSY (Maison de l'Entreprise et de l'Emploi Centre et Sud Yvelines), Chambre de Commerce, Chambre de Métiers, DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), Groupe BPI consultants

ORIGINE DES FONDS :

Fonds de revitalisation ALRF

BUDGET PRÉVISIONNEL :

30 000 €

CONTACT :

Olivier SANCH
Xavier STÉPHAN



Programme d'aide au développement économique

Encourager les activités commerciales et de services

3. Bilan de l'action "Fonds de revitalisation" ALRLF / Prêts d'honneur à taux zéro PNR / Plateforme d'Initiative Locale (PFIL) de Rambouillet

Suite à la fermeture de son site industriel du Mesnil-Saint-Denis, ALRLF (filiale de Fiat) a dû mettre en œuvre un plan de revitalisation économique dont les principes, moyens financiers et modalités de fonctionnement ont été définis dans une convention « Etat/Entreprise » signée le 25 février 2008.

Le principal objectif de la convention globale « Etat/Entreprise » était la création de 50 emplois pérennes sur le bassin économique impacté par la fermeture du site ALRLF.

La mission développement économique du PNR a candidaté à cette convention de revitalisation en proposant la création d'un fonds de prêt d'honneur à taux zéro. Le montant moyen de ces prêts (3000 €), de l'ordre du micro-crédit, est en effet utile pour compléter le plan de financement de porteurs de projets de micro-entreprises créant leur propre emploi. L'objectif fixé par le PNR était de concourir par ce dispositif à la création de 10 emplois Equivalent Temps Plein (ETP).

Ces prêts à taux zéro doivent être déclencheurs de créations d'ETP prioritairement sur les 12 communes du PNR non affiliées à une PFIL et jusqu'alors non-bénéficiaires de ce type d'aide.

Un abondement de 30 000 € à un Fonds d'Intervention de PFIL a ainsi été accordé par l'Etat au PNR.

Le PNR a profité de cette attribution pour se rapprocher de la Maison de l'Emploi Centre et Sud Yvelines (Rambouillet) et pour conventionner (fin 2009) avec la PFIL « Centre Et Sud Yvelines Initiative » (CESYI) : les 30 000 € ont été versés au fonds CEYSI et réservés aux prêts d'honneur pour les entreprises du Parc.

Sept entreprises du Parc en ont bénéficié en 2010 : deux restaurants, une savonnerie artisanale, une librairie, une société de e-commerce, un artisan métallier-tailleur, une société de confection artisanale de vêtements.

Au-delà de la redynamisation du tissu économique local, cette convention aura permis la création de 14 emplois (représentants 11,6 ETP).

Soit pour 30000 € de prêts accordés un rapport moyen de 2150 € par création d'emploi, coût relatif dans la mesure où les montants alloués sont destinés à être remboursés afin de bénéficier à d'autres projets.

Par ailleurs, la société Publiform Display (Etude et fabrication de PLV sur mesure, Publicités sur le Lieu de Vente pour magasins - 34 salariés) a été transférée d'Elancourt au Mesnil-Saint-Denis, dans les locaux laissés vacants par ALRLF.



Une Marque Parc produit du Parc pour la viande

Favoriser la diversification des activités agricoles, les filières courtes, les démarches qualité et environnementales

Les « Produits du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse » sont des produits agricoles élaborés par des fermes qui s'engagent et contribuent pleinement, à travers leur activité, à des enjeux forts du territoire, en référence à la Charte du Parc. Après les escargots, les fromages et produits laitiers, le miel et la farine de blé, c'est au tour de la viande bovine, ovine et caprine d'avoir sa marque validée par la Commission nationale et le comité Marque. Cinq audits d'agrément ont été réalisés et quatre d'entre eux ont obtenu la marque.

Les modalités d'attribution :

- Des animaux qui sont nés et qui grandissent en plein air dans les pâturages du Parc, plus de la moitié de l'année
- Une alimentation constituée principalement d'herbe et de fourrage issus du territoire
- Des veaux, chevreaux de lait et agneaux de bergerie nourris au lait de la mère
- Des veaux de boucherie, agneaux d'herbe et chevreaux brouard nourris au lait de la mère, au fourrage de la ferme et aux céréales
- Des prairies caractéristiques de l'identité rurale du territoire et riches en biodiversité maintenues et entretenues par l'éleveur et son troupeau
- Des bâtiments agricoles qui s'intègrent dans le paysage (bardage bois privilégié)
- Un cahier de suivi cultural et d'élevage qui assure la traçabilité des produits
- Des déchets triés et des sur-emballages évités
- Des éleveurs qui maîtrisent l'ensemble de la filière, de la production à la distribution en passant par l'élevage, la transformation et la commercialisation
- Une production qui demeure à échelle humaine
- Un point de vente direct à la ferme et des visites organisées pour rencontrer le producteur et découvrir son métier



En 2010, la marque a été attribuée à :

- La Ferme de la Grand'Maison à Chevreuse
- La Ferme de la Noue à La Celle-les-Bordes
- La Ferme de Champgarnier au Mesnil-Saint-Denis
- La Ferme de la Quoiqueterie à Vieille-Eglise-en-Yvelines

Par ailleurs, deux études de faisabilité pour de nouvelles marques « Produit du Parc » ont été réalisées en 2010, elles concernent la bière et le pain, la baguette et les gâteaux.

Développement économique et Agriculture

CALENDRIER :
2009-2010

Op./Prog. :
604 P

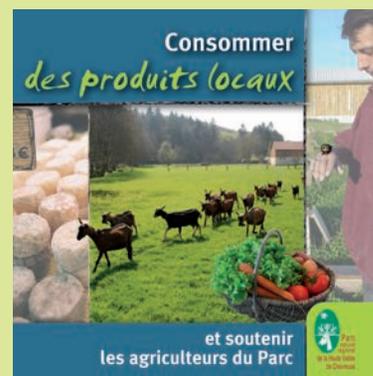
PARTENAIRES :
Chambre d'Agriculture,
Maison de l'Élevage

BUDGET PRÉVISIONNEL :
20 000 €

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACTS :
Marion THIOUX
Olivier SANCH
Ghyslaine WOLFF

Edition d'une plaquette « consommer des produits locaux »



Cette plaquette, éditée à 6000 exemplaires, est un guide pratique pour faciliter les achats directs auprès des producteurs locaux. Adresses, descriptifs, labels, marques... Elle est disponible sur demande à la Maison du Parc et téléchargeable sur notre site internet.

Développement économique et Agriculture

CALENDRIER :
A partir de 2010

PARTENAIRES :
Chambre interdépartementale d'Agriculture

OP/PROG :
672P

ORIGINE DES FONDS :
80% Région, 20% Parc

BUDGET PRÉVISIONNEL :
75 000 €

CONTACTS :
Ghyslaine WOLFF
Gildas CHENY

Mesures agro-environnementales

Concilier Agriculture, Biodiversité et protection de l'Eau

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional et la Chambre interdépartementale d'Agriculture ont développé en partenariat un projet de Mesures agro-environnementales territorialisées tant pour les grandes cultures que pour les prairies (et les vergers).

Ces MAE ont été construites à partir du catalogue national et ajustées grâce aux échanges avec les exploitants, afin de répondre au mieux aux enjeux du territoire et aux pratiques agricoles locales.

Ce projet est financé par le Conseil Régional d'Ile-de-France dans le cadre du programme PRAIRIE (Programme Régional Agricole d'Initiative pour le Respect et l'Intégration de l'Environnement). Les Mesures Agro-environnementales proposées ont pour but de promouvoir des pratiques agricoles respectueuses et bénéfiques pour l'environnement, notamment la biodiversité et la qualité de l'eau, tout en préservant la viabilité économique de l'exploitation.

Les indemnités versées aux exploitants sont financées à 55% par le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural).



Plantation de haies en milieu agricole

En octobre 2010, le Parc et la Fédération Interdépartementale des Chasseurs de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines (FICEVY) ont signé une convention visant à promouvoir et soutenir, financièrement et techniquement, l'implantation de haies en milieu agricole. Les haies sont des éléments essentiels de la trame verte, permettant de préserver la biodiversité locale, de limiter le ruissellement et l'érosion des sols et de conforter le caractère rural des paysages.

La sélection des dossiers de candidatures est fondée sur l'adhésion de la commune à la FICEVY ou sur l'appartenance au territoire du Parc, sur le respect des conditions techniques, le choix des espèces.



Eco Trophées

Encourager les entreprises à progresser vers une gestion environnementale



Depuis 2005, le Parc organise le concours « Eco Trophées » afin d'encourager les entreprises, les agriculteurs, les industriels, les associations et les collectivités installés sur son territoire qui participent à la réalisation des objectifs de la Charte du Parc.

Les candidats sont évalués par un jury de professionnels compétents : la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles-Val d'Oise-Yvelines, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines, la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Ile-de-France, l'Agence Locale de la Maîtrise de l'Energie de Saint-

Quentin-en-Yveline, Conseil Général des Yvelines, l'Union des Amis du Parc, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Les lauréats reçoivent une récompense financière (1000 euros pour les structures de moins de 10 salariés) et un trophée, création originale par un artisan d'art du Parc. Un film présentant la réalisation primée à des fins de promotion leur est également offert. Ils sont bien entendu autorisés à se prévaloir du titre de « Lauréat du concours Eco Trophées 2010-2011 du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse ».

Pour la troisième édition du concours, le Parc a sélectionné douze candidats répartis en trois catégories. Un agriculteur, un artisan et une association ont été lauréats, une entreprise paysagiste et une collectivité ont reçu une mention spéciale du jury pour leur participation aux objectifs de la Charte du Parc et leur engagement en faveur du développement durable.

Une cérémonie de remise des prix a eu lieu en décembre 2010 au cours de laquelle ont été projetés les films réalisés sur les lauréats.

Les Lauréats 2010-2011

- Lauréat catégorie "Agriculteurs" : Elevage Sanceau à Auffargis
Action présentée : plantations de haies d'arbres fruitiers et forestiers sur l'exploitation
- Lauréat catégorie "Entreprises commerciales, artisanales et de services" : Brasserie de la Vallée de Chevreuse à Bonnelles
Action présentée : revalorisation des sous-produits issus de l'activité
- Lauréat catégorie "Associations et Collectivités" : Les Jardins de Cocagne à Magny-les-Hameaux
Action présentée : création d'un jardin d'insertion sociale de maraîchage biologique

Les mentions spéciales du jury 2010-2011

- Catégorie "Agriculteurs" : Entreprise Vertdéco à Magny-les-Hameaux
Action présentée : éco-construction du siège social de l'entreprise
- Catégorie "Associations et Collectivités" : Commune de Bonnelles
Action présentée : implantation d'une unité de traitement des boues liquides de la station d'épuration de la commune par le procédé de lits plantés de roseaux



Développement économique et Agriculture

CALENDRIER :
2009-2010

OP./PROG. :
603 P

PARTENAIRES :
Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles-Val d'Oise-Yvelines ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines ; Chambre Interdépartementale d'Agriculture Ile-de-France ; Agence Locale de la Maîtrise de l'Energie de Saint-Quentin-en-Yvelines ; Conseil Général des Yvelines ; Union des Amis du Parc

BUDGET PRÉVISIONNEL :
10 000 €

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
Marion THIOUX

Développement économique et Agriculture

CALENDRIER :

Inauguration en 2010

PARTENAIRES :

Jardins de Cocagne, CASQY

CONTACT :

Olivier SANCH



Les Jardins de cocagne

Encourager une agriculture rentable et respectueuse de l'environnement

Les jardins de Cocagne ont un statut associatif. Ils relèvent des Ateliers et Chantiers d'insertion consentis par l'Etat. Leur rôle est de réinsérer des personnes exclues du monde du travail pour des raisons sociales ou de santé. Pour cette action d'insertion, les Jardins de Cocagne s'appuient sur l'activité exigeante et professionnalisante du maraîchage biologique. La production est distribuée sous forme de paniers à un réseau de consommateurs-adhérents.

La mission Développement économique a accompagné ce porteur de projet et l'a mis en relation avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines en 2006 via la Bourse aux Locaux. C'est cette dernière qui a décidé de mettre à sa disposition la Ferme de Buloyer à Magny-les-Hameaux.

Ce projet a mobilisé un grand nombre de missions du Parc :

- La mission Nature-Environnement s'est chargée des marchés du curage et de l'aménagement de la mare pour assurer l'irrigation à 80% des 4,5 hectares de cultures.
- La mission Aménagement rural a apporté ses conseils agricoles ainsi qu'une aide financière pour les haies.
- La mission Paysage a apporté des conseils sur l'intégration paysagère et des prescriptions pour le traitement des clôtures et des haies.
- Les missions Architecture et Patrimoine ont élaboré un état des lieux patrimonial pour la protection d'éléments architecturaux (ex : ancienne aire à battre).
- La mission Urbanisme a proposé plusieurs implantations des serres en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France.
- La mission Education a accompagné l'équipe du Jardin de Cocagne pour l'accueil et l'animation du site, en direction de différents publics : adhérents, scolaires, visiteurs ponctuels...



L'inauguration a eu lieu le mercredi 30 juin 2010 de 15h à 21h. Au programme : découverte des jardins et des plantations, visite animée à trois voix (le Parc naturel régional, la CASQY via le musée de la Ville et la Maison des Sciences, de l'Environnement et du Développement Durable et les jardiniers) pour aborder le bâti, les aménagements et les cultures maraîchères, pique-niques et boissons offertes.

Objectifs

Fin 2010 les Jardins de Cocagne employaient 20 personnes dont 16 jardiniers et répondaient aux besoins de 70 paniers pour 70 adhérents. A terme, l'objectif est de créer 3 postes supplémentaires (2 jardiniers et 1 permanent) afin de passer à 140 paniers / adhérents.



Tourism

Tourisme et Randonnée

Rando

Tourisme Randonnée

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

OP/PROG :

PNR région

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACTS :

Baptiste PERRIN
Ghyslaine WOLFF



CALENDRIER :

Du 4 avril au 31 octobre

PARTENAIRES :

Savac, sites touristiques desservis

BUDGET PRÉVISIONNEL :

9 365 €

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Julie TISSERONT
Marion THIOUX



Circulations douces

Favoriser un tourisme nature et culture

1. Entretien des chemins de randonnée

Tout au long de l'année, le technicien *liaisons douces* du Parc assure l'entretien des chemins de randonnée du territoire. Il s'agit de contrôler régulièrement le balisage des chemins PNR (en bleu et blanc), leur accessibilité, la signalétique mais aussi de répondre aux communes et aux particuliers qui signalent des dégradations. La mission Aménagement rural accompagne également les communes dans leurs projets de création ou d'aménagement de chemins balisés ou de liaisons douces : projet de mise en place de boucles sur la commune de Magny-les-Hameaux, aménagement d'un nouveau tracé du chemin Jean Racine le long de la route de la Brosse à Chevreuse.

Balisage de sentiers :

- Circuit PNR de Saint-Benoît à Auffargis
- Circuit des Rigoles à Vieille-Eglise-en-Yvelines
- Circuits de la Fontaine Réale, des Grands Bois et de la Marlotterie à Clairefontaine
- Circuit de Vieille-Eglise
- Circuits des Valentins et du Bois d'Aumont à Bullion
- Circuit PNR de Cernay-la-Ville
- Circuit des Hauts Besnières à La Celle-les-Bordes

Signalétique :

- Repérage pour implantation (liaison douce Le Mesnil / Chevreuse)
- Réparation et réinstallation de panneaux de départ et de flèches de poteaux directionnels (panneaux de départ de Cernay-la-Ville, du Bois de Pinceloup, de la Maison de Fer à Dampierre-en-Yvelines, flèches de la maison du garde à Maincourt, panneau patrimoine de la Fontaine Sainte-Anne)
- Nettoyage des panneaux et des flèches (panneau de départ du Châlet des Cascades et flèche du Rouillon à Cernay-la-Ville)

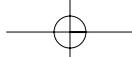
Travaux :

- Coupe et abattage d'arbres (GR à Auffargis, circuits des Rigoles, de Champ-Breton, de la Maison de Fer, sentier de Maincourt...)
- Installation du passage busé sur le circuit de Saint-Benoît au niveau du haras
- Visites de contrôle après orages

Baladobus

Le Baladobus qui part de la gare RER B de Saint-Rémy-lès-Chevreuse a transporté 984 voyageurs en 2010, soit 40% de plus qu'en 2009. Ils ont visité les sites touristiques suivants : le château de Breteuil (350 utilisateurs), l'abbaye des Vaux de Cernay (235), le musée national des Granges de Port-Royal des Champs (154), le château de la Madeleine (98), le château de Dampierre-en-Yvelines (91), le site des Vaux de Cernay (26) et le centre-ville de Cernay (26).

Quant au Baladobus qui part de Rambouillet, il a transporté 487 personnes en 2010, ce qui est équivalent à l'année 2009. Les voyageurs ont visité les sites suivants : l'Espace Rambouillet (235), la Maison Elsa Triolet Aragon (123), la Bergerie Nationale (34), le centre-ville de Rambouillet (26) et le centre-ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines (15).



Tourisme Randonnée

Proposer une offre touristique adaptée au territoire et au projet de développement durable

3. Audio guide de plein air



Au cours de l'année 2010, le nombre de locations se monte à 190 sur le territoire : 52 à la Maison du Parc, 17 à l'Office de Tourisme de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et 121 dans les autres sites (hébergeurs...).

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

PARTENAIRES :

Offices de tourisme, hébergeurs

RECETTES PNR :

345 €

CONTACT :

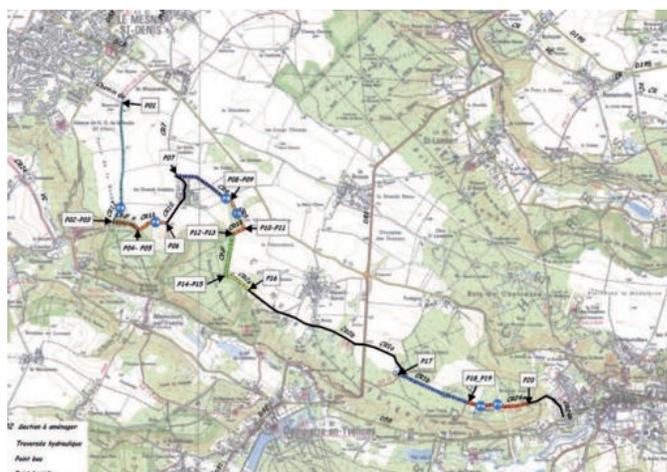
Julie TISSERONT

4. Vélos électriques

Pour la seconde année consécutive, le Parc a mis en location deux vélos électriques auprès des visiteurs de la Maison du Parc.

Le Parc a également soutenu des acteurs touristiques en finançant l'acquisition de vélos électriques (400 € de subvention pour un investissement de 1 200 €). 4 hébergeurs ont ainsi acheté grâce à cette aide 6 vélos électriques. Les locations ont commencé à partir du printemps.

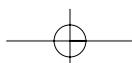
Environ 80 locations pour la saison a été enregistrée.



Liaisons douces

Courant 2010, les projets de création de liaisons douces Cernay-la-Ville / Auffargis et Rochefort-en-Yvelines / Longvilliers ont avancé : conseils techniques, rendez-vous avec les communes, visites de terrain... ; mais restent pour l'instant au stade de l'étude.

Contact : Ghyslaine Wolff



Tourisme Randonnée

CALENDRIER :
2009-2010

Op/PROG :
602 P et 604 P

BUDGET PRÉVISIONNEL :
604 P = 20 000 euros

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

PARTENAIRES :
Yvelines Tourisme, CCIV

CONTACTS :
Marion THIOUX
Olivier SANCH

Données touristiques

Le Parc compte fin 2010 (données Parc) :

- 13 établissements hôteliers ou résidences hôtelières qui représentent un parc de 544 chambres ;
- 31 gîtes ruraux pouvant accueillir jusqu'à 150 personnes dont 20 labellisés Gîte de France ou Clévacances et 6 marqués « Accueil du Parc » ;
- 10 propriétaires de chambres d'hôtes ou chez l'habitant, 30 chambres pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes dont 7 établissements labellisés Gîtes de France ou Clévacances et 6 établissements « Accueil du Parc ».

Les taux d'occupation des hébergements touristiques du Parc (une dizaine d'hébergements interrogés) :

- entre 50 et 60 % pour les établissements hôteliers (moyenne des Yvelines 61 %)
- 80 % pour les gîtes ruraux (moyenne des Yvelines 72 %)
- 70 % pour les chambres d'hôtes (moyenne des Yvelines 50 %)

Les clientèles :

- 60 à 70 % est une clientèle d'affaires
- 10 à 20 % est une clientèle familiale (mariages, baptêmes)
- 10 à 30 % est une clientèle touristique
- 10 % de la clientèle est étrangère.



Tourisme durable

Encourager les activités commerciales de services

Accompagnements des porteurs de projet :

Plus de 20 porteurs de projet suivis :

- 28 800 euros de subvention accordés qui ont permis la modernisation et la création de 3 établissements hôteliers sur le territoire
- 2 projets de yourtes et cabanes dans les arbres abandonnés (projets de création en sites classés)
- 8 nouveaux établissements référencés sur le site Internet et dans les éditions touristiques du Parc
- 3 hébergements en cours de classement pour l'obtention de la marque « Accueil du Parc »
- 2 hébergements ayant obtenu le label Gîte de France et Clévacances
- 2 projets de création de chambres d'hôtes en cours
- 1 projet de balade-découverte à cheval en cours
- 1 projet de partenariat entre des hébergements et un artisan d'art pour la mise en place d'un stage textile en cours



Opération Resto-Kdo

Le Parc a participé, du 16 au 18 novembre, à l'opération Resto Kdo organisée par la CCIV.

Le principe de cette opération consiste à offrir un repas (hors boisson) pour tout repas acheté, au cours d'un même déjeuner ou diner, sur une même table (de 8 couverts maximum).

Le Parc a ainsi mobilisé l'ensemble des restaurants du Parc et diffusé les supports de communication mis en place par la CCIV sur le territoire.

6 restaurants ont participé à cette seconde édition qui sera renouvelée en 2011.



La Marque « Accueil du Parc »



En 2010, des marques « Accueil du Parc » concernant les restaurants et les hébergements touristiques ont été renouvelées. Les bénéficiaires ont conservé leur marque et un nouvel hébergement l'a obtenue : Le Petit Nailly à Magny-les-Hameaux.

Par ailleurs, une nouvelle marque a été lancée pour les prestations d'accompagnement de loisirs et de découverte. Les premiers bénéficiaires ont été Sylvaine Bataille et Jean-Paul Carcel, Guides de Parc, pour les balades Nature et Patrimoine. (Voir page Animations patrimoniales).

Les marques « Accueil du Parc » fin 2010 :

- Une marque « Accueil du Parc » pour les prestations d'hébergement (8 bénéficiaires soit 17 chambres d'hôtel, 20 chambres d'hôtes et 7 gîtes ruraux marqués) ;
- Une marque « Accueil du Parc » pour les prestations de restauration (2 bénéficiaires) ;
- Une marque « Accueil du Parc » pour les prestations d'accompagnement de loisirs et de découverte (2 bénéficiaires).

Vaux de Cernay

La mise en valeur des espaces naturels et culturels

Depuis une quinzaine d'années, les communes de Senlisse et de Cernay sont confrontées à de multiples difficultés sur le site des étangs des Vaux de Cernay : sa fréquentation excède très largement les capacités d'accueil de visiteurs attirés par l'enchaînement des étangs, des moulins et par un chaos gréseux très remarquable en Ile-de-France. Il s'agit de familles, promeneurs, randonneurs et de motards qui parcourent les boucles de la vallée de Chevreuse ; la fréquentation connaît des pics lors des week-ends à la belle saison.

Les restaurants de petite taille manquent de places de parking, leur aspect architectural est en décalage par rapport au patrimoine bâti de la vallée ; l'assainissement présente des défaillances. La dangerosité de la RD 91, où s'enchaînent les virages et fréquemment traversée par des piétons est réelle.

Le site a perdu en grande partie sa lisibilité paysagère du fait de l'hétérogénéité des propriétés, de la désuétude des moulins et du retrait de l'agriculture de fond de vallée. Pour autant, sa fréquentation n'a pas décliné. De génération en génération, un public familial continue d'y être attaché : il était déjà fréquenté à la fin du XIXe par des peintres paysagistes (Ecole de Cernay qui suit de peu celle de Barbizon) qui ont beaucoup peint le paysage de sous-bois forestiers, les cascades et étangs. Désormais, l'enfouissement progressif des abords des étangs décourage le grand public de s'aventurer beaucoup plus loin qu'à quelques mètres de sa voiture.

Le Parc naturel a réuni depuis 2009 un comité de pilotage afin d'arrêter, en concertation avec tous les partenaires publics concernés - Département des Yvelines (Directions des Routes et



L'étang de Cernay au début du XXème siècle



L'étang de Cernay au jour d'hui

de la Culture, et Service de l'Environnement), Yvelines Tourisme, Service départemental des Bâtiments de France, ONF, Inspection des sites, communes de Cernay et de Senlisse - un projet de requalification. La problématique s'apparente à celle de l'aménagement d'un Grand Site, du fait des enjeux paysagers, écologiques et culturels et de la complexité du dossier (Réserve Biologique Domaniale).

Le Comité de pilotage a lancé une étude en deux lots sur le diagnostic patrimonial du site et sur le projet paysager qui devra être engagé. Un groupement de bureaux d'études autour du cabinet Myriam Hollard a remporté le premier lot et le second a été confié à Ah-Ah Paysages. Après près d'un an de travail, les bureaux d'études ont livré leurs conclusions en octobre 2010 permettant de retrouver de la lisibilité. Des réunions du comité de pilotage ont suivi afin de fixer le calendrier hiérarchisé des travaux à effectuer, une phase opérationnelle doit débuter en 2011.

Un dossier a été adressé au Ministère de l'Ecologie afin d'examiner la faisabilité d'un projet « Grand Site » pour les Vaux de Cernay, lié à la notoriété des peintres paysagistes.

Tourisme Randonnée

CALENDRIER :

Octobre 2009 / octobre 2010

OP/PROG :

P 630 - étude d'aménagement paysager, forestier et touristique du site des Vaux de Cernay

BUDGET PRÉVISIONNEL :

67 600 €

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

PARTENAIRES :

Mairies de Cernay et de Senlisse, ONF, Département des Yvelines, Inspection des Sites, Architecte des Bâtiments de France...

CONTACTS :

Ghyslaine WOLFF
Anne LE LAGADEC
Laurence RENARD

Tourisme Randonnée



Promotion touristique

Informer et sensibiliser les visiteurs

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

OP/PROG :

Régie PNR

CONTACTS :

Virginie LE VOT
Julie TISSERONT
Laurence ALPOU

Présence du Parc

L'équipe du Parc multiplie ses temps de présence sur les salons, forums et colloques de différentes thématiques afin de véhiculer le message Parc et de faire connaître le territoire.

- *Salon Destinations Nature*, du 26 au 28 mars, 45 000 visiteurs
- Participation à *Nature capitale*, le 23 mai : Achat d'une parcelle végétale sur les Champs-Élysées et présence sur place d'une personne avec de la documentation Parc.
- Stand sur le départ du *Paris-Nice* à Montfort-L'Amaury (au mois de mars) : démonstration du vélo électrique.
- Première participation à *Spectaculaire*, le rendez-vous des loisirs culturels d'Ile-de-France, dernier week-end de septembre : 90 000 visiteurs. Environs 1000 visiteurs sur notre stand.



Affichage

En 2010, le Parc a lancé avec la RATP une convention de mise à disposition de 22 emplacements d'affichage pour sept événements par an sur le réseau d'information voyageur.

Un panneau d'affichage réservé au Parc a été mis à disposition par la RATP à l'extérieur de la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Un affichage permanent a été réalisé pour l'occasion, complété par un affichage des événements Parc.



Diffusion

Tout au long de l'année, l'équipe Communication se charge de la diffusion de la documentation touristique au sein des différents sites partenaires (hébergeurs, offices de tourisme, sites touristiques...).

Une Bourse d'échange a lieu chaque année afin de faciliter cette diffusion.

En 2010, 30 000 guides touristiques ont été distribués.

Communication web

Campagnes publicitaires, échanges de liens, diffusion de nos actualités... Une large communication sur internet est mise en place afin d'augmenter la visibilité du Parc sur la toile et, par ce biais, toucher un nombre croissant de touristes.

Le site internet du Parc a accueilli 150 000 visiteurs en 2010. La rubrique la plus fréquentée reste la rubrique *Tourisme* :

- Randonnée : 28 983
- Plan touristique : 24 806
- Hébergement : 13 128
- Accès et Baladobus : 10 622



Communication et Education

Communication Education

CALENDRIER :

1^{er} numéro en septembre

OP/PROG :

661 P

BUDGET PRÉVISIONNEL :

5 000 euros

ORIGINE DES FONDS :

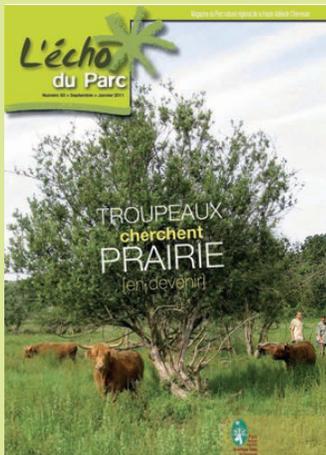
60% Région
40% Département

CONTACTS :

Elena MAUSSION
Virginie LE VOT

L'Echo du Parc

Le principal relais de l'action du Parc est son magazine *L'Echo du Parc*, diffusé trois fois par an dans les boîtes à lettres : en janvier (25 000 exemplaires), en mai (72000 ex.) et en septembre (72000 ex.). En 2010, de nombreux sujets y ont été abordés tels que : la mise en pâture de cheptels, les formations à l'éco-construction, les antennes-relais, les circuits courts... Tous les numéros restent disponibles en téléchargement sur le site du Parc au sein de la rubrique Documentation.



L'Echo des ados

Informier et sensibiliser les habitants

En septembre 2010, au cœur de *L'Echo du Parc*, les lecteurs ont découvert un nouveau supplément : *L'Echo des Ados*.

Le projet est d'associer le public jeune à l'actualité du Parc, de donner une place à des journalistes en herbe, à leur plume et leur regard sur l'environnement et le développement durable.

Un comité de rédaction a donc vu le jour avec des adolescents venus du territoire et des environs : Raphaël Breton, Mathieu Cusson, Florent Cusson, Marianne Delamaire, Camille Fillastre, Justine Flores, Antony Flores, Emilie Husson, Marion Pepin. Tous font preuve d'une réelle motivation et d'assiduité.



Les sujets sont choisis en comité de rédaction avec les jeunes journalistes en fonction de leur envie, de l'actualité et de la date de parution.

La mission Education est chargée d'animer le groupe de travail et d'organiser les sorties sur le territoire, une journaliste aide à la rédaction et la mise en forme, la mission Communication pilote la réalisation de la maquette pour l'impression finale.

Ce travail d'écriture et de reportage réalisé par des ados pour des ados vise à faire passer des messages de préservation de l'environnement, à informer en variant les supports (arti-

cles, jeux, interview), à rencontrer des professionnels, découvrir et partager des actions locales.

4 grandes rubriques sculptent ce 4 pages spécial jeunes :

- *Comment devient-on ?* Sous forme d'interviews, elle relate une rencontre avec un professionnel (apiculteur, archéologue, vétérinaire).
- *Pas si bête ?* L'article traite d'une espèce locale propre au territoire, à nos jardins ou aux milieux naturels (crapaud, cerf, chauve-souris).
- *Ça se passe près de chez vous.* Cette rubrique met en valeur des initiatives ou des lieux du Parc inscrits dans une démarche de développement durable.
- Des jeux, encore des jeux.



Club des délégués

Renforcer les échanges et la sensibilisation

Lancé en 2008, le Club des délégués regroupe des représentants élus de chaque commune qui partagent leurs expériences sur des thématiques proposées soit par eux-mêmes, soit par les techniciens du Parc. Ils échangent des connaissances et apportent des témoignages sur les actions de leur commune. En toute convivialité, le club a pour objectif de provoquer des débats et de lancer des idées originales et exemplaires qui pourront s'étendre sur le territoire.

Des fiches compte-rendu sont élaborées à la suite de ces réunions et mises à disposition de tous. En 2010, le Club des délégués s'est réuni à quatre reprises :

Le 8 février à Rochefort-en-Yvelines

Thématique : Les stations d'épuration

Avec ses six bassins versants, le territoire du Parc est un milieu récepteur très sensible. Les participants ont décidé de traiter ce sujet et d'aborder plus particulièrement les points suivants : l'assainissement collectif ou non collectif, les différents réseaux et systèmes d'assainissement, les coûts et financements... Les communes de Saint-Forget, de Bonnelles, de Cernay-la-Ville et de Dampierre-en-Yvelines ont apporté un témoignage sur le fonctionnement de leur commune.

Le 12 avril à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Thématique : Les énergies renouvelables

Energie solaire (photovoltaïque, thermique...), bois énergie, pompes à chaleur, géothermie, éolien... Que choisir ? Quelles recommandations ? Quels tarifs et financements ? Lors de cette séance, la commune de Magny-les-Hameaux a présenté ses projets d'installation de capteurs solaires photovoltaïques sur l'école de musique et la chaufferie bois existante dans le bâtiment Gérardicap ; la commune de Bullion a exposé les problèmes rencontrés pour l'installation d'une chaufferie bois.

Le 15 juin à Magny-les-Hameaux

Thématique : L'Agenda 21

L'Agenda 21 se traduit par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer l'attractivité du territoire. La future charte du Parc a valeur d'agenda 21, la labellisation a été demandée au ministère. Toutes les actions de toutes les communes du Parc peuvent entrer dans un Agenda 21. Cette réunion s'est ainsi penchée sur la réalisation d'un tableau de bord qui permettrait de recenser les actions concrètes des communes.



Le 12 octobre à La Celle-les-Bordes

Thématique : Le volet environnemental des PLU

La rédaction du cahier des charges et le choix du Bureau d'Etudes Techniques pour le PLU sont très importantes. Le Parc accompagne les communes et les BET. Le PLU fixe la vocation des sols mais il est bon de penser à prévoir en plus, la gestion des espaces naturels. A cet égard, le SAGE en cours de révision constitue un autre point de vigilance. Les outils pour la sensibilisation des administrés au patrimoine environnemental : élaboration et mise en œuvre du PLU (via concertations et réunions publiques), travail avec les écoles (ateliers).

Communication Education

CALENDRIER :

4 réunions en 2010

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

BUDGET PRÉVISIONNEL :

1 000 €

OP/PROG :

615 et 663 P

CONTACTS :

Betty HOUQUET
Virginie LE VOT

Communication Education

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse



Nos événements

Renforcer les échanges et la sensibilisation



10ème édition du Salon des Métiers d'Art

Date : Samedi 10 et dimanche 11 avril
Partenaires : Association des Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse
Budget : Association des Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse
Nombre de visiteurs : 1986 dont 494 clients directs et 128 contacts
Nombre d'exposants : 39
C.A. sur salon : 30811 € (+39%)
Contacts PNR : Olivier Sanch, Julie Tisseront
Contact AAArt : Cyrille Morin, Président

Ce salon annuel résulte d'une collaboration entre le PNR et l'association des Artisans d'art de la Vallée de Chevreuse. Il s'est déroulé les 10 et 11 avril au Moulin d'Ors à Châteaufort.

Fête de la Nature

Date : Dimanche 23 mai (temps fort) ; plusieurs autres animations réalisées du 15 au 30 mai
Partenaires / Intervenants : Commune du Mesnil St Denis, Ville verte, Animanat, brasserie Vallée de Chevreuse, boulangerie des Six moulins, ferme de La Noue, la SAVAC, Syndicat d'Initiative du Mesnil-Saint-Denis, plusieurs bibliothèques communales, J-J. Ménéieux (commune de St-Rémy-lès-Chevreuse), Sylvaine Bataille (guide de Parc), Maison de l'Environnement, des Sciences et du Développement Durable de St-Quentin-en-Yvelines, K. Jusic (apiculteur), Valérie Loiseau (artiste plasticienne), Bonnelles Nature, ADVMC, e-Graine, Ville en herbes, Les jardins de Bullion, Les amis du dehors, ODAGAÏA.
Budget : 15 000 € (réalisé : 8553,42 €)
Nombre de participants : 513 personnes (400 au Mesnil-Saint-Denis et 113 aux sorties)
Contacts : Frédéric Pouzergues, Julie Tisseront



La Fête de la Nature est un événement national, né depuis 4 ans de la volonté des réseaux français liés à la conservation de la nature, rassemblés au sein de « UICN France » et du magazine *Terre sauvage*. Cette année le Parc naturel régional a mis plus particulièrement l'accent sur l'enjeu de la « Trame Verte et Bleue » avec ce slogan : « La biodiversité en mouvement ! » Elle s'est déroulée dans le parc du château au Mesnil-Saint-Denis et dans diverses autres communes du Parc.

Au programme :

- Le samedi 22 mai à la MESDD : Voyage au centre de ressources, Exposition « Les insectes jardiniers », Images en débat « Minuscule »
- Le dimanche 23 mai au Mesnil-Saint-Denis
- Un rallye-énigme pédestre (5 ou 10 km) pour les familles, au cours duquel les participants, dans la peau de personnages ou d'animaux de nos campagnes, ont dû traverser des paysages et des milieux naturels riches et variés et réussir des épreuves ludiques.
- Des stands d'associations et d'artistes proposant de multiples animations et activités ludiques
- Des producteurs locaux
- Du 15 au 30 mai dans diverses communes du Parc
- Des sorties découverte sur le thème de la biodiversité et des continuités écologiques
- Un concours photos « Laissons passer la Nature »
- Des expositions dans les bibliothèques (La Celle-les-Bordes, Bonnelles, Chevreuse, Vieille-Eglise-en-Yvelines)





Communication Education

Développer les activités culturelles

Fête des Fermes

Date : Dimanche 6 juin

Partenaires : ferme de la Budinerie à La Celle-les-Bordes, ferme de Champgarnier au Mesnil-Saint-Denis, ferme de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ferme de Fanon à Senlis, ferme de la Grand'Maison à Chevreuse, ferme de la Noue à La Celle-les-Bordes, ferme de la Quoiqueterie à Vieille-Eglise-en-Yvelines.

Budget : 4 000 euros

Nombre de participants : environ 4 000 personnes

Contacts : Julie Tisseront, Virginie Le Vot

Les fermes ont proposé de multiples animations : expositions, traite des chèvres ou des vaches, visites guidées, stands d'artisans et de producteurs locaux, repas, lectures, contes, ateliers pour enfants, tours de calèche et de poneys...

Trois randonnées organisées et encadrées par l'Union des Amis du Parc de 12 à 24 kilomètres ont relié les fermes participantes : la rando sportive (45 personnes), la rando découverte (18 personnes) et la rando familiale (60 personnes) ainsi que deux balades à vélo avec les associations Véloxygène et Véloéco.

Les restaurants du Parc ont proposé des menus spéciaux élaborés à partir des produits du Parc (le Resto à Châteaufort, la Croq'Mitoufle, le Clos de Chevreuse, le Caprosia, le Normand à Chevreuse, l'Auberge de l'Élan à La Celle-les-Bordes, l'Auberge de la Chapelle à Milon-la-Chapelle, la Terrasse de Sauvegrain à Saint-Lambert-des-Bois et le Bord du Lac à Saint-Rémy-lès-Chevreuse)

Un week-end, un artisan d'art

Date : Samedi 12 et dimanche 13 juin

Budget : néant (mise à disposition gratuite d'un espace d'exposition à la Maison du Parc)

Nombre de visiteurs : 818

Contacts : Olivier Sanch, Julie Tisseront

En 2010, le Parc a poursuivi sa programmation d'expositions d'artisans d'art au château de la Madeleine. La Tour des Gardes reste à la disposition des artisans d'art qui souhaitent venir exposer un week-end.

- L'Atelier Vitrail des Badelins avec Dominique Bayle, maître verrier

Cinéma de plein air

Date : Vendredi 17 et 24 septembre

Partenaires : Animnat

Budget : 9 000 euros

Nombre de participants : 220

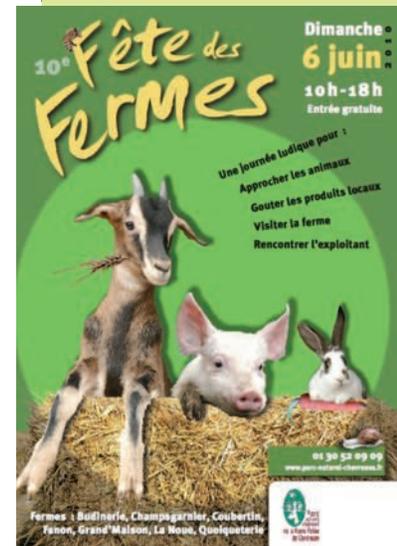
Contacts : Julie Tisseront, Virginie Le Vot

- Vendredi 17 septembre

We feed the world au Jardin de Cocagne à Magny-les-Hameaux. Projection du documentaire à 20h30. Dès 19h : animation autour des légumes par E-Graine, jeu de société "les plantes agricoles qui nous nourrissent" par Animnat.

- Vendredi 24 septembre

Bee Movie à la Base de Loisirs des étangs de Hollande à Saint-Léger-en-Yvelines. Un dessin animé tout public sur la vie trépidante d'une abeille. Projection à 20h30. Dès 19h : présentation du métier d'apiculteur par une association de St-Léger-en-Yvelines, Exposition sur les insectes jardiniers (Maison de l'environnement) et sur les abeilles par Animnat / Animation autour du jeu de société "Bzzz mes insectes ailés" et Quizz sur les produits de la ruche.



Un week-end, un artisan d'art

**13 et 14 juin,
au château de la Madeleine**

Dominique Bayle, Maître-verrier



Dominique Bayle, Maître-verrier, vous présente les techniques mises en oeuvre dans son atelier à Gaczen (Atelier Vitrail des Badelins) bis route de la gare - 01 34 83 38 81 : vitrail traditionnel au plomb, vitrail Tiffany, vitrail à la dalle de verre et béton. Tout soit figuratif, géométrique, ornemental, abstrait, peint ou non, le vitrail aujourd'hui est au service d'un décor personnalisé et de l'architecture.



Communication Education

CALENDRIER :

Week-ends des 20 et 21
et 27 et 28 mars

OP/PROG :

614 P

BUDGET PRÉVISIONNEL :

1 000 euros

PARTENAIRES :

SICTOM, SIOM, SIEDD
(Syndicats de collecte),
ALME, Maison de l'Environnement,
communes et services techniques

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACTS :

Elena MAUSSION
Virginie LE VOT

Quelques chiffres

13 communes
environ 550 volontaires
30 m3 de déchets ménagers
ramassés (près de 40
conteneurs de 770L)



Nettoyage de printemps

Amplifier les actions d'éducation à l'environnement



Chaque année, des nettoyages de chemins et de milieux naturels sont organisés localement sur des communes du Parc.

En mars 2010, le Parc naturel régional a souhaité soutenir et valoriser ces initiatives éco-citoyennes locales. Il propose alors de coordonner les actions existantes à l'échelle du territoire et d'accompagner les nouvelles communes volontaires à la mise en place et l'animation de cet évènement.

Au total, 13 communes ont participé à l'opération « Nettoyage de Printemps ».

Durant deux week-ends, des bénévoles sont venus sillonner, sur des parcours établis, les sentiers ou bords de routes afin de ramasser les déchets jetés par les automobilistes et promeneurs indécents.

La réussite de cette 1ère édition est due à l'investissement des communes (implication des élus, services techniques) et des associations locales, ainsi qu'à une mise en commun des expériences et des savoir-faire de chacun.

L'opération a été menée avec le soutien des syndicats de collecte (SICTOM, SIOM et SIEDD) pour la mise à disposition et la collecte des bacs, de l'ALME et la Maison de l'Environnement pour les ressources pédagogiques.

Le Parc a accompagné les différents acteurs locaux pour la mise en œuvre de l'opération. Il a assuré la réalisation et l'impression des outils de communication et fourni le matériel aux participants (gants et sacs poubelles).

Des expositions sur l'histoire et le traitement des déchets ainsi que sur les gestes éco-responsables ont été présentées en mars et avril dans les bibliothèques de La Celle-les-Bordes et de Vieille-Eglise-en-Yvelines.

Les communes participantes :

Bullion, Bonnelles, La Celle-les-Bordes, Cernay-la-Ville, Chevreuse, Clairefontaine-en-Yvelines, Dampierre-en-Yvelines, Magny-les-Hameaux, Le Mesnil-Saint-Denis, Milon-la-Chapelle, Saint-Forget, Senlis, Vieille-Eglise-en-Yvelines.

Une opération éco citoyenne et conviviale

L'émulation et la dynamique créées par la mobilisation de plusieurs communes ont permis de rendre l'opération très conviviale pour les habitants (goûter partagé en fin de ramassage, échanges avec les élus locaux)



Le Jeu de l'oie de la biodiversité en mouvement

Informier et sensibiliser pour mobiliser autour du Parc



Ce jeu a été financé dans le cadre de l'appel à projets Arcs écologiques franciliens : entre ville et campagne, lancé par le MEEDDM en 2007. Il regroupe les quatre parcs naturels régionaux franciliens : PNR Haute Vallée de Chevreuse, Gâtinais Français, Vexin Français et Oise-Pays de France. 4 000 exemplaires ont été imprimés et distribués au grand public, en particulier lors des manifestations du Parc.

Une éducation à l'environnement à la portée de tout public, grâce à un support pédagogique ludique et instructif.

Cet outil pédagogique permet d'aborder de manière ludique, illustrée et vulgarisée, les grands principes de la trame verte et bleue, la fragmentation des espaces et les solutions à envisager au niveau individuel en tant qu'utilisateur d'espaces naturels et/ou bâtis.

Les règles du jeu de l'oie sont connues de beaucoup, ce qui facilite son utilisation.

Nous avons choisi 3 espèces emblématiques et connues du territoire : le crapaud, la chouette chevêche et le cerf afin de faire entendre que l'environnement est en perpétuel mouvement et que toute personne peut contribuer à sa préservation.

Plongé dans la peau d'une espèce, le joueur va rapidement évoluer au gré des obstacles, des destructions de milieux ou mieux des aménagements qui répondent à ses besoins. Il traverse différents espaces, forêt, zone humide, village, cultures, où sont illustrés des enjeux de protection mais aussi des exemples concrets de cohabitation réussie entre l'homme et la nature.



Autres activités de sensibilisation autour de la « Trame verte et bleue »

Le Parc a choisi le thème de la Trame verte et bleue pour l'édition 2010 de la Fête de la Nature. L'évènement organisé avec de nombreux partenaires, acteurs éducatifs du territoire, a permis de proposer au public un grand nombre d'activités sur ce thème : rallye-énigme grandeur nature, stands avec activités ludiques, sorties de découverte, concours photo, expositions dans les bibliothèques (détails supplémentaire sur la fiche « Nos évènements »).

Communication
Education

CALENDRIER :
Edition en mai

Op. / Prog.
569 (2008)

BUDGET PRÉVISIONNEL :
7 000 €

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
VELéna MAUSSION
Jennifer BERNACCHI
Virginie LE VOT

Les utilisations du jeu de l'oie

- Avec le grand public dans le cadre d'événementiels, sur les forums des associations, congrès des Parcs (Marché aux initiatives)
- Dans le cadre de projets scolaires : le jeu permet d'aborder l'impact de l'homme sur la biodiversité (positif et négatif), les besoins des espèces, la préservation des milieux, ... Il introduit des sorties de terrain.

Communication Education

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

OP/PROG :

662

BUDGET PRÉVISIONNEL :

4 000 euros

PARTENAIRES :

Guides de Parc,
Aurélien Erlich

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACTS :

Virginie LE VOT
Stéphane LORIOT
Marion THIOUX

Conférence et dîner œnologiques

Vendredi 8 octobre au château de la Madeleine. La chronologie du vin au Moyen-âge de la table des humbles à celle des puissants, au cœur de la religion, de la politique et de l'économie. La conférence et la dégustation sont animées par Stéphane Lorient et Marc Goffinet (consultant en vin).

Ateliers pour enfants au château de la Madeleine, avec Aurélien Erlich, guide conférencière (5 animations en 2010)

- Dimanche 18 avril : Un trésor a été caché à Chevreuse
- Dimanche 20 juin : Blasons et Héraldique.
- 11 juillet : La mode au Moyen-Age.
- 25 juillet : Calligraphie et enluminure.
- 14 août : Le goût au Moyen-Age.

Programme d'animations patrimoniales

Valoriser l'action du Parc

Tout au long de l'année, le Parc propose des sorties thématiques (environnement, patrimoine, paysage, histoire...) avec les animateurs du Parc et les Guides de Parc.

Sorties accompagnées par Stéphane Lorient, animateur patrimoine du Parc (8 sorties en 2010)

- Dimanche 14 février : l'intérêt des zones humides pour l'homme, de la préhistoire à nos jours. Marais de Maincourt.
- Dimanche 14 mars : Castellologie du château de la Madeleine.
- Dimanche 18 avril : Zones humides de Port-Royal ou pourquoi les moines s'installaient-ils systématiquement dans les fonds de vallées ?
- Dimanche 25 avril : La vie de la ferme au Moyen Age.
- Dimanche 16 mai : Gestion de l'eau à la période médiévale chez les paysans, les bourgeois et les nobles.



- Dimanche 27 juin : Sortie botanique, plantes sauvages et bons usages, dans le Marais de Maincourt.
- Dimanche 7 novembre : Zones humides de Port-Royal ou pourquoi les moines s'installaient-ils systématiquement dans les fonds de vallées ?...
- Dimanche 5 décembre : Gestion de l'eau au Moyen-Age dans le bourg de Chevreuse au Château de la Madeleine.

Balades Nature et Patrimoine avec les Guides de Parc

Jean-Paul et Sylvaine proposent toute l'année des balades commentées à la rencontre des différents visages de la Haute Vallée de Chevreuse : sites prestigieux, villages et bourgs de caractère, paysages champêtres...

De mars à novembre 2010, Sylvaine et Jean-Paul ont accueilli 996 personnes et réalisé 56 balades : 27 sorties pour des groupes (comités d'entreprise, associations de randonneurs, groupes de familles et d'amis, commandes des Mairies, des OTSI ou d'Yvelines Tourisme), 21 sorties pour individuels regroupés et 8 sorties pour des scolaires.

- Mardi 16 mars : Si les Vaux m'étaient contés...
- Jeudi 1er avril : Ces arbres qui ne sont pas là par hasard
- Samedi 3 avril : Dans la série "villages irrésistibles" : la Celle et les Bordes
- Samedi 10 avril : Les mille et une facettes du village de Châteaufort (salon des métiers d'art)
- Mercredi 14 avril : Histoire du jansénisme...entre Port-Royal des Champs et Saint-Lambert des Bois
- Samedi 17 avril : Sur les pas de la Duchesse d'Uzès
- Mercredi 21 avril : Visite de la réserve naturelle régionale du domaine d'Ors
- Samedi 24 avril : Histoire et histoires autour de Rochefort en Yvelines
- Mercredi 28 avril : En suivant l'Yvette entre Dampierre et Maincourt
- Samedi 1er mai : Balade du 1er mai, Histoire des classes sociales autour de Chevreuse
- Dimanche 2 mai : Le chemin Jean Racine
- Lundi 24 mai : Des arbres pour la biodiversité dans le cadre de la fête de la nature
- Mercredi 26 mai : Histoire du Jansénisme...entre Port-Royal des Champs et Saint-Lambert des Bois
- Dimanche 30 mai : Le chemin Jean Racine
- Jeudi 10 juin : La vallée de la Mérantaise : entre nature et culture
- Mercredi 16 juin : Chevreuse et ses châteaux
- Vendredi 25 juin : Bullion, paysages et vie rurale
- Mercredi 30 juin : Le « Grand lit de rivière » et les Rigoles royales
- Dimanche 4 juillet : Balade le long de l'Yvette : usages de l'eau du Moyen Age à nos jours (dans le cadre des pique-niques animés des Yvelines)
- Dimanche 11 juillet : Des forêts et des hommes
- Jeudi 16 septembre : Le Mesnil-Saint-Denis, regards sur un village
- Dimanche 19 septembre : Le chemin Jean Racine
- Samedi 2 octobre : Le « Grand lit de rivière » et les Rigoles royales
- Samedi 16 octobre : Les arbres et l'automne
- Mercredi 27 octobre : Châteaufort, visite de la réserve naturelle régionale du domaine d'Ors
- Samedi 6 novembre : Chevreuse et ses châteaux
- Samedi 13 novembre : Châteaufort, regards sur l'habitat

Education à l'environnement et au territoire

Amplifier les actions d'éducation à l'environnement

1. Soutien financier aux projets éducatifs : scolaire et jeunesse

Dans une logique de démultiplication et de valorisation de l'action éducative, le Parc a développé sur l'année 2009/2010 un certain nombre de partenariats avec plusieurs structures d'éducation à l'environnement. Il a regroupé l'ensemble des offres du territoire dans le livret « A l'école du Parc » qui propose aux enseignants une offre de qualité, structurée, accompagnée par les techniciens de la Mission Education.

Cependant, l'intervention de structures d'éducation à l'environnement à un coût qui reste important ; l'aspect financier pouvant en effet être un frein pour la mise en oeuvre de projets. Afin de permettre la construction de projets ambitieux, le Parc s'engage désormais dans une logique de soutien financier de deux types :

- Pour les projets scolaires : L'aide au financement concerne les dépenses liées aux animations réalisées par des structures éducatives et/ou par des intervenants artistiques et culturels ; sur la base de 80 % des dépenses engagées (plafonnée à 500 euros). Le financement ne concerne pas les dispositifs par ailleurs subventionnés : Classe à PAC, classe d'eau...

- Pour les projets jeunesse : L'aide au financement concerne l'achat de matériel et/ou la mise en place d'actions durables en faveur de l'environnement, dans la vie quotidienne de la structure (vaisselle durable, malle pédagogique, composteur, outils de jardin, aménagement d'un jardin...) sur la base de 70% des dépenses engagées (plafonnée à 500 euros).

Ces soutiens financiers sont attribués par le biais du Comité de sélection des projets éducatifs, sur la base de critères définis au préalable (impact positif sur l'environnement, mobilisation des partenaires et acteurs locaux, cohérence et richesse du projet...). Créé en décembre 2010, il s'est réuni sur cette année scolaire à deux reprises : 13 janvier et 3 mai 2011. Il est composé d'élus des communes du territoire, de représentants de l'Education Nationale, d'un représentant de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports ainsi que des techniciens de la mission Education du Parc naturel régional.

Le financement est proposé aux établissements scolaires, centres de loisirs, espaces jeunes et associations juniors des 21 communes du Parc actuel et aux 2 villes-portes.

Les projets aidés sur cette période :

Projets scolaires : Ecole élémentaire

- Bois du Fay - Le Mesnil-Saint-Denis : animations réalisées par des intervenants éducatifs dans le cadre d'un projet sur le milieu forestier : aide Parc, 216 €
- Orangerie - Bonnelles : animations réalisées par des intervenants éducatifs dans le cadre d'un projet sur les insectes : aide Parc, 201,60 €
- Toucharderie - Auffargis : animations réalisées par des intervenants éducatifs dans le cadre d'un projet Art et Nature : aide Parc, 400 €
- Hôpital pédiatrique de Bullion – unité d'enseignement : animations réalisées pas des Intervenants éducatifs dans le cadre d'un projet sur les milieux naturels : aide Parc, 400 €

Projets structures jeunesse

Centre de Loisirs

- Bullion : achat de trois récupérateurs d'eau de pluie dans le cadre d'un projet jardin : aide Parc, 420 €
- Lévis-Saint-Nom : constitution d'une malle pédagogique pour le suivi d'une rigole sur la commune : aide Parc, 273 €
- Henri DES – Magny-les-Hameaux : achat de matériel dans le cadre d'un jardin : aide Parc, 500 €
- ALEC – Cernay-la-Ville : achat de matériel pédagogique dans le cadre d'un projet sur les abeilles et la pollinisation : aide Parc, 408,10 €

Espace jeunes

- La Noria – Saint-Rémy-lès-Chevreuse : réalisation par les jeunes d'un clip sur l'environnement : aide Parc, 322 €
- Centre Athéna - structure d'insertion jeunesse de Magny-les-Hameaux : achat de matériel dans le cadre d'un projet jardin : aide Parc, 500 €

Communication Education

CALENDRIER :

Année scolaire 2010-2011

OP. / PROG.

648 et 649

PARTENAIRES :

Education Nationale, élus, jeunesse et sport

BUDGET :

2500€ pour les structures jeunesse,
7500€ pour les écoles

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACTS :

Eléna MAUSSION
Frédéric POUZERGUES

Communication Education

CALENDRIER :
Automne 2010

Op. / PROG. :
647

PARTENAIRES :
communes,
associations locales

BUDGET PRÉVISIONNEL :
1 000 €

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
Eléna MAUSSION

Education à l'environnement

Amplifier les actions d'éducation à l'environnement

2. Chantiers plantation : haies et fruitiers

Au regard des enjeux du territoire et de la préservation des milieux naturels, les services techniques du Parc mènent, en relation avec les communes et des partenaires locaux, de nombreuses opérations de restauration. Certaines associent les écoles ou les structures jeunesse du territoire, une occasion de mettre en pratique la démarche participative et éducative localement.

Pré Bicheret à Ors

Chantier de plantation d'un linéaire de haie avec l'école de Châteaufort (2 classes)

Le Parc naturel régional développe depuis 2 ans des opérations de plantation de haies champêtres autour de la réserve du moulin d'Ors. Ce type d'action à forte valeur écologique sensibilise et informe les enfants sur les bienfaits de la haie en termes de biodiversité ou encore de paysage.

Cet automne, 2 classes de Châteaufort (CP et CE1), une classe de TECOMAH, l'ADVMC, parents, enseignants et techniciens du Parc ont planté 520 plants (alternance de 9 essences locales) sur 260 mètres linéaires le long des prés Bicheret, un espace de prairies acheté au titre des Espaces Naturels Sensibles par le Département en 2004 et qui fait l'objet d'un suivi par la mission Nature-Environnement du Parc. Ce chantier est une étape concrète et incontournable pour mettre en valeur les nombreuses fonctions d'une haie et animer un projet pédagogique tout au long de l'année.



Chantier avec l'association Passerelles au Jardin de Cocagne

Participation à la plantation de fruitiers au Jardin de Cocagne (essences locales de poirier et pommier). Les fonctions environnementales (accueil et refuge pour les insectes, oiseaux, mammifères...) et climatiques (arbres de moyenne hauteur pour réduire le vent) sont couplées à la fonction productive de fruits.

Chantier avec le Centre de loisirs de Vieille-Eglise-en-Yvelines à la Ferme Blanche

Participation à la plantation de poiriers dans le cadre d'un programme de préservation de la chouette chevêche.

Chantier avec le collège Sainte-Thérèse du Mesnil-Saint-Denis à l'Etang des Noës

Participation à un chantier de taille de jeunes arbustes dans le cadre d'un programme de réouverture du milieu.



et au territoire



3. Animations scolaires et jeunesse, centre de loisirs et espace jeunes.

Tour d'horizon des thématiques abordées et des interventions en milieu scolaire

Apiculture

L'étude des abeilles permet d'aborder une multitude de thèmes comme les produits de la ruche, le métier d'apiculteur et la pollinisation. Elle ouvre également de manière concrète sur la biodiversité.

Comment s'organise un rucher ? Quelles menaces pèsent sur les abeilles ? Comment les protéger ? En quoi consiste le métier d'apiculteur ? Plusieurs projets pédagogiques ont été construits avec les enseignants grâce à un partenariat étroit avec les apiculteurs du territoire et des visites sur le rucher pédagogique du Parc, au moulin d'Ors.



Patrimoine bâti

Une présentation en classe à partir d'échantillons puis une étude dans le village amènent les élèves à porter un regard sur le patrimoine bâti (origine des matériaux, typologie des bâtiments, ...) et à décrypter les différentes formes architecturales.

Lecture de paysage

Cette intervention se déroule sur le terrain, à partir d'un point de vue caractéristique de la commune, les élèves sont invités à lire et analyser le paysage. Dans un 1er temps, les élèves s'imprègnent des ambiances sonores, des couleurs, des formes, ils s'attardent sur le panorama puis appréhendent les différents plans. Dans un second temps, nous travaillons 4 entrées thématiques pour comprendre la formation et l'évolution du paysage : le relief, la végétation, l'exploitation du sol, le bâti.



Déchets / écocitoyenneté

En partenariat avec les ambassadeurs du tri des syndicats de collecte, les interventions pédagogiques abordent l'origine et la nature des déchets, les différentes formes de valorisation et les principaux gestes éco-citoyens. Ces animations s'accompagnent d'une mise en place du tri sélectif au sein de la classe.

Classes nature au Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières

Total : 10 classes en 2009-2010, soit 236 élèves du CP au collège

Entre 2 à 5 jours, le Parc propose des classes nature au Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières. Chaque séjour est monté avec l'enseignant pour répondre à ses objectifs et aux programmes scolaires officiels. Alternant les sorties de terrain et l'exploitation des découvertes en salle pédagogique, les élèves sont immergés dans le milieu forestier et deviennent acteurs de leur apprentissage.

L'écosystème forestier, la mare, les arbres, la faune sauvage, le sol, les chaînes alimentaires, le paysage peuvent être, parmi d'autres, des thèmes à exploiter.

L'association Ville Verte participe à l'animation des séjours, et ponctuellement d'autres partenaires tels que l'ONF (animateurs forestiers), la Ferme de la Noue, Albiréo (association d'astronomie).



Communication Education

CALENDRIER :

année scolaire 2009-2010

PARTENAIRES :

partenaires éducatifs,
communes

ORIGINE DES FONDS :

60% Région,
40% Département

CONTACTS :

Eléna MAUSSION
Frédéric POUZERGUES



Classes d'eau

Total : 9 classes soit 224 élèves du CP au collège.

Ce dispositif conçu et financé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie est soutenu pédagogiquement par le Parc qui accompagne les enseignants dans le montage de leur projet, assure le relais avec les différents acteurs de l'eau présents sur le territoire et propose des animations et outils pédagogiques sur l'écologie de la rivière et des milieux humides ainsi que sur l'éco-citoyenneté (en complément des outils et livrets pédagogiques proposés par l'AESN). Préparés plusieurs semaines à l'avance et validés par un jury composé de l'AESN et du PNR, les projets se sont concrétisés entre mars et mai.

Education à l'environnement

Amplifier les actions d'éducation à l'environnement

Tour d'horizon des projets jeunesse

Jardin potager écologique et solidaire - en partenariat avec les Jardiniers de France

Entre mars et septembre, le centre de loisirs de Saint-Rémy-lès-Chevreuse s'est mobilisé pour entretenir un potager entièrement naturel, avec des résultats très satisfaisants : tomates, fraises, haricots, choux rouges ont été récoltés en grande quantité. En parallèle, le centre a participé à l'opération «un jardin pour les autres » pilotée par les jardiniers de France. Il a ramassé et remis environ 40 kg de pommes de terre au CCAS de la commune à destination de familles en difficulté.



La nature de proximité : découvrir et agir Atelier Nature à Clairefontaine

Depuis 2 ans, la mission Education anime un atelier nature à Clairefontaine-en-Yvelines avec l'association Clarikids qui regroupe les enfants du village. Toutes les animations s'appuient sur l'environnement de proximité (forêt, mare, étang, ...) A travers des jeux, des observations et des récoltes, les enfants découvrent la biodiversité « ordinaire » celle qu'ils côtoient au quotidien. Des actions de protection et des aménagements à réaliser dans leur jardin sont proposés à chaque fin de séance.



© GEBECLAIR



© GEBECLAIR

Crapauduc sur la commune d'Auffargis

Comme chaque année à Auffargis, le Parc aménage un dispositif pour aider les amphibiens à traverser la route lors de la période de reproduction. Cette opération concrète dynamise un réseau de bénévoles associatifs et d'individuels, elle permet également de mobiliser des jeunes du territoire sur une réelle action de préservation avec parfois plus de 700 individus ramassés en une matinée !

Corridor écologique sous une approche artistique

En partenariat avec une plasticienne, nous avons traité la thématique de la Trame Verte et Bleue, de la circulation des espèces par un atelier de gravure. Les jeunes ont été invités à réaliser différents éléments nécessaires à la constitution d'un paysage. L'objectif était ensuite de réaliser un paysage intégrant des zones de refuge, des habitats et des aménagements pour faire cohabiter l'homme et la nature.



et au territoire

Restauration d'une rigole à Lévis-Saint-Nom

Le chantier a consisté à restaurer une rigole totalement envasée, créer une mare et replanter les abords des berges. Les enfants du centre de loisirs de Lévis-Saint-Nom sont intervenus en amont pour sauver les dernières espèces avant l'intervention d'une mini-pelle pour le curage. Les plantations et le tressage d'une bordure en noisetier ont clôturé ce chantier mi-juillet 2010. Le suivi de la faune aquatique et des amphibiens est réalisé par le centre de loisirs.



Travail avec les partenaires éducatifs du territoire

Le Parc a édité une nouvelle édition du livret d'offres pédagogiques 2009-2010.

Il présente la démarche du Parc en termes d'éducation à l'environnement et rassemble les animations des partenaires. Notre objectif est d'accompagner les enseignants dans le montage et la réalisation de leur projet par un appui pédagogique et technique, mais également de dynamiser un réseau d'acteurs éducatifs.

Pour cela, la mission Education partage ses outils et méthodes pédagogiques, accompagne les animateurs dans la préparation des animations.

Exemples : Ressources pédagogiques sur le paysage pour un Guide de parc - techniques d'animation sur les insectes pour l'association Bonnelles Nature - Création d'un feuillet sur les abeilles à destination des enseignants avec les apiculteurs, ...

Animation du réseau jeunesse

Tout au long de l'année, des rencontres entre les équipes d'animateurs sont organisées par le PNR. Chacune est enrichie par la découverte d'un site, la rencontre avec un professionnel ou une formation susceptible de les aider dans le montage de projets.

CALENDRIER :

Automne

Op. / Prog.

622P

PARTENAIRES :

Commune de Bullion
Bonnelles Nature
Ecole Primaire de Bullion

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Eléna MAUSSION

Communication Education

CALENDRIER :
Février à août

PARTENAIRES :
Service archéologique
départemental

BUDGET PRÉVISIONNEL :
68 000 €

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACTS :
Virginie LE VOT

**Nombre de visiteurs
à la Maison du Parc
en 2010 : 50 000.**

Muséographie à la Maison du Parc

Informer et sensibiliser les visiteurs

Le hall de la Maison du Parc s'est doté, durant l'été, d'une nouvelle exposition intitulée « Une autre vie s'invente ici ! ». Elle présente, sous forme de panneaux illustrés et de jeux, les différentes missions du Parc naturel et le développement durable appliqué au territoire.

L'exposition « Vie de château » a trait à l'histoire du château de la Madeleine. Elle a été révisée en partenariat avec le Conseil général des Yvelines et installée dans les caves du château.

L'installation de ces deux expositions a nécessité divers travaux : changement des vitres, peintures intérieures, remplacement de la porte d'entrée, pose de parquet chêne...





Révision de la Charte

Charte

Révision de la Charte



Révision de la Charte

CALENDRIER :

de septembre 2010
à janvier 2011

PARTENAIRES :

Région Ile-de-France

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Anne LE LAGADEC
Gildas CHENY

Les recommandations de la commission d'enquête publique ont été prises en compte dans le projet de charte définitif qui a été soumis fin septembre 2010 par le Président de Région aux communes, aux communautés de communes et d'agglomérations et aux départements des Yvelines et de l'Essonne qui ont disposé de 4 mois pour exprimer leur souhait, par délibération, d'entrer ou non dans le Parc pour 12 ans, en approuvant la Charte et en adhérant au Syndicat mixte.

Bilan :

- 52 communes ont voté « oui », dont les 21 du périmètre initial
- 10 communes ont voté « non », 2 dans le département des Yvelines et 8 dans le département de l'Essonne
- les 6 communautés de communes et d'agglomération dont au moins une commune avait voté oui ont également voté dans ce sens
- le département des Yvelines a voté oui
- le département de l'Essonne n'a pas voté avant l'échéance et devait voter au printemps 2011

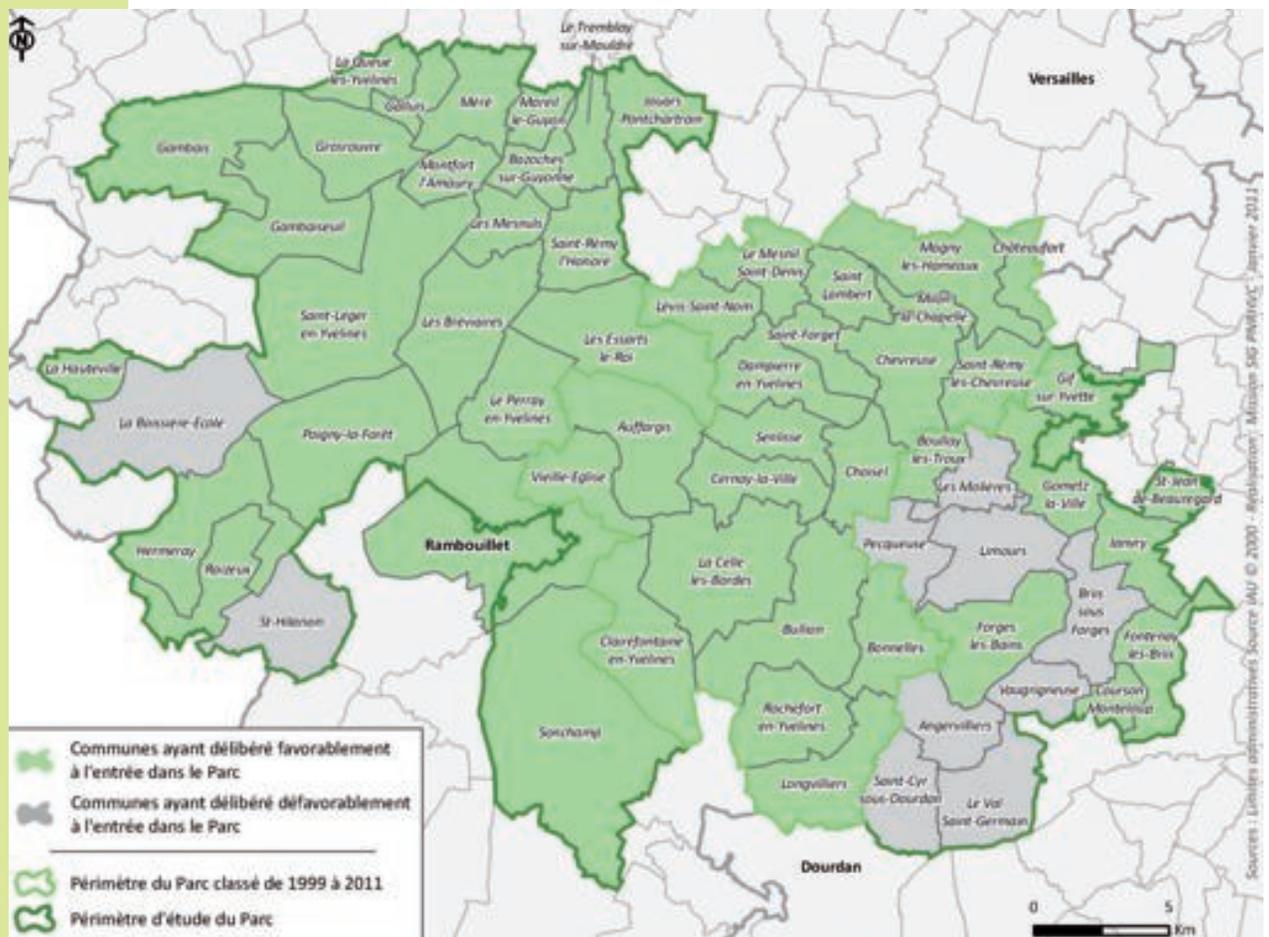
Le report du vote du Département de l'Essonne a engendré un décalage du processus de plusieurs mois. Néanmoins, le classement devrait avoir lieu en 2011.

Durant cette phase de consultation, de nombreux échanges et réunions ont eu lieu entre le Syndicat mixte, la Région et les conseils municipaux afin de répondre aux interrogations de ces derniers.

Avenant au contrat de Parc :

Des négociations entre le syndicat du Parc et les financeurs (Région, Départements et également l'Etat) sont menées depuis septembre 2010.

Elles aboutiront à un programme prévisionnel pour les trois premières années de la nouvelle charte.



Enquête publique

L'enquête publique relative à la révision de la Charte du Parc s'est déroulée du 3 mai au 7 juin au sein des communes, communautés de communes et départements concernés (73 lieux au total). Le siège de l'enquête était basé à la Maison du Parc.

La commission d'enquête était composée d'un président, M. Reinhard FELGENTREFF et de deux titulaires, Madame Anne BOUCHE-FLORIN et Monsieur Maurice VAGUE.

Pendant toute sa durée, un dossier d'enquête comportant les documents relatifs au projet fut tenu à disposition du public dans toutes les mairies et administrations concernées. Les intéressés pouvaient ainsi consigner leurs observations sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par écrit à l'attention du Président de la commission d'enquête publique. Des permanences de la commission se sont par ailleurs tenues dans 13 des mairies concernées.

Les principales questions posées par les habitants et les réponses du Parc :



1. Le plan du Parc protège-t-il assez les espaces naturels et agricoles ?

⇒ Cette carte précise garantit la préservation des espaces naturels et agricoles qui doit être reportée dans les documents d'urbanisme.



2. Les communes conservent-elles leur pouvoir en matière d'urbanisme avec la Charte ?

⇒ Les communes signataires restent maîtresses des dispositions locales (PLU, permis de construire, aménagements...).



3. L'objectif de croissance démographique de 0,55% par an est-il compatible avec la possibilité de construction de 763 logements par an sur 62 communes entre 2011 et 2023 ?

⇒ L'objectif de logements permettra de compenser le « desserrement » des foyers et d'accueillir les nouveaux habitants.



4. Le développement économique est-il possible sur le Parc ?

⇒ L'une des priorités est d'aider les entrepreneurs et collectivités vers le développement d'activités locales durables.



5. Les agriculteurs ont-ils davantage de contraintes et seront-ils davantage associés ?

⇒ Un agriculteur dans un Parc peut conserver les mêmes techniques de production. Il peut aussi obtenir des aides et accompagnements pour ses efforts supplémentaires en faveur de l'environnement.

6. Que va-t-il se passer pour les deux communes du Parc également concernées par le projet de l'OIN du plateau de Saclay ?

⇒ Le Plan de Parc délimite les espaces agricoles à respecter également par l'OIN. Le Parc et l'Établissement public de Paris-Saclay vont pérenniser leur coopération.

Révision de la Charte

CALENDRIER :

du 3 mai au 7 juin 2010

PARTENAIRES :

Région Ile-de-France

CONTACT :

Anne LE LAGADEC
Gildas CHENY

Les chiffres-clés de l'enquête publique

- 73 registres déposés en région, départements, mairies et intercommunalités
- 65 000 Echos, 11 réunions publiques d'information et 13 permanences de la commission d'enquête
- 6 avis officiels et 6 articles parus dans la presse locale
- 13 permanences des commissaires enquêteurs qui ont reçu 126 personnes
- 306 avis déposés sur les registres
- 123 lettres reçues par les commissaires enquêteurs
- 105 lettres-pétition de randonneurs motocyclistes

La commission a rendu son rapport le 12 juillet 2010.

Les modifications apportées au projet de charte et les réponses aux demandes individuelles ont été présentées au Comité syndical élargi du 30 août.

Le projet amendé a été adressé par la Région Ile-de-France aux 62 communes, 2 départements et 7 intercommunalités concernées.

Révision de la Charte

Le Parc expliqué à tous

En octobre, le Parc a édité 5000 exemplaires d'une version résumée et illustrée de la Charte afin de présenter auprès du grand public le fonctionnement d'un Parc naturel régional.



CALENDRIER :

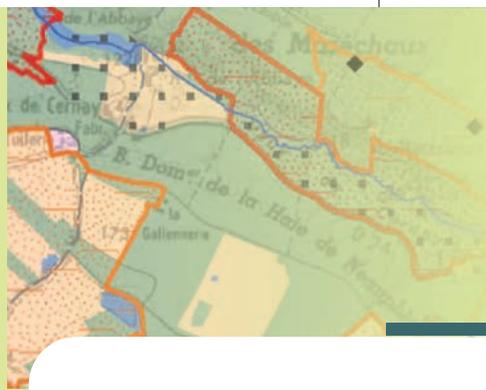
Avril-juillet

PARTENAIRES :

Région Ile-de-France

CONTACT :

Anne LE LAGADEC
Gildas CHENY



Les statuts

7. Le Parc protège-t-il les zones humides et respecte-t-il le plan de prévention des risques d'inondation ?

⇒ La protection des zones humides est une priorité de la Charte. Les Plans de Prévision des Risques d'Inondation sont pris en compte dans la charte.



8. Le Parc peut-il contribuer à réduire les nuisances aériennes ?

⇒ Le syndicat du Parc sera partie prenante de la concertation sur ce point.



9. Le Parc peut-il interdire les randonnées motocyclistes ?

⇒ Comme la loi l'impose, la Charte encadre la circulation des véhicules à moteur sur les voies et chemins des communes (qui est interdite dans les espaces naturels comme partout ailleurs en France).



10. Quels moyens le Parc déploie-t-il pour le respect des réglementations environnementales ?

⇒ Le Parc accompagne les entreprises et les communes vers un respect exemplaire des réglementations environnementales.

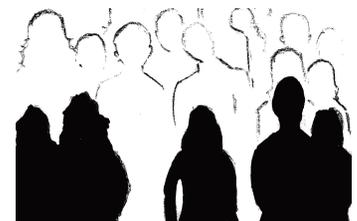


11. Le Parc disposera-t-il de moyens supplémentaires en triplant de territoire ?

⇒ Oui notablement mais pas proportionnellement à l'extension.

12. Le Parc est-il en mesure d'évaluer la portée de son action ?

⇒ Un dispositif d'évaluation est spécialement mis en œuvre, fondé sur des indicateurs et objectifs chiffrés précis. Une thèse de doctorat est aussi lancée pour suivre l'empreinte écologique du Parc.



Les statuts

Les futurs statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse ont été réécrits en 2010, approuvés par le Comité syndical du 9 juillet et entreront en vigueur dès le renouvellement du classement du Parc pour la période 2011-2023.

Les vingt articles définissent les modalités de mise en application du Syndicat mixte : composition, périmètre d'intervention, engagements, modes d'adhésion et de retrait, rôle et fonctionnement du Comité et du Bureau syndical, attributions du Président, du Directeur, budget...

Les principales modifications concernent la composition du comité et du bureau, ajustée au périmètre d'étude* à 62 communes, le statut des villes portes et communes associées et la représentation des communautés de communes et d'agglomération.

*Un nouvel ajustement des représentations des membres sera à prévoir une fois le périmètre du Parc fixé.



Vie interne

Vie interne

rna

Vie interne

Op. / Prog. :

Tout au long de l'année

PARTENAIRES :

CG 78 (bâtiments départementaux, développement, culture, archéologie), STAP 78, service Régional de l'archéologie, artisans locaux, entreprises, association Crystals

OP/PROG :

570 et 631, (Maison du Parc) et 625 (Maison de Fer et Hauts Besnières)

BUDGET PRÉVISIONNEL :

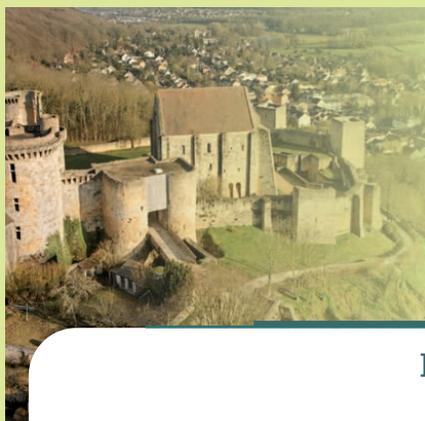
31 772 € (Etudes Maison du Parc) Budget Maison de Fer et Hauts Besnières dans « pages éco construction et insertion »

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Bernard ROMBAUTS
Isabelle BEAUVILLARD
Eléna MAUSSION
Guillaume MARGAT
Virginie LE VOT



Evolution des équipements du Parc

Informier et sensibiliser pour mobiliser autour du Parc
Structures, moyens et organisation du Parc

Maison du Parc, château de la Madeleine (Chevreuse)

Le hall de la Maison du Parc s'est doté, durant l'été, d'une nouvelle exposition intitulée « Une autre vie s'invente ici ! ». (Cf page correspondante dans le chapitre Communication).



Regroupement de l'équipe :

Afin de pouvoir réunir toute l'équipe technique du Parc (40 personnes) sur le même site, le Département a acheté et mis à disposition du Parc une maison dans la basse-cour. Le Parc a signé avec le département des Yvelines une convention de mise à disposition du châtelet (domaine public départemental) et de la Maison de la Basse cour (domaine privé départemental). David Mary, architecte à Longvilliers, a réalisé le projet de rénovation intérieure des deux bâtis ainsi que de la façade extérieure, portail compris. Deux permis de construire ont été accordés. La réalisation est prévue entre mars et

août 2011 pour un rassemblement de l'équipe en septembre et octobre 2011. Le siège du Parc comprendra : la Maison du Parc proprement dite, le châtelet d'entrée du château et la maison de la basse-cour attenante à l'une des tours.

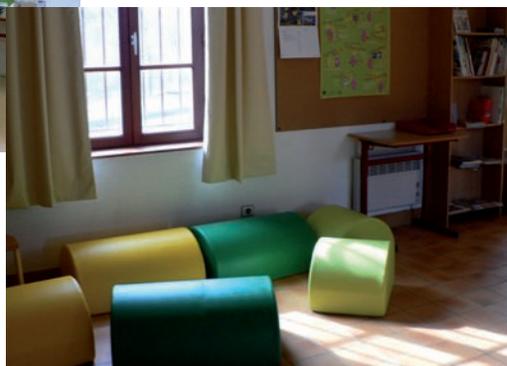
Moulin d'Ors (Châteaufort)

Le Moulin a été perfectionné sur plusieurs aspects : l'association Crystals entre février et juin a conduit des chantiers d'insertion pour la réalisation des enduits en chaux/chanvre (amélioration de l'isolation thermique) de deux longères.

Les salles de réunion ont été équipées de cimaises, les radiateurs déplacés. Une convention est en préparation avec la mairie de Châteaufort, vers une occupation plus importante du Moulin par les associations et services communaux.

Gîte d'étape de la Maison de Fer (Dampierre-en-Yvelines)

Différents travaux ont été réalisés afin d'améliorer l'accueil des randonneurs au gîte : menuiseries intérieures et extérieures, plomberie, sanitaires, renouvellement du mobilier... En 2010, la Maison de Fer a accueilli 481 randonneurs et 52 enfants de centres de loisirs, pour un total de 942 nuitées (dont 535 nuitées pour les stagiaires du Parc).



Centre d'Initiation Nature des Hauts Besnières (La Celle-les-Bordes)

Le CIN a fait l'objet de petits travaux en 2010 : restauration du portail, changement du chauffe-eau, remplacement du mobilier pédagogique, signalétique des randonneurs, réfection des sanitaires... En 2010, il a accueilli 672 randonneurs, 188 enfants de Centres de loisirs et 243 scolaires pour un total de 2270 nuitées.

Hygiène et sécurité

Structures, moyens et organisation du Parc

Les missions liées aux règles d'hygiène et de sécurité au sein du Parc, sont suivies depuis le mois de juillet par un nouvel ACMO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité), Isabelle Beauvillard.

Les missions de l'ACMO en 2010 :

➤ Prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents dans les meilleurs délais :

- Mise en place d'une circulaire visant à prévenir des dangers liés aux différents postes remise aux agents et stagiaires dès leur arrivée au Parc.
- Distribution de guides sur la prévention des risques au quotidien et sur les risques chimiques.
- Mission d'ACFI par le CIG : établissement d'un diagnostic sur le Moulin d'Ors et la Maison du Parc.



➤ Améliorer l'organisation et l'environnement du travail :

- Equipement de tous les agents en fonction de leurs besoins (Détecteur de gaz, dispositif DATI, etc...) tout au long de l'année.
- Suivi des commandes de matériels et des équipements pour améliorer la sécurité des agents en toutes circonstances (sur le terrain, au bureau et pendant les événements du Parc).

➤ Faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre :

- Organisation d'une formation de toute l'équipe par le docteur Anne Bertrand Boudon : conseils ergonomiques pour le travail sur écran avec visites et conseils sur certains postes de travail, information sur les questions de sécurité.
- Préparation des formations PSC1 et manipulation des extincteurs pour 2011.

➤ Veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires prises en ces matières ainsi qu'à la bonne tenue de l'ensemble des registres liés à l'hygiène et la sécurité dans tous les services

- Visite de l'ACFI (Agent chargé de la fonction d'inspection) au Moulin d'Ors avec balayage des actions réalisées et à réaliser.



Vie interne

OP. / PROG. :

Tout au long de l'année

PARTENAIRES :

CIG, médecin du travail

OP/PROG :

561

BUDGET PRÉVISIONNEL :

11 800 € TTC

ORIGINE DES FONDS :

60% Région,
40% Département

CONTACT :

Isabelle BEAUVILLARD
ACMO



Compte

Compte administratif

Programme d'actions prévisionnel

Acteurs du Parc

Compte administratif 2010

Budget de fonctionnement	Partie dite « hors-programme » qui correspond au coût des emplois fonctionnels et opérationnels et des frais généraux du Syndicat Mixte et de l'équipe technique.	1 386 212,73 €	42% des dépenses de l'exercice
	Dont • charges de personnel administratif • charges de personnel opérationnel	223 432 € 799 524 €	
Actions menées par le Parc: DONT :		1 584 753,84 €	
Programmes de fonctionnement	Travaux de conception et d'études en prestations extérieures : inventaires, études historiques, d'urbanisme, d'accompagnement économique, de conseil en énergie... (art 6226 et 6228)	98 813 €	49% des dépenses de l'exercice
	Aménagements de terrain, travaux d'entretien des prairies humides (art 61521 à 61524)	79 736 €	
	Travaux d'ingénierie et de : développement du SIG, animation révision de la Charte, contrats de bassin (art 64111 et 64131)	306 379 €	
	Travaux d'édition et de publication : L'Echo, plaquettes thématiques, guides (urbanisme, éco-jardin...) et dépliants touristiques... (art 6237)	267 030 €	
	Subventions de droit privé : entreprises, hôtellerie, agriculture... (art 6572, 6744 et 6574)	190 912 €	
	Petit équipement nécessaires aux actions de terrain (art 60632)	51 690 €	
	Subventions d'investissement aux communes (art 65714)	246 186 €	
	Autres	344 008 €	
Opérations d'investissement	Dépenses d'investissement engagées sous maîtrise d'ouvrage PNR pour réaliser les travaux de rivières, l'équipement signalétique, les gîtes d'étape, ou encore l'équipement informatique et technique...	291 606,91 €	9% des dépenses de l'exercice
TOTAL	Dépenses totales	3 262 573,48 €	100%

Programme prévisionnel :

Ce programme d'action triennal 2007-2010 est une déclinaison du Contrat de Parc 2007-2013. Ce programme d'un montant total de 5 188 300 €, définit les priorités d'action du Parc en application de la Charte. Ces priorités sont organisées autour des cinq axes de la manière suivante :

ACTIONS	MONTANT (€)
AXE 1 – MAITRISE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	485.000
Objectif 1.1 : préserver l'intégrité des espaces naturels (pour mémoire)	0
Objectif 1.2 : maîtriser l'évolution des espaces urbanisés (pour mémoire actions prévues en phase 2011-2013)	0
Objectif 1.3 : encourager un urbanisme de qualité	(160.000)
Elaboration des premières chartes paysagères / architecturales / urbaines intercommunales	60.000
Aides à la réalisation de concours pour projets d'aménagements urbains de qualité ou projets de logements sociaux et pour travaux de mise en valeur des abords	70.000
Aides à la création d'abris-bus	30.000
Objectifs 1.4 : Promouvoir qualité environnementale, maîtrise et économie d'énergie	(325.000)
Intégrer la dimension environnementale dans les projets	40.000
Développer une politique en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables	285.000
AXE 2 – PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE	1.881.400
Objectif 2.1 : Préserver les milieux naturels	(703.200)
Poursuivre l'acquisition des connaissances	210.800
Conforter les réseaux d'espaces naturels	46.000
Favoriser la diversité des milieux	70.000
Protéger les espèces menacées	168.000
Restaurer les rivières et milieux humides	208.400
Objectif 2.2 : Préserver et mettre en valeur les paysages	(702.200)
Objectif 2.3 : Renforcer l'identité du bâti	(335.000)
Valoriser le petit patrimoine	200.000
Sensibiliser à la qualité architecturale	135.000
Objectif 2.4 : Connaissance et mise en valeur du patrimoine culturel	(141.000)
Développer la connaissance	82.000
Mise en valeur du patrimoine	59.000

d'actions

2007-2010

AXE 3 : MAINTIEN D'UN TERRITOIRE VIVANT	1.586.000
Objectif 3.1 : Favoriser l'équilibre social	(220.000)
Favoriser l'accroissement du nombre des petits logements, notamment sociaux (pour mémoire)	0
Favoriser le développement du locatif social	220.000
Objectif 3.2 : Dynamiser l'activité économique	(807.000)
Maintenir commerces, artisanat et services	300.000
Accompagner le développement et l'implantation des entreprises	255.000
Maintenir l'activité agricole, promouvoir les productions locales	252.000
Objectif 3.3 : Mettre en œuvre un tourisme durable	(559.000)
Organiser la fréquentation autour des patrimoines (pour mémoire)	0
Renforcer la vocation autour du tourisme vert	479.000
Favoriser le développement des services et structures d'accueil	80.000
AXE 4 : FEDERER AUTOUR DU PROJET DE TERRITOIRE	720.000
Objectif 4.1 : Faire connaître le territoire	(540.000)
Valoriser l'action du Parc	500.000
Valoriser la mémoire locale (phase 2011-2013)	0
Améliorer l'accueil du public	40.000
Objectif 4.2 : Impliquer les habitants et les acteurs locaux	(65.000)
Objectif 4.3 : Amplifier l'éducation au territoire	(115.000)
Développer les équipements et les outils de découverte	100.000
Développer les actions éducatives en milieu scolaire	15.000
AXE 5 : LES OUTILS ET MOYENS DE TRAVAIL DU PARC	515.900
Objectif 5.1 : Moyens humains et fonctionnement de la structure (pour mémoire)	90.000
Objectif 5.2 : Moyens en termes d'équipement et d'études	425.900
TOTAL	5.188.300

Comité syndical

5 représentants du Conseil Régional d'Ile-de-France :

- Mme Laurence BONZANI (à partir de mars)
- M. Didier FISCHER (à partir de mars)
- Mme Anny POURSINOFF (jusqu'à octobre)
- Mme Valérie PÉCRESSÉ
- M. Olivier THOMAS (à partir de mars)

5 représentants du Conseil Général des Yvelines :

- M. Alain SCHMITZ
- Mme Christine BOUTIN
- Mme Monique LE SAINT
- M. Hervé PLANCHENAUT
- M. Yves VANDEWALLE

21 délégués pour les communes du Parc

Commune	Titulaire	Suppléant
Auffargis	M. Gérard CHIVOT	M. Michel GALLOIS
Bonnelles	M. Guy POUPART	M. Jean-Jacques THEBAULT
Bullion	Mme Blandine LE TEXIER-JAULT	Mme Véronique GUILLERME
La Celle-les-Bordes	M. Serge QUERARD	Mme Hélène FIANI
Cernay-la-Ville	M. Jean ROY (jusqu'à novembre) M. René MEMAIN	M. René MEMAIN (jusqu'à novembre) M. CASSERT
Châteaufort	M. Patrice PANNETIER	M. Bernard LERISSON
Chevreuse	M. Claude GENOT	Mme Caroline LEVASSEUR
Choisel	M. Frédéric MONTEGUT	M. Claude JUVANON
Clairefontaine-en-Yvelines	Mme Corinne GODIN	M. Patrick HANNOIS
Dampierre-en-Yvelines	Mme Evelyne LEMONNIER	M. Jean-Pierre DE WINTER
Lévis-Saint-Nom	M. Bernard ALISSE	M. Jean-Claude CHEVY
Longvilliers	M. Marc ALLES	Mme Anne-Laure DUPONT
Magny-les-Hameaux	M. Jacques LOLLIOZ	M. Raymond BESCO
Le Mesnil-Saint-Denis	M. Jean CRENO	Mme Annick FEMENIA
Milon-la-Chapelle	M. Jacques PELLETIER	M. Pascal HAMON
Rochefort-en-Yvelines	M. Georges BENIZE	Mme Stéphanie MEURGER
Saint-Forget	Mme Françoise GOSSARE	Mme Catherine LE DAVAY
Saint-Lambert-des-Bois	M. Bernard GUEGUEN	Mme Danielle TACYNIAK
Saint-Rémy-lès-Chevreuse	M. Guy SAUTIERE	M. Jean-Jacques MENIEUX
Senlisse	M. Jacques FIDELLE	M. Yannick LEBRETON
Vieille-Eglise-en-Yvelines	M. Patrice LEVASSEUR	M. Frédéric AMOSSE

Invités avec voix consultatives :

- M. JAMES, Office National des Forêts
- M. FAVRE, Agence des Espaces Verts
- M. CARLIER, Chambre Interdépartementale de Métiers
- M. Robert DELOROZOY, Chambre de Commerces et d'Industries Versailles-Val d'Oise/Yvelines
- M. DE WINTER, Chambre Interdépartementale d'Agriculture
- M. JENNER, Centre Régional de la Propriété Foncière
- M. BERGER, CES Ile-de-France
- Mme REINAUD, Union des Amis du Parc
- Mme JEZEQUEL, Rambouillet, ville-porte
- M. BIETTE, Voisins-le-Bretonneux, ville-porte
- Mme FADEUILHE, Voisins-le-Bretonneux, ville-porte.

Conviés :

- Mme PRIME, Sous-préfète de Rambouillet
- M. HILLAIRET, Chambre Interdépartemental d'Agriculture
- M. GLATIGNY, Chambre Interdépartemental des Métiers
- M. NADJAH, CCIV
- M. LARCHER, Sénateur-Maire de Rambouillet
- M. BOUCHERAT, CES Ile-de-France

En 2010, le Comité s'est réuni à huit reprises :
15 février, 25 février, 15 mars, 10 mai, 9 juillet,
30 août, 11 octobre, 13 décembre

Bureau syndical

Un Président

Monsieur Yves VANDEWALLE, Député des Yvelines, Vice-président du Conseil Général

Quatre Vice-présidents

Madame Valérie PECRESSE, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Conseillère régionale d'Ile-de-France,

Monsieur Guy POUPART, Maire de Bonnelles

Madame Anny POURSIKOFF, Conseillère régionale d'Ile-de-France

Monsieur Guy SAUTIERE, Maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Un Secrétaire

Madame Françoise GOSSARE, Maire de Saint-Forget

Cinq assesseurs

Madame Christine BOUTIN, Ministre du Logement,

Conseillère générale des Yvelines,

Monsieur PLANCHENAULT, Conseiller général des Yvelines

Monsieur René MEMAIN, Maire de Cernay-la-Ville

Monsieur Georges BENIZE, Maire de Rochefort-en-Yvelines

Monsieur Stéphane OLIVIER, Conseiller régional d'Ile-de-France

Le Bureau syndical s'est réuni à trois reprises en 2010 :
28 juin, 11 octobre
et 18 octobre

Les Commissions

Urbanisme - Habitat - Paysage

Présidée par M. ROY, maire adjoint de Cernay-la-Ville (jusqu'à novembre). Réunie les 31 mars, 1er juillet et 18 octobre

Gestion des Espaces et Biodiversité

Présidée par Mme Poursinoff, conseillère régionale (jusqu'à octobre)
Réunie les 27 mai et 4 octobre

Communication - Stratégie participative - Education

Présidée par Monsieur POUPART, maire de Bonnelles
Réunie le 26 janvier

Développement économique

Présidée par Monsieur DELOROZOY, CCIV

Pas de réunion en 2010, en attente de l'accord du dossier FISAC par les services de l'Etat

Maîtrise des Energies - Déplacements

Présidée par Monsieur Jacques FIDELLE, Maire de Senlis
Pas de réunion en 2010

Agriculture - Forêt

Présidée par Monsieur Jean-Pierre De WINTER, conseiller municipal à Dampierre-en-Yvelines.
Réunie le 23 septembre

Patrimoine - Culture - Tourisme

Présidée par Madame Françoise GOSSARE, Maire de Saint-Forget. Réunie le 14 octobre

L'équipe du Parc en 2010

Depuis la création du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, l'équipe technique s'est étoffée avec l'élargissement des missions qui lui sont confiées, afin de développer une véritable technicité et des approches pluridisciplinaires. L'ensemble de l'équipe travaille au service du territoire, à la mise en œuvre de la Charte, de ses objectifs stratégiques et opérationnels.

Direction



Anne Cros Le Lagadec, directrice,
directeur@pnr-chevreuse.org
Christine Dubuc, assistante de direction,
direction@pnr-chevreuse.org
Claire Montet, assistante secrétariat – internet,
secretariat@pnr-chevreuse.org
Gildas Cheny, chargé de mission Révision de la Charte –
Innovations - Evaluations, charte@pnr-chevreuse.org
Guillaume Margat, responsable administratif,
administration.pnr.chevreuse@wanadoo.fr
Evelyne Joubert, comptabilité – documentation,
comptabilite.pnr.chevreuse@wanadoo.fr
Marie-Anne Touflet, agent d'entretien

Aménagement rural, Système d'information géographique



Ghyslaine Wolff-Resclause, chargée de mission,
amenagement-sig@pnr-chevreuse.org
Baptiste Perrin, technicien chemins-liaisons douces,
randonnee@pnr-chevreuse.org
Sylvain Vasseur, agent technique,
services-techniques-parc@pnr-chevreuse.org
Emilie Duc, Informatique – Réseaux – SIG,
sig@pnr-chevreuse.org

Milieus naturels et Environnement



François Hardy,
chargé de mission,
environnement@pnr-chevreuse.org
Virginie Pastor, chargée d'études
Annaïg Montabard, animatrice contrats de bassin
Arnaud Bak, chargé d'études
Olivier Marchal, chargé d'études
Alexandre Mari, chargé d'études
Grégory Patek, chargé d'études
Adrien Rey, technicien rivières,
sos-rivieres@pnr-chevreuse.org

Patrimoine et Culture



Sophie Dransart, chargée de mission,
patrimoine@pnr-chevreuse.org
Virginie Chabrol, chargée d'études Patrimoine,
inventaire.fermes.pnr.chevreuse@orange.fr

Communication et Tourisme



Virginie Le Vot,
chargée de mission,
communication@pnr-chevreuse.org
Julie Tisseront, assistante tourisme et communication
(jusqu'à juin) puis chargée de l'animation et des événements,
tourisme@pnr-chevreuse.org
Aude Rouas, agent d'accueil – éditions (départ en mai)
Laurence Alpou, chargée d'accueil (arrivée en septembre),
accueil@pnr-chevreuse.org
Stéphane Lorient, animateur patrimoine



Education à l'environnement et aux patrimoines

Frédéric Pouzergues, chargé de mission,
pedagogie@pnr-chevreuse.org
 Elena Maussion, animatrice nature – éco citoyenneté
 Daniel Daudigny, gardien du gîte des Hauts-Besnières

Développement économique



Olivier Sanch, chargé de mission,
economie@pnr-chevreuse.org
 Marion Thioux, chargée d'études tourisme,
ecodeveloppement.pnr.chevreuse@wanadoo.fr

Architecture, Urbanisme et Paysages



Bernard Rombauts, coordinateur, chargé de mission
architecture, architecture.pnr.chevreuse@orange.fr
 Laurence Renard, chargée de mission paysage,
paysage.pnr.chevreuse@orange.fr
 Perrine Morin, remplacement pour la mission paysage (juillet à décembre)
 Jennifer Bernarcci, chargée d'études urbanisme,
urbanisme.pnr.chevreuse@orange.fr
 Julien Delile, chargé d'études urbanisme,
planparc.pnr.chevreuse@orange.fr
 Betty Houguet, chargée d'études éco-cité,
ecohabitat.pnr.chevreuse@orange.fr
 Isabelle Beauvillard, collaboratrice Atelier,
atelier.pnr.chevreuse@orange.fr

Les stagiaires du Parc en 2010

Patrimoine – Culture :

David Le Bihan, préparation des Journées du Patrimoine, 3 mois
 Clara Schnapper, travail sur la Mémoire orale recueillie auprès des personnes âgées du territoire, 6 mois

Environnement - Milieux naturels

Alexandre Desseille, Trame verte et bleue, réseau écologique, 7 mois
 Anaïs Richou, Trame verte et bleue, réseau des mares sur plateau de Cernay, 6 mois
 Dorian Gravier, Chouette chevêche, 5 mois
 Karine Lefebvre, Mesures de qualité de l'eau de l'Yvette, 3 mois
 Marlène Moity, Pie-grièche écorcheur, 5 mois
 Nils Lacroix, Chouette chevêche, 5 mois
 Quentin Guilbaud, Pêche électrique, 1 mois
 Valérie Guittet, Pêche électrique, 1 mois
 Yann Brunet, Restauration des zones humides et pâturages, 6 mois

Communication – Tourisme

Mélanie Kaiser, aide sur les événements, Salon du Timbre, l'accueil et le standard, 6 semaines
 Ioana Moreau, Fête des Fermes, accueil, standard, diffusion, 3 semaines

Atelier d'Architecture, d'Urbanisme et du Paysage

Aurélien Fauchard, Appel à projet MEEDDM : le jeu des acteurs autour de l'aménagement écologique de la RN10, 6 mois.
 Charlotte Coubard, Etude de densification, 3 mois
 Marie-Liane Schutzler, OPAH et étude de densification, 2 mois
 Maud Laroussinie, Etude sur la faisabilité de la densification du tissu pavillonnaire, 2 mois
 Samuel Trichot, Trame verte et bleue aux Essarts-le-Roi, 3 mois
 Soraya Ayapermal, Etude sur la faisabilité de la densification du tissu pavillonnaire, 1 mois
 Thomas Bleton, Charte urbaine, 3 mois

Innovations – Evaluation

Claire Mauny, Maison de l'Eco mobilité, 2 semaines + 5 mois



Fiche d'identité :

21 communes jusqu'en octobre 2011

25 000 hectares (dont 11 000 de forêt)

46 000 habitants

Les 21 communes :

Auffargis,
Bonnelles,
Bullion,
La Celle-les-Bordes,
Cernay-la-Ville,
Châteaufort,
Chevreuse,
Choisel,
Clairefontaine-en-Yvelines,
Dampierre-en-Yvelines,
Léviss-Saint-Nom,
Longvilliers,
Magny-les-Hameaux,
Le Mesnil-Saint-Denis,
Milon-la-Chapelle,
Rochefort-en-Yvelines,
Saint-Forget,
Saint-Lambert-des-Bois,
Saint-Rémy-lès-Chevreuse,
Senlisse,
Vieille-Eglise-en-Yvelines.

Les deux villes-portes :

Rambouillet,
Voisins-le-Bretonneux.

Coordonnées et heures d'ouverture :

La Maison du Parc (château de la Madeleine) est ouverte :
Pour la partie « bureaux » de 9h à 18h du lundi au vendredi.

La Maison est ouverte au public :

- de novembre à février : du mardi au dimanche de 14h à 17h30,
- de mars à octobre : mardi, jeudi, vendredi, samedi de 14h à 17h30 et mercredi, dimanche et jours fériés de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Directeur de la publication :
Anne Cros Le Lagadec

Conception et rédaction :
Claire Montet et l'ensemble de
l'équipe du Parc

Parc naturel
régional de la Haute Vallée
de Chevreuse
01 30 25 09 09

2011 - 800 Exemplaires



Maison du Parc

Château de la Madeleine
Chemin Jean Racine
78472 Chevreuse cedex

Tél. : 01 30 52 09 09 / Fax : 01 30 52 12 43
accueil@pnr-chevreuse.org
www.parc-naturel-chevreuse.fr